



RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL



SOMMAIRE //

	Introduction	116
I.	Rapport du Président	117
II.	Rapport du Bureau exécutif	125
III.	Rapport du Conseil	136
	Gouvernance et affiliés	142
	Compétition et événements	162
	Développement	180
	Communication	211
IV.	Rapport des Commissions	214
	Commission des athlètes	214
	Commission des compétitions	218
	Commission du développement	223
	Commission de la gouvernance	227
V.	Rapport des Groupes de travail et des Équipes spéciales	232
	Groupe de travail sur la protection	232
	Groupe de travail sur la mise en œuvre du Plan mondial	237
	Équipe spéciale chargée de l'égalité des sexes dans les fonctions dirigeantes	242
VI.	Rapport financier et Rapports d'audit	248
	Audit financier	248
	Audits non financiers	248
VII.	Annexes	252
	Annexe A - Rapport financier pour l'exercice 2022	252
	Annexe B - Politique de rémunération de World Athletics 2022	291
	Annexe C - Rapport d'audit non financier 2021, Gouvernance et conformité éthique	293
	Annexe D - Rapport d'audit non financier 2021, Programmes antidopage et d'intégrité	302
	Annexe E - Rapport d'audit non financier 2022, Gouvernance et conformité éthique	311
	Annexe F - Rapport d'audit non financier 2022, Programmes antidopage et d'intégrité	320



INTRODUCTION //

Le présent document est le Rapport annuel 2022 du Conseil qui couvre la période entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022, comme le requiert l'article 79 des Statuts de World Athletics, qui sera présenté lors de la réunion du Congrès de World Athletics en août 2023. Il fournit un résumé des principales décisions prises et activités menées au cours de la période visée et inclut les états financiers annuels vérifiés des deux exercices précédents.

Le Rapport annuel 2022 du Conseil est composé des rubriques suivantes :

- I. Rapport du Président
- II. Rapport du Bureau exécutif
- III. Rapport du Conseil
- IV. Rapports des Commissions
- V. Rapports des Groupes de travail et des Équipes spéciales
- VI. Rapports financiers et d'audit
 - Audit financier
 - Audits non financiers (gouvernance et conformité à l'éthique ; programmes antidopage et intégrité)



RAPPORT DU PRÉSIDENT //





L'année 2022 a été extraordinaire pour l'athlétisme, d'autant plus incroyable au sortir de deux années de perturbations dues à la pandémie.

Je suis immensément fier de ce que nous avons tous accompli dans le domaine de l'athlétisme ces dernières années, et en 2022 en particulier. Passons en revue les moments forts de cette année :

- Nous avons organisé et accueilli quatre compétitions de la Série mondiale, auxquelles ont concouru près de 4 000 athlètes venus de 180 pays. 261 records nationaux ont été établis et nous avons atteint une audience télévisuelle cumulée de plus d'un milliard de téléspectateurs
- L'impact total de l'organisation de nos quatre compétitions de la Série mondiale s'est élevé à 316 millions de dollars US (dont 237 millions de dollars US pour les Championnats du monde 2022). Il s'agit des conclusions d'une étude que Nielsen, un fournisseur officiel de World Athletics et des compétitions de la Série mondiale, a commencé à réaliser pour nous, mesurant l'impact de nos événements phares à la lumière de cinq indicateurs clés
- Nous avons également organisé une saison complète d'épreuves de la Ligue de diamant et 162 épreuves du Circuit continental de World Athletics dans le monde entier, au cours desquelles plus de 13 000 athlètes de 159 pays ont concouru. Au cours de ces deux séries de meetings, neuf records continentaux et 173 records nationaux ont été établis
- En somme, l'année 2022 s'est conclue sur les chiffres suivants : 200 événements organisés et trois millions de participants
- En 2022, nous avons enregistré 1,25 million de résultats pour les 180 000 athlètes de haut niveau en activité, dont plus de 400 000 records personnels réalisés tout au long de la saison
- Notre site Internet a reçu 34 millions de visiteurs et notre base de données statistiques sur les compétitions a été consultée plus d'un milliard de fois
- Notre couverture médiatique a permis de toucher 10 milliards de personnes et le nombre de nos followers sur les réseaux sociaux a franchi la barre des 10 millions
- Enfin, nous avons constaté un niveau élevé d'engagement de la part de toutes nos Fédérations membres. À titre d'exemples, plus de 5 000 personnes se sont inscrites à des formations sur notre plateforme eLearning, plus de 50 Fédérations membres et 100 000 enfants ont participé à notre première Journée Kids' Athletics, nous avons organisé 24 séances d'information à l'intention des Fédérations membres ainsi que d'autres sessions spécifiques et notre page Facebook sur l'égalité des sexes dans les fonctions dirigeantes compte désormais plus de 1 000 abonnés.

Fin 2022, notre partenaire Nielsen nous a transmis des données de suivi qui nous donnent un aperçu de la place de l'athlétisme dans le monde et du niveau d'engagement de nos fans.



Ces données montrent que l'athlétisme se classe au quatrième rang en termes d'intérêt au niveau mondial, derrière le football, la course à pied (qui, point intéressant, n'est pas considérée comme de l'athlétisme) et la natation. Rappelez-vous, en 2018/2019, nous étions en cinquième position. L'étude montre également que l'athlétisme jouit de la meilleure réputation parmi l'ensemble des sports dans le monde (89 % d'avis favorables). Concernant la réputation non plus en tant que sport, mais en tant que fédération internationale, World Athletics arrive en troisième position grâce à la robustesse de sa structure de gouvernance, derrière World Rugby et la fédération internationale de basket-ball (FIBA), avec 79 % d'avis favorables de la part des personnes sondées. Il s'agit d'une réussite remarquable compte tenu de la situation dans laquelle nous nous trouvions en 2015. Finalement, ces deux dernières années, World Athletics a vu son image progresser plus que n'importe quelle autre fédération sportive internationale.

Ces résultats sont vraiment encourageants et me disent que nous avons le vent en poupe et que, peu importe où vous vous trouvez dans le monde et quels que soient vos centres d'intérêt, il convient de poursuivre sur cette lancée.

«Poursuivre sur cette lancée», telle est ma devise pour 2023.

Vous êtes tous de fins observateurs du monde actuel. La situation est complexe tant d'un point de vue environnemental, économique, social et culturel. Tous les observateurs politiques parlent de vents contraires. Je n'ai personnellement pas souvenir d'une période plus compliquée que celle que nous vivons. Dans ce monde, il est plus important que jamais pour nous, en tant que sport, de faire parler notre savoir-faire sans jamais nous interrompre. En agissant par des moyens qui échappent aux grandes institutions, nous devons asseoir notre place dans ce monde complexe, car le sport jouit d'un statut unique pour aider les gouvernements et les communautés à faire face aux problèmes auxquels tant de nos pays et de nos populations sont confrontés.





Vous savez également que nous vivons dans un monde dans lequel les décisions sont prises rapidement et où les informations que nous voulons et dont nous avons besoin ne sont pas toujours facilement disponibles et, osons le dire, pas toujours véridiques. Cette incertitude sur la fiabilité des informations qui nous parviennent représente un défi. Nous sommes également engagés dans une course que nous ne pouvons pas nous permettre de perdre. C'est une course contre la montre et une course pour continuer à capter l'imagination des plus jeunes, car nous leur sommes redevables de nos actes aujourd'hui et à l'avenir. C'est également une course pour préserver leur attachement au sport tout au long de leur vie. En effet, lorsque la jeunesse d'aujourd'hui se lance dans le monde professionnel, assume des niveaux plus élevés de responsabilités et devient plus influente au sein des entreprises, des gouvernements et dans le milieu du sport (certains jeunes venant de l'athlétisme), elle apporte dans son sillage les connaissances acquises en grandissant dans le sport et les met au service de projets nouveaux ou à promouvoir. C'est ce que j'entends par «un attachement au sport tout au long de leur vie».

L'enjeu de cette course est également de s'assurer que les gouvernements sont conscients que nous sommes capables de les aider dans leurs nouvelles priorités. Cette course, nous ne la courrons pas contre les autres sports, mais contre toutes les autres influences qui s'exercent sur les jeunes d'aujourd'hui, toutes les influences extérieures potentielles qui les éloignent du sport, qui leur prennent du temps et qui, à vrai dire, sont plus stimulantes ou plus pertinentes dans leur vie. Par «pertinentes», j'entends qui trouvent plus facilement une place dans leur vie.

Il est important que notre sport prenne des décisions sans délai et que ces décisions soient focalisées sur ce que la prochaine génération attend de nous en tant que sport et sur la manière dont nous captions son imagination dans un monde en pleine effervescence de possibilités de divertissement concurrentes, de tendances en matière de technologie, de savoir-faire et d'activités de la vie courante. Nous devons comprendre les risques ET les tendances, car tous deux sont susceptibles de représenter de sérieux défis, mais aussi de créer des opportunités pour notre sport. Nous aborderons ces sujets plus en détail lors de notre Convention qui se tiendra prochainement à Budapest.

Je le répète, nous devons être plus courageux, plus innovants et plus rapides dans nos prises de décision. Albert Einstein disait : «La folie, c'est de faire toujours la même chose et de s'attendre à un résultat différent». Le moment est venu de jeter un regard profond et objectif sur nous-mêmes et sur nos propres procédures et activités afin d'évaluer notre degré de «folie». Nous devons continuer à financer et à investir dans des événements, des disciplines et des activités qui génèrent une croissance tangible, qui engagent nos fans et nous aident à fidéliser de nouvelles personnes à l'athlétisme.



Nous devons innover et, pour ce faire, nous devons être plus agiles et plus confiants dans la prise de décisions, l'organisation d'événements et l'attraction d'un plus grand nombre de personnes dans l'athlétisme à tous les niveaux.

Nous avons passé les trois dernières années à développer nos ressources, nos cours, nos outils et nos plateformes en ligne pour aider toutes les Fédérations membres à recruter plus d'entraîneurs et d'officiels techniques et à élaborer et organiser plus d'événements et de programmes créatifs qui soient attractifs pour la jeunesse, les gouvernements, les clubs et les écoles. Une part importante de nos ressources financières et humaines a été investie dans ces programmes. Nous souhaitons que davantage de Fédérations membres utilisent et adaptent ces ressources afin d'accroître la participation et de recruter davantage de personnes susceptibles de promouvoir notre sport.

Nos fondations sont solides. Nous assistons à l'éclosion de plus en plus de stars dans notre sport grâce aux histoires sur les athlètes que les médias et nous-mêmes racontons. Nous cherchons activement des moyens de les porter encore plus haut, en les aidant à acquérir une plus grande notoriété en leur consacrant des reportages et des documentaires et en les rendant plus accessibles aux fans et aux médias. La performance est essentielle, mais la personnalité et la passion sont également des vecteurs importants.

En 2023, nous poursuivrons sur notre lancée en tâchant de respecter les points suivants :

- Nous serons beaucoup plus performants dans la collecte, l'analyse et l'utilisation des données à plus grande échelle. Il est prioritaire pour notre croissance de devenir une organisation et un sport davantage guidés par les statistiques, de la candidature à l'organisation d'événements à l'héritage laissé par chaque événement en passant par l'organisation en elle-même. Nous avons déjà recueilli un grand nombre de données qui se révéleront précieuses pour éclairer les décisions à prendre dans les mois et les années à venir, que ces décisions portent sur le format des compétitions, les disciplines, les villes-hôtes, les championnats continentaux et nationaux ou autre



- Poursuivre sur notre lancée signifie travailler avec les gouvernements et les villes pour faire découvrir l'athlétisme à un plus grand nombre de personnes, en particulier les enfants, grâce à notre programme Kids' Athletics. Cela implique également de construire un vivier de personnes, au niveau des régions continentales et du monde entier, capables d'animer et d'enseigner ces programmes, qu'il s'agisse d'accompagner des groupes d'enfants au parc ou à la plage le week-end ou d'organiser des cours d'éducation physique dans les écoles et les clubs. Nous avons commencé ce travail dans certaines régions l'année dernière et nous étendrons nos efforts à toutes les régions en 2023. Notre Commission du développement aura un rôle pratique, en collaboration avec nos Fédérations membres, dans la gestion et le suivi de cette mission, avec l'objectif, en 2023, de toucher un million d'enfants par le biais de nos programmes et initiatives Kids' Athletics
- Avant la crise COVID, nous dépendions fortement des cours en présentiel avec des intervenants, avec seulement deux cours en ligne disponibles. Cette année, nous proposerons 15 cours en ligne, dans plusieurs langues, et nous nous sommes fixé comme objectif d'atteindre les 10 000 utilisateurs inscrits. Nous travaillons sur une campagne de recrutement visant spécifiquement les entraîneurs et les officiels techniques et soutenue par un nouveau plan pour les personnes afin d'aider les Fédérations membres à attirer et à fidéliser plus de personnes
- En 2023, nous organisons un tout nouvel événement de la Série mondiale, les Championnats du monde de course sur route qui rassemblent le mile, le 5km et le semi-marathon. Pour certaines épreuves, les athlètes recevront pour la première fois des médailles de Championnats du monde, tandis que les épreuves à participation massive occuperont une place aussi importante que celle accordée aux épreuves pour les athlètes de haut niveau. Il s'agit des premiers nouveaux championnats du monde depuis l'introduction des Relais mondiaux de World Athletics en 2014, il y a presque dix ans!
- Nous travaillons également sur un autre nouvel événement qui aura lieu en 2026, la seule année sans Championnats du monde World Athletics senior en plein air ni Jeux olympiques. Nous entendons créer un événement international différent et passionnant, qui puisse servir d'incubateur d'idées et de formats et offrir une tribune supplémentaire pour mieux faire connaître les athlètes et l'athlétisme
- Nous proposons davantage de compétitions du Circuit continental dans chaque région continentale et à tous les niveaux, offrant ainsi aux athlètes la possibilité de concourir davantage chez eux ou plus près de chez eux. N'oublions pas non plus la multiplication des courses sur route pour les athlètes de haut niveau et des épreuves à participation massive, ainsi que le renforcement des liens avec la communauté de la course en montagne et du trail qui connaît un véritable essor



- Enfin, pour les passionnés d'histoire parmi vous, 2023 marque le 40e anniversaire de nos Championnats du monde. Nous avons parcouru un long chemin en 40 ans, alors remontons le temps jusqu'en 1983 et célébrons ces 40 dernières années tout en planifiant les 40 prochaines qui promettent d'être bien différentes.

C'est sur cette lancée que nous voulons capitaliser et construire.

Au risque de me répéter, nous n'avons jamais eu une aussi bonne occasion de développer l'athlétisme qu'au cours des prochaines années. Avec notre Plan mondial pour l'athlétisme 2022-2030, que chacun d'entre vous a contribué à élaborer, nous disposons d'un ensemble précis d'initiatives qui nous permettront de saisir pleinement la chance qui s'offre à nous. Quelle que soit la taille de votre Fédération membre, vous pouvez vous développer. C'est sur ce point que nous devons nous concentrer.

Alors qu'en 2023 nous avons trois compétitions de la Série mondiale, y compris, bien sûr, nos Championnats du monde en plein air à Budapest, le programme de l'année 2024 prévoit cinq de nos championnats plus les Jeux olympiques. Il n'y a donc pas de temps à perdre. Nous devons nous assurer que toutes nos pièces maîtresses sont en place au cours de 2023 et que toutes les ressources qui sont développées sont utilisées par toutes les Fédérations membres et les Associations continentales.

Comme à l'accoutumée, je tiens à vous remercier toutes et tous pour votre travail et votre dévouement au service de vos athlètes et de vos communautés. L'athlétisme est certes un sport principalement individuel, mais le développement de la participation et de la popularité de l'athlétisme est un travail d'équipe. Je vous suis reconnaissant pour le temps et l'énergie que vous consacrez à votre travail.





RAPPORT DU BUREAU EXÉCUTIF //

Le Bureau exécutif est composé des membres suivants :

- Sebastian COE (GBR), Président
- Sergueï BUBKA (UKR), Premier vice-président
- Geoff GARDNER (NFI), Vice-président
- Ximena RESTREPO (COL), Vice-présidente
- Nawaf Bin Mohammed AL SAUD (KSA), Vice-président
- Hasan ARAT (TUR), Membre désigné
- Abby HOFFMAN (CAN), Membre désignée
- Sunil SABHARWAL (USA), Membre désigné
- Jon RIDGEON (GBR), Directeur général (membre de droit, sans droit de vote)

Le mandat du Bureau exécutif est de quatre ans (2019-2023).

De plus amples renseignements concernant le Bureau exécutif sont disponibles sur le site Internet [en cliquant ici](#).

Le Bureau exécutif est compétent pour toutes les décisions liées aux activités de World Athletics, y compris l'examen du Plan stratégique de World Athletics; l'adoption et le suivi du plan et du budget annuels; la planification financière et le contrôle des revenus et des dépenses; l'identification et la gestion des risques; ainsi que l'élaboration des contrôles internes, des politiques organisationnelles, des procédures et des dispositifs. Le Bureau exécutif fournit des conseils en matière de stratégie. Il fait rapport à chaque réunion du Conseil et tous les ans au Congrès.

En 2022, le Bureau exécutif s'est réuni à six reprises, comme précisé ci-après :

- 25 janvier, en vidéoconférence;
- 8 mars, en vidéoconférence;
- 10 mai, en vidéoconférence;
- 12 juillet, Eugene, Oregon, USA;
- 26 et 27 septembre, Londres, GBR (une « retraite » de deux jours);
- 28 novembre, Rome, ITA.

Deux séances d'information dédiées ont été organisées pour permettre au Bureau exécutif d'approfondir certains sujets, notamment l'élaboration de la proposition concernant le projet « Moonshot » ainsi que le plan annuel et le budget au titre de l'année 2023.



Comités du Bureau exécutif

De plus amples renseignements concernant les trois Comités du Bureau exécutif sont disponibles sur le site Internet [en cliquant ici](#). Une synthèse de leurs travaux est présentée ci-après.

Comité d'audit et des finances

La mission première du Comité d'audit et des finances est de conseiller et de seconder le Bureau exécutif dans :

- l'exercice de ses responsabilités en matière de rapports financiers et de contrôle interne; et
- l'examen des questions relatives à la gestion financière aux fins de veiller à la stabilité financière et de renforcer les mécanismes de transparence et de l'imputabilité.

En 2022, le Comité s'est donc principalement concentré sur l'examen des audits financiers et des audits non-financiers ainsi que sur la mise en œuvre du plan financier annuel, y compris l'approbation du plan annuel 2023 et des prévisions budgétaires quadriennales pour recommandation au Bureau exécutif.

Composition

- Sunil SABHARWAL (USA), Président
- Nawaf Bin Mohammed AL SAUD (KSA), Membre du BE
- Julie ASANTE (GHA), Membre indépendant
- Riaan CLOETE (AUS), Membre indépendant
- Mary HARDY (GBR), Membre indépendant

Comité des risques

La mission première du Comité des risques est de seconder le Bureau exécutif dans l'exercice de ses responsabilités en matière d'identification et de gestion des principaux secteurs de risques pour l'organisation, y compris l'examen régulier du registre des risques de l'organisation.

La gestion des risques a été un thème fondamental tout au long de l'année 2022, compte tenu de l'évolution rapide du contexte économique, politique et sanitaire mondial. Le Comité des risques a recensé et surveillé les risques, ainsi que les relations entre ces risques, leur impact potentiel et les mesures d'atténuation associées, au regard des objectifs stratégiques de l'organisation. Il en a rendu compte au Bureau exécutif.



Composition

- Hasan ARAT (TUR), Président
- Ximena RESTREPO (COL), Membre du BE
- Arnis LAGZDINS (LAT), Membre indépendant
- Joanne MORTIMORE (CAN), Membre indépendant
- Adille SUMARIWALLA (IND), Membre désigné

Comité de rémunération

La mission première du Comité de rémunération est d'examiner et de faire des recommandations au Bureau exécutif sur la rémunération des officiels, conformément au cadre et à la politique établis en matière de rémunération.

En 2022, le Comité a poursuivi l'élaboration du cadre et de la politique de rémunération de World Athletics pour la période 2023-2027, lesquels doivent être finalisés en 2023 et approuvés par le Bureau exécutif pour prendre effet après le Congrès électoral de 2023.

Composition

- Abby HOFFMAN (CAN), Présidente
- Sergueï BUBKA (UKR), Membre du BE
- Rob CLARKE (GBR), Membre indépendant
- Jean GRACIA (FRA), Membre indépendant
- Renee WASHINGTON (USA), Membre indépendant





Principales décisions

Les principaux axes de travail sur lesquels le Bureau exécutif se concentre actuellement ainsi que les décisions qu'il a prises en 2022 peuvent être résumés ainsi :

Thématiques clés	Axes de travail et décisions
Plan stratégique	Examen en cours du Plan stratégique 2020-2023 de World Athletics et suivi des progrès accomplis au regard des objectifs identifiés et des indicateurs clés de performance (ICP). À la fin de l'année 2022, il a été signalé que pour 15 des 16 objectifs énoncés dans le Plan, les avancées étaient en adéquation avec les indicateurs clés de performance et en bonne voie pour atteindre les objectifs fixés d'ici à la fin de l'année 2023 (les précisions sur les progrès accomplis sont présentées ci-après dans la présente section).
Stratégie commerciale	Suivi en cours de la stratégie commerciale et du portefeuille de sponsors, y compris l'identification de nouvelles catégories potentielles de parrainage (voir les informations détaillées ci-après). En 2022, World Athletics a désigné The Daily Mile comme partenaire des Championnats du monde d'athlétisme Oregon22 et a renouvelé son partenariat avec Pinsent Masons en tant que fournisseur.
Gestion des risques	<p>Suivi de la gestion des risques, en particulier en ce qui concerne les facteurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Report ou annulation des futurs événements de la Série mondiale d'athlétisme, en particulier ceux organisés sur le territoire chinois et notamment en raison de la politique « zéro COVID » adoptée par la Chine• L'invasion de l'Ukraine par la Russie et les conséquences économiques et politiques qui en découlent aux niveaux mondial et local• Capacité et ressources de World Athletics aux fins d'organiser les quatre événements de la Série mondiale d'athlétisme, ainsi que les divers objectifs définis dans le Plan mondial, le Plan stratégique et les plans annuels des différents départements du siège de WA. <p>Pour étayer la procédure de gestion des risques, outre le registre des risques de l'institution, qui a été approuvé par le Bureau exécutif, un nouveau suivi des risques liés aux événements a également été mis en place et une boîte à outils de gestion des risques a été créée à l'intention des comités locaux d'organisation.</p>
Rémunération	<p>Les principes de rémunération en vigueur pour la période 2023-2027 applicables aux organes suivants ont été approuvés et se résument comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none">• Les membres du Conseil, présidents continentaux, présidents de Commission, les président et membres du Panel de vérification, les président et membres du Bureau de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme : ils perçoivent des honoraires annuels et des indemnités journalières ; et,• Les membres des commissions, les membres (non-membres du Conseil) des groupes de travail et des équipes spéciales, ainsi que les présidents et membres du Panel de supervision des élections, du Panel de nomination et du Panel de nomination au Bureau exécutif : les titulaires de ces postes, qui agissent sur la base du bénévolat, ne perçoivent pas d'honoraires annuels, mais perçoivent des indemnités journalières.



Thématiques clés	Axes de travail et décisions
Nominations	La société Sport Resolutions a été approuvée en tant que secrétariat indépendant du Tribunal disciplinaire pour une période de quatre ans (du 1 ^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2025) (recommandation faite par l'Unité d'intégrité de l'athlétisme).
Projet Moonshot	<p>Lors de chacune de ses réunions en 2022, le Bureau exécutif a été tenu au courant des avancées du Projet Moonshot, un projet d'investissement stratégique visant à garantir de nouvelles sources de revenus pour World Athletics.</p> <p>World Athletics a travaillé aux côtés de Two Circles et Oakwell pour analyser et élaborer des concepts/idées porteurs de croissance, notamment en évaluant et en établissant des modèles de budget pour chacun des concepts, en effectuant des projections sur les revenus susceptibles d'en être générés et en évaluant le potentiel d'investissement. Une présélection de projets a été établie par le Bureau exécutif, avec la contribution du Conseil et d'autres acteurs. Deux projets prioritaires ont ainsi été identifiés : le premier vise à accroître la base de données de fans de World Athletics et le second à créer un nouvel événement d'athlétisme innovant. La réalisation de ces initiatives est en cours en 2023.</p>
Plan et budget annuels	<p>Le Bureau exécutif a approuvé le plan et le budget annuels au titre de l'année 2022. Le plan a été élaboré avec l'aide de l'équipe de direction. Il portait sur les initiatives clés prévues pour 2022, couvrant l'ensemble des départements, ainsi que sur les cinq projets prioritaires de l'institution qui ont été approuvés comme suit :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Faire croître l'athlétisme - Projet Moonshot2. Projet USA3. Protection4. Programme Kids' Athletics5. Mobilisation des fans.
Rôles et méthodes de travail	Le Bureau exécutif a mené une réflexion sur les rôles et les résultats des organes décisionnels de World Athletics à la lumière du tout premier cycle de quatre ans qui a suivi les réformes. Cela a donné lieu à un examen approfondi des responsabilités du Bureau exécutif dans le cadre des structures globales de gouvernance, ainsi que de leur champ d'application et de leurs méthodes de travail. Une série de mesures ont été convenues pour accroître l'efficacité, la participation et les modes de collaboration à l'avenir, y compris l'élaboration d'un plan détaillé de travail relatif au Bureau exécutif.
Subventions	Le Bureau exécutif a fait part de ses observations sur les subventions proposées pour les Fédérations membres et les Associations continentales, dans le respect du nouveau cadre de développement et des principes qui le sous-tendent. La Subvention pour la croissance à destination des Fédérations membres a été lancée en mai 2022. Elle remplace la subvention du Dividende olympique pour l'athlétisme (DOA). La nouvelle subvention est axée sur des projets, comportant des objectifs stratégiques devant répondre aux besoins des Fédérations membres au niveau local, tout en contribuant à la croissance globale de notre sport par le biais d'actions définies dans le cadre du Plan mondial.



Thématiques clés	Axes de travail et décisions
Activités et programme de travail du BE 2022-2023	<p>Le Bureau exécutif a finalisé son programme de travail pour les années 2022 et 2023. Le programme de travail définit les postes de travail qui doivent faire l'objet de mises à jour régulières, par exemple les opérations du siège, les aspects financiers et commerciaux; il identifie les priorités qui nécessiteront une analyse et une contribution plus poussées, par notamment l'élaboration du Plan stratégique pour la période 2024-2027.</p>
Compétitions de la Série mondiale d'athlétisme	<p>À chacune de ses réunions en 2022, le Bureau exécutif a reçu un compte rendu sur les aspects commerciaux, financiers et les risques liés à l'organisation des futures compétitions de la Série mondiale d'athlétisme, avec un suivi particulier des Championnats du monde d'athlétisme de Budapest 23.</p> <p>Par ailleurs, le Bureau exécutif a donné son avis en ce qui concerne l'examen du modèle financier des Championnats du monde de marche par équipes ainsi que sur les impératifs stratégiques proposés pour le processus de candidature à l'organisation des Championnats du monde d'athlétisme 2027 et pour la sélection de la ville-hôte des Championnats du monde d'athlétisme de 2025. La contribution du Bureau exécutif met l'accent sur tout ce qui a trait aux risques, à l'impact commercial et financier. Les retours d'information fournis aident le Conseil dans sa prise de décision.</p>
Finances et audits	<p>À chacune de ses réunions en 2022, le Bureau exécutif a été tenu informé du suivi des dépenses et des revenus au regard du budget approuvé. Il a constaté que World Athletics opérait dans les limites du budget et des réserves de trésorerie prévues.</p> <p>Sur recommandation du Comité d'audit et des finances, le Bureau exécutif a approuvé le rapport d'audit financier 2021 publié par EY, y compris les états financiers y afférents. Il a également approuvé les rapports des audits non financiers 2021 portant, d'une part, sur la gouvernance et la conformité éthique et, d'autre part, sur le programme de lutte contre le dopage et d'intégrité. Le rapport annuel 2021 et les audits ont été publiés sur le site Internet en août 2022.</p>
L'avenir du sport	<p>Deloitte a présenté au Bureau exécutif un exposé sur les tendances et les risques au niveau mondial en ce qui concerne l'avenir du sport. Les principaux facteurs de bouleversement et moteurs de changement convenus par le Bureau exécutif sont la future génération d'athlètes, de fans et de collaborateurs, le rythme des mutations des technologies numériques et l'évolution du marché du sport au niveau mondial. Ces tendances sont des éléments importants à prendre en compte pour la hiérarchisation des projets à mener et la mise au point du prochain plan stratégique.</p>





Partenariats commerciaux

Dentsu Athletics

Le Bureau directeur de World Athletics-Dentsu poursuit son travail conjoint dans le but d'accroître les revenus commerciaux. Il a présenté un compte rendu trimestriel au Bureau exécutif sur les progrès réalisés au regard de la stratégie commerciale de World Athletics. Le Bureau directeur de World Athletics-Dentsu, ainsi que les sous-groupes de travail chargés respectivement des opérations conjointes, des questions commerciales et des médias se réunissent régulièrement pour veiller à la bonne mise en œuvre de la stratégie commerciale.

Affiliés commerciaux de World Athletics et des compétitions de la Série mondiale d'athlétisme

En 2022, alors que le monde se libérait du confinement et que de nombreuses entreprises/marques suspendaient leurs dépenses marketing, il était temps de prendre contact avec autant de nouvelles marques que possible et de tisser des relations avec elles dans la perspective des Championnats du monde d'athlétisme de 2022 qui auraient lieu pour la première fois aux États-Unis. World Athletics et Dentsu ont réussi à faire en sorte que The Daily Mile devienne un partenaire des Championnats du monde d'athlétisme Oregon22. Ils ont également renouvelé l'accord de parrainage existant avec Pinsent Masons pour quatre années supplémentaires.

Le Bureau exécutif a continué de jouer un rôle déterminant en soutenant de manière proactive l'équipe des partenariats commerciaux dans leurs échanges avec des partenaires potentiels ce qui, nous l'espérons, aboutira à de nouveaux partenariats à venir.

Partenaires officiels

Les partenaires de premier plan de World Athletics sont ASICS, Seiko et TDK.

Fournisseurs officiels

Mondo, Nielsen et Pinsent Masons sont les fournisseurs officiels.

Partenaires médias

TBS est partenaire officiel de World Athletics dans le domaine des médias.

Eurovision Sport et ESPN sont les partenaires officiels de World Athletics en matière de distribution médiatique en Europe et en Afrique.

La liste des partenaires officiels de World Athletics, publiée sur notre site Internet, est accessible [en cliquant ici](#).



Stratégie de World Athletics pour la croissance 2020-2023



STRATÉGIE POUR LA CROISSANCE 2020-2023

Notre Vision

UTILISER LA PUISSANCE ET L'ACCESSIBILITÉ DE L'ATHLÉTISME ET DE NOS ATHLÈTES POUR CRÉER UN MONDE PLUS SAIN ET PLUS EN FORME

Notre Mission

DÉVELOPPER

Développer l'athlétisme et le rendre pertinent dans la vie des personnes et dans celle de leurs communautés.

INSPIRER

Créer des compétitions, des événements, des programmes et des activités accessibles et attrayants à l'échelle mondiale afin que nos athlètes talentueux puissent divertir et inspirer le monde.

DIRIGER

Incarnar le meilleur exemple d'une fédération sportive bien gouvernée, prenant des décisions courageuses en matière de leadership et valorisant les partenariats, pour que l'athlétisme se développe dans le monde entier.

Notre Approche.

Rendre les bonnes pratiques encore meilleures grâce à un programme d'amélioration continue et la mise en place de nouvelles initiatives et de nouveaux programmes innovants.

Nos Objectifs

PARTICIPATION

Nous organiserons davantage d'événements à tous les niveaux du sport ; qu'il s'agisse d'organiser davantage de compétitions d'athlétisme de calibre mondial sur tous les continents aux niveaux national, régional et international, ou de garantir qu'il y ait des opportunités pour que les enfants s'essayent à notre sport où qu'ils vivent et des campagnes pour que davantage de personnes deviennent actives grâce à la course à pied.

INDIVIDUS

Nous célébrerons, soutiendrons et développerons les personnes (entraîneurs, officiels, bénévoles et professionnels) qui jouent un rôle dans la pratique de notre sport dans le monde entier, à tous les niveaux, en offrant un accès et des moyens clairs pour toutes et tous. Nous doublerons le nombre de nouvelles personnes qui soutiennent la pratique de notre sport, que ce soit en tant qu'entraîneurs, officiels ou dans des fonctions au sein d'une Fédération membre, d'un événement ou d'un club.

FANS

Nous voulons que nos fans assistent aux performances de nos athlètes ou les regardent concourir, qu'ils apprennent à les connaître et qu'ils échangent avec eux grâce à de nouvelles plateformes et initiatives. D'ici 2024, notre objectif est d'augmenter la portée de nos diffusions, de doubler le suivi numérique et de créer une base de données d'un million de fans connus qui choisissent activement de se connecter et de s'engager avec nous et notre sport.

PARTENARIATS

En tant que sport le plus accessible au monde, nous nous appuyons sur des partenariats solides pour organiser des événements et des programmes à tous les niveaux. Nous apprécions ces partenariats et visons à doubler le nombre actuel de partenariats commerciaux et non commerciaux significatifs afin de générer de nouvelles opportunités financières et d'activation pour notre sport, nos athlètes, nos Fédérations membres et nos communautés dans le monde entier.

Nos Parties Prenantes

Les Fédérations membres, les Athlètes, les Partenaires, les Fans, nos Concitoyens et les Médias.

Nos Valeurs

Respect, Intégrité, Leadership, Engagement, Innovation, Excellence.





Le Plan stratégique de World Athletics, établi pour la période quadriennale 2020-2023, a identifié 16 objectifs à travers quatre piliers stratégiques. Des mises à jour régulières des activités ont été partagées et discutées avec le Bureau exécutif.

Dix des 16 objectifs (63 %) ont été atteints avant la fin de 2022, ce qui comprend la reconduction de l'objectif de suivi numérique qui a été atteint à la fin de la première année. Le programme Kids' Athletics prend de l'ampleur dans de nombreuses Fédérations membres tandis que des formats en plein développement comme le Circuit continental et d'autres meetings d'une journée offrent davantage d'opportunités aux athlètes du monde entier de concourir plus souvent dans leur région. En 2022, davantage de formations sur plusieurs plateformes et dans plusieurs langues ont été créées. À titre de comparaison, en 2020, seuls deux cours en ligne étaient disponibles pour les 897 inscrits sur la plateforme d'apprentissage en ligne. 15 cours seront disponibles en 2023 pour un objectif de 10 000 utilisateurs inscrits. La modification de nos procédures de candidature à l'organisation d'un événement permet de sélectionner des candidats solides pour nos prestigieux événements. D'ailleurs, les études d'impact menées par Nielsen et lancées l'année dernière seront essentielles pour présenter des arguments solides et concrets aux futurs candidats à l'organisation d'un événement.

Cinq objectifs (31 %) seront atteints d'ici la fin de la période couverte par le Plan stratégique (2023). Il s'agit notamment de l'augmentation de 10 % des audiences de retransmission et d'être à guichet fermé pour les deux compétitions de la Série mondiale qui se dérouleront au cours de cette période. Nous sommes également en bonne voie pour atteindre l'objectif de doubler le nombre de partenariats commerciaux d'ici à la fin de 2023. En 2020, nous en comptions cinq. À la fin de 2022, nous en avons sept. Les Championnats du monde de World Athletics Tokyo 2025 nous assureront au moins deux nouveaux sponsors. En 2023, il s'agira de faire fructifier ces opportunités en adoptant un modèle axé sur la relation avec les particuliers.

Alors que des progrès significatifs ont été réalisés dans la création d'une base de données d'un million de fans identifiés, cet objectif ne sera pas atteint d'ici la fin de 2023. Ceci dit, une stratégie, un plan et des ressources précises sont en place pour bâtir une base de données étoffée en capitalisant sur les Championnats du monde Budapest 23, les Jeux olympiques de Paris 2024 et les Championnats du monde Tokyo 25.



Les 16 objectifs

Participation	Attirer davantage de villes candidates à l'organisation des compétitions de la Série mondiale	Deux campagnes par an pour encourager le changement	Créer des compétitions d'athlétisme de classe mondiale dans 16 régions	Créer et lancer le programme Kids' Athletics	Offrir davantage de possibilités de participation aux populations du monde entier, à tous les niveaux et dans tous les groupes d'âge
Personnes	Partager les compétences et les connaissances avec et entre nos Fédérations membres	Mettre en œuvre la réforme de la gouvernance	Mettre en place les meilleures ressources pédagogiques possibles, accessibles grâce à la plateforme eLearning	Doubler le nombre de personnes nouvellement recrutées pour aider notre sport	
Partenariats	Augmenter le nombre de partenariats non commerciaux importants	Valoriser nos partenariats existants	Doubler le nombre de partenariats commerciaux		
Fans	Doubler notre popularité en ligne	Augmenter l'audience des retransmissions de 10 %	Remplir les stades lors des compétitions de la Série mondiale et attirer davantage de spectateurs à tous les niveaux	Créer une base de données d'un million de fans	





RAPPORT DU CONSEIL //

Gouvernance et affiliés

Conseil

Avec l'invasion militaire illégale par la Russie et la guerre en Ukraine qui ont dominé le paysage mondial en 2022, ainsi que les enjeux géopolitiques, économiques et humanitaires qui en découlent à travers le monde, en plus des questions de santé publique persistantes liées à la pandémie de COVID-19, le Conseil s'est attaché à faire en sorte que les quatre événements de la Série mondiale d'athlétisme (WAS) aient bien lieu en 2022 et à maintenir un calendrier complet de meetings d'une journée. Parmi ces événements figuraient les premiers Championnats du monde d'athlétisme senior en plein air organisés depuis trois ans qui se déroulèrent dans l'Oregon, aux États-Unis.

De plus, parmi les principaux domaines de travail qui incombait au Conseil en 2022 figuraient la concrétisation des objectifs et des actions du Plan stratégique 2020-2023 et la mise en œuvre du Plan mondial pour l'athlétisme 2022-2030. Ce travail portait également sur l'élaboration de documents relatifs à la protection et d'outils complémentaires à l'intention des Fédérations membres et des Associations continentales; le déploiement du programme Kids' Athletics; la poursuite du développement de la plateforme d'apprentissage en ligne, ainsi qu'une attention particulière portée au développement durable et à l'innovation dans le domaine des compétitions.





Le Conseil, dont le rôle est de régir l'athlétisme, est composé des membres suivants :

- Sebastian COE (GBR), Président
- Sergueï BUBKA (UKR), Premier vice-président
- Geoff GARDNER (NFI), Vice-président
- Nawaf Bin Mohammed AL SAUD (KSA), Vice-président
- Ximena RESTREPO (COL), Vice-présidente
- Alberto JUANTORENA (CUB), Membre individuel
- Nawal EL MOUTAWAKEL (MAR), Membre individuel
- Abby HOFFMAN (CAN), Membre individuel
- Dahlan AL HAMAD (QAT), Membre, Représentant continental pour l'Asie
- Hamad KALKABA MALBOUM (CMR), Membre, Représentant continental pour l'Afrique
- Anna RICCARDI (ITA), Membre individuel
- Sylvia BARLAG (NED), Membre individuel
- Hiroshi YOKOKAWA (JPN), Membre individuel
- Antti PIHLAKOSKI (FIN), Membre individuel
- Adille SUMARIWALLA (IND), Membre individuel
- Nan WANG (CHN), Membre individuel
- Willie BANKS (USA), Membre individuel
- Raul CHAPADO (ESP), Membre individuel
- Dobromir KARAMARINOV (BUL), Membre, Représentant continental pour l'Europe
- Beatrice AYIKORU (UGA), Membre individuel
- Mike SANDS (BAH), Membre, Représentant continental pour l'Amérique du Nord, l'Amérique centrale et les Caraïbes
- Hélio Marinho GESTA DE MELO (BRA), Membre, Représentant continental pour l'Amérique du Sud
- Robin Samong EUGENIO (NMI), Membre, Représentant continental pour l'Océanie
- Renaud LAVILLENIE (FRA), Membre, Président de la Commission des athlètes
- Valerie ADAMS (NZL), Membre, Représentante de la Commission des athlètes

Le mandat du Bureau exécutif est de quatre ans (2019-2023). Des informations détaillées concernant le Bureau exécutif sont disponibles sur le site Internet [en cliquant ici](#).



Réunions du Conseil

En 2022, le Conseil s'est réuni à trois reprises :

- 227^e réunion du Conseil, les 9 et 10 mars, en visioconférence
- 228^e réunion du Conseil, les 13 et 14 juillet, à Eugene, États-Unis
- 229^e réunion du Conseil, les 29 et 30 novembre, à Rome, Italie.

La réunion du Conseil du mois de mars 2022 s'est déroulée en visioconférence, en deux sessions d'environ trois heures chacune. Les réunions du Conseil à Eugene et à Rome se sont déroulées selon un format hybride, les membres du Conseil et les intervenants pouvant y prendre part en distanciel. Le Conseil s'est également réuni au pied levé le 1^{er} mars 2022 pour débattre et décider des suites à donner par World Athletics face à l'invasion militaire illégale de l'Ukraine par la Russie, elle-même soutenue par le Bélarus.

Séances d'information à l'intention du Conseil

Outre les réunions officielles du Conseil, des séances d'information ont été organisées tout au long de l'année à l'intention du Conseil. Elles ont permis de présenter de plus amples informations et de tenir des discussions plus approfondies sur des sujets précis, notamment la gouvernance future dans le domaine de l'athlétisme handisport, les principes du projet Moonshot, les propositions d'évolution des relais mondiaux d'athlétisme, les propositions de modification des règles de compétition, ainsi que les innovations et les tendances futures ayant une incidence sur le sport. D'autre part, toutes les présentations des candidats à l'organisation de l'édition 2025 des Championnats du monde d'athlétisme et de l'édition 2024 des Relais mondiaux ont été communiquées au Conseil par le biais de séances d'information en ligne.

Le Conseil a également pris des décisions par courrier électronique, ponctuellement lorsque nécessaire, dans le but de faciliter l'avancée de dossiers et pour respecter les délais impartis.

Un résumé des décisions clés prises par le Conseil et leur mise en œuvre par le siège de WA figure dans les sections pertinentes du présent Rapport annuel.

Trophées de World Athletics 2022

Les Trophées de World Athletics 2022 ont été célébrés via les plateformes de médias sociaux de World Athletics entre novembre et décembre. Les lauréats ont été annoncés à partir du 28 novembre, en commençant par le Prix d'excellence pour les entraîneurs, pour finir le 5 décembre avec l'annonce des athlètes de l'année et des étoiles montantes. Au total, 10 trophées ont été décernés et les communiqués de presse annonçant chaque lauréat sont consultables [en cliquant ici](#).



Sydney McLaughlin-Levrone (États-Unis) et **Mondo Duplantis** (Suède), tous deux champions du monde et détenteurs de records du monde, ont été nommés [Athlètes de l'année de World Athletics](#). Les autres récipiendaires étaient :

- **Prix des Étoiles montantes** : [la lanceuse de javelot Adriana Vilagos \(Serbie\) et le sprinter Erriyon Knighton \(États-Unis\)](#)
- **Prix de la Fédération membre** : [Confederacao Brasileira de Atletismo \(Fédération brésilienne d'athlétisme\)](#)
- **Prix du fair play** : [Katie Nageotte et Holly Bradshaw](#)
- **Prix du président** : [Fédération ukrainienne d'athlétisme](#)
- **Prix d'excellence pour les entraîneurs** : [Gennadii Zuiev](#)
- **Prix de la femme de l'année** : [Donna Fraser](#)
- **Prix de la photographie d'athlétisme de l'année** : [photo de Martin Rickett d'une chute au saut de rivière lors du steeple féminin aux Championnats du monde Oregon22](#).

Membres affiliés

Obligations des Fédérations membres

En vertu des dispositions de l'article 9 des Statuts de World Athletics, il est procédé à un suivi annuel du respect par les Fédérations membres des obligations qui leur incombent. Toutes les Fédérations membres ont acquitté leurs obligations en matière d'établissement de rapports en 2022.

Fédération d'athlétisme du Bélarus

À la suite de l'implication du gouvernement de la République du Bélarus dans l'invasion illégale de l'Ukraine par la Russie, qui est contraire aux buts de World Athletics, le Conseil a décidé, le 1^{er} mars 2022, d'exclure des événements de la Série mondiale d'athlétisme, jusqu'à nouvel ordre les athlètes de la Fédération d'athlétisme du Bélarus, le personnel d'encadrement des athlètes, les officiels de la fédération et les officiels ressortissants du Bélarus. Il a également été convenu de discuter plus avant, lors de la réunion du Conseil suivante, de l'invasion illégale de l'Ukraine par la Russie et plus particulièrement du statut de membre de la Fédération d'athlétisme du Bélarus, ainsi que de la question des éventuelles sanctions complémentaires à imposer. Le [communiqué de presse](#) relatif aux décisions prises par le Conseil a été publié le 1^{er} mars 2022.



Lors de sa réunion de mars 2022, le Conseil a décidé que les sanctions supplémentaires suivantes devaient être imposées à la Fédération d'athlétisme du Bélarus, avec effet immédiat et jusqu'à nouvel ordre :

1. Suspension du droit d'organiser une compétition internationale ou des événements de l'Association européenne d'athlétisme, ce qui inclut les événements de la Série mondiale de World Athletics, les meetings du Circuit continental de World Athletics et toute autre compétition internationale ;
2. Suspension du droit d'assister, de prendre la parole et/ou de voter aux réunions du Congrès ou dans le cadre des décisions à prendre par le Congrès ;
3. Aucune accréditation pour participer aux événements de la Série mondiale de World Athletics, y compris les Championnats du monde en salle de World Athletics Belgrade 22 et les Championnats du monde de World Athletics Oregon22 ;
4. Interdiction au personnel de la Fédération membre de prendre part aux programmes de développement ou professionnels de World Athletics.

Lors de sa réunion en mars 2023, le Conseil a confirmé cette position et les sanctions susmentionnées à l'encontre de la Fédération bélarusse d'athlétisme.

Fédération russe d'athlétisme

La Fédération russe d'athlétisme (RusAF) est restée suspendue de World Athletics jusqu'en 2022 pour son implication dans les défaillances répétées du programme antidopage russe qui ont été identifiées en 2015. En réponse à l'invasion illégale de l'Ukraine par la Russie en mars 2022, le Conseil a décidé que, indépendamment de ses décisions découlant des travaux de l'Équipe de travail sur la Russie, aucun athlète neutre autorisé (ANA) russe ne pourrait concourir et aucun officiel les encadrant ne pourrait participer aux compétitions de la Série mondiale d'athlétisme organisées jusqu'à nouvel ordre.

Le 23 mars 2023, le Conseil a décidé que les conditions antidopage pour la réintégration de la RusAF au sein de World Athletics étaient remplies. Toutefois, le Conseil a décidé de maintenir l'exclusion de la RusAF et de la Fédération d'athlétisme du Bélarus en raison de l'invasion illégale de l'Ukraine. Ces décisions du Conseil sont tout à fait distinctes et en dehors des attributions de l'Équipe de travail sur la Russie.



Vous trouverez ci-après un bref historique de la décision du Conseil concernant la réintégration de la RusAF (les informations détaillées sont contenues dans le mandat de l'Équipe de travail sur la Russie et dans ses rapports précédents, accessibles sur le site Internet de World Athletics [en cliquant ici](#)) :

1. Le Conseil a suspendu la RusAF en novembre 2015 en raison de manquements répétés à ses obligations en matière de lutte contre le dopage. Le Conseil a décidé que la RusAF ne serait réintégrée que lorsqu'elle aurait démontré que les conditions suivantes avaient été remplies et que le respect de ces conditions était à même de perdurer
 - a. La RusAF respecte toutes les exigences du Programme mondial antidopage et des Règles antidopage de World Athletics applicables à une fédération nationale
 - b. World Athletics et l'Agence russe antidopage (RUSADA) sont en mesure de mener, efficacement et sans interférence, leurs activités antidopage respectives en Russie et en relation avec les athlètes russes et le personnel d'encadrement des athlètes
 - c. En conséquence, la participation aux compétitions internationales des athlètes et du personnel d'encadrement des athlètes relevant de la compétence de la RusAF ne compromettra pas l'intégrité de ces compétitions.
2. Le Conseil a nommé l'Équipe de travail sur la Russie en novembre 2015 pour superviser et rendre compte au Conseil des efforts déployés par la RusAF pour remplir ces conditions, qui ont été traduites en une série d'exigences spécifiques
3. En juin 2016, le Conseil a approuvé une modification des règles permettant aux athlètes affiliés à la RusAF en mesure de démontrer leur absence d'implication dans les défaillances du système antidopage russe de participer à des compétitions internationales non pas en tant que représentants de la Russie, mais en tant qu'ANA
4. En novembre 2019, le Conseil a décidé de suspendre le processus de réintégration dans l'attente de la résolution des accusations que l'Unité d'intégrité de l'athlétisme (UIA) avait portées contre la RusAF pour violation de ses obligations antidopage dans le cadre de l'affaire Lysenko
5. En mars 2020, le Conseil a imposé des sanctions à la RusAF pour ces infractions antidopage et a demandé à l'Équipe de travail de reprendre sa mission de supervision des efforts de la RusAF pour satisfaire aux conditions de réintégration
6. En février 2021, le Conseil a approuvé un plan de réintégration détaillé ainsi que les étapes et les indicateurs clés de performance (ICP) associés (« le plan de réintégration », accessible [en cliquant ici](#)), que la RusAF était tenue de mettre en œuvre. L'Équipe de travail sur la Russie a nommé des experts indépendants pour contrôler la mise en œuvre du plan de réintégration par la RusAF. Lors des réunions ultérieures du Conseil, l'Équipe de travail a rendu compte des progrès réalisés par la RusAF dans la mise en œuvre du plan de réintégration.



Lors de sa dernière réunion, en novembre 2021, le Congrès a décidé (dans l'exercice de ses pouvoirs en vertu de l'article 13.7 des Statuts) que la suspension de la RusAF se poursuivrait jusqu'à ce que le Conseil décide que toutes les conditions fixées ponctuellement par le Conseil pour lever la suspension de la RusAF et rétablir son adhésion ont été remplies. Les conditions fixées par le Conseil étaient les suivantes : (1) la RusAF devait respecter les étapes et les indicateurs clés de performance définis dans le plan de réintégration approuvé par le Conseil en mars 2021 ; et (2) la RusAF devait accepter un ensemble de mesures applicables après la réintégration (« obligations spécifiques ») conçues pour garantir que ses réformes antidopage continuent d'opérer efficacement après la réintégration.

En novembre 2022, l'Équipe de travail sur la Russie a informé le Conseil qu'un audit indépendant avait confirmé que la RusAF avait mis en œuvre avec succès le plan de réintégration, sous réserve de deux mesures correctives concernant l'ajout de certaines protections à sa politique de signalement des infractions potentielles et la formalisation de sa politique de développement de la lutte contre le dopage et d'intégrité dans les régions, mesures dont les auditeurs indépendants ont confirmé par la suite qu'elles avaient été mises en œuvre.

Par la suite, l'Équipe de travail sur la Russie a finalisé les obligations spécifiques et a rencontré l'équipe dirigeante de la RusAF après le retour du président Peter Ivanov. Au cours de cette rencontre, l'Équipe de travail s'est assurée de l'engagement durable et inconditionnel de M. Ivanov et de la RusAF à se conformer aux obligations spécifiques après la réintégration.

En mars 2023, tout en reconnaissant qu'un changement culturel généralisé et durable dans l'athlétisme russe prendra de nombreuses années et que le rythme du changement variera au sein des régions et entre les parties prenantes, l'Équipe de travail sur la Russie a soumis sa recommandation finale au Conseil, qui l'a acceptée et a donc décidé ce qui suit :

1. Sur la base du rapport et des recommandations formulées par l'Équipe de travail, le Conseil a décidé de lever la suspension de la RusAF qui avait été imposée pour manquement à ses obligations en matière de lutte contre le dopage et de la réintégrer en tant que membre de World Athletics, sur la base des critères suivants :
 - a. Outre ses autres obligations en matière de lutte antidopage en tant que fédération membre relevant de la catégorie « A » en vertu des termes de la règle 15 des Règles antidopage de WA, la RusAF est tenue de se conformer à toutes les Obligations spécifiques pendant une période de trois ans à compter de la date de la présente résolution



Le président indépendant de l'Équipe de travail sur la Russie était M. Rune Andersen. Les membres de l'Équipe de travail sur la Russie étaient M. Geoff Gardner (vice-président), Mme Abby Hoffman (membre du Conseil), Mme Anna Riccardi (membre du Conseil) et M. Rožle Prezelj (ancien président de la Commission des athlètes). Tous les rapports de l'Équipe de travail, les décisions du Conseil qui en découlent, les obligations spécifiques, le rapport d'audit indépendant et d'autres informations connexes mentionnées dans le présent rapport au Congrès sont disponibles sur le site Internet de World Athletics, dont [voici le lien](#). L'Équipe de travail se réunira à l'occasion du Congrès pour dresser le bilan de ses sept années de travail, dans l'éventualité où une situation similaire se présenterait.

Comme mentionné ci-avant, le Conseil a décidé en mars 2023 que, avec un ensemble d'autres exclusions, les athlètes, les officiels et le personnel d'encadrement de la Russie (et du Bélarus) demeurent exclus des compétitions de la Série mondiale jusqu'à nouvel ordre en raison de l'invasion illégale de l'Ukraine par la Russie.

Règles et Règlements

Toutes les règles et tous les règlements, nouveaux ou modifiés, approuvés par le Conseil en 2022 sont répertoriés ci-après. Ils ont été intégrés dans le Livre des réglementations (Book of Rules) qu'il est possible de consulter sur notre site Internet [en cliquant ici](#).

- Règles et Règlement sur les représentants d'athlètes.
- Règles de compétition.
- Règlement des meetings de la Ligue de diamant.
- Règles sur les conditions d'admission aux compétitions.
- Règles sur l'admissibilité à représenter une Fédération membre.
- Règles de candidature à l'organisation d'un événement.
- Règles de gouvernance.
- Règles relatives aux Membres honoraires et aux récompenses pour services rendus.
- Règlement des courses sur route à label.
- Règlement sur les aides mécaniques.
- Règles relatives aux Fédérations membres et Règles relatives aux Associations continentales.
- Règles du Congrès.
- Règles techniques.
- Règles de vérification d'éligibilité.
- Règlement du Circuit mondial en salle de World Athletics.
- Règlement de la Série mondiale de World Athletics, y compris les amendements consécutifs au Règlement sur les athlètes neutres.



Résumé des principaux amendements :

Règles du Congrès

- Un toilettage des Règles pour s'assurer qu'elles sont à jour et qu'elles reflètent les nouvelles dispositions des Statuts, notamment en ce qui concerne les majorités requises (à la suite des amendements convenus lors du Congrès de World Athletics tenu en novembre 2021).

Règles de gouvernance

- Les amendements reflètent l'application pratique des règles et visent principalement à supprimer les doublons par rapport aux Statuts de façon à faciliter la consultation des règles et éviter tout problème éventuel d'incohérence.

Règles de vérification d'éligibilité

- Le principal changement consiste à supprimer les dispositions des Règles qui concernent le personnel de World Athletics, lequel est subordonné aux mêmes principes de vérification que les officiels de World Athletics. En effet, ces règles sont inscrites dans la Politique de vérification à l'intention du personnel de World Athletics.

Règles relatives aux Membres honoraires et aux récompenses pour services rendus

- Mise à jour des Règles sur la base des recommandations du Panel de nomination concernant la procédure de nomination à la suite de son déploiement en 2021.

Règles relatives aux Fédérations membres et Règles relatives aux Associations continentales

- Les nouvelles Règles relatives aux Fédérations membres et Règles relatives aux Associations continentales sont prescrites par les Statuts. Elles établissent les procédures d'adhésion à World Athletics et précisent les droits et obligations des Fédérations membres (article 9.1) et des Associations continentales (article 20.1). Les nouvelles Règles codifient donc les procédures et pratiques actuelles entre World Athletics, les Fédérations membres et les Associations continentales en abordant des questions spécifiques telles que les attentes concernant les assemblées générales, la protection et la résolution de litiges. Des documents d'orientation et des outils ont été élaborés pour faciliter la mise en œuvre de ces Règles. Tous ces éléments seront diffusés avant la date d'entrée en vigueur des nouvelles Règles qui intervient le 1^{er} juillet 2023.

Règles de compétition

- Introduire un record du monde officiel pour le mile sur route à partir du 1^{er} janvier 2023.



Règles sur les conditions d'admission aux compétitions et Règlement sur l'admissibilité à représenter une Fédération membre (changement d'allégeance)

- Rationalisation des règles et règlements pertinents et restructuration de manière à constituer un seul ensemble de règles d'admissibilité à concourir au sein du Livre des réglementations afin d'éviter les doublons. Les règles et exigences suivantes ont été supprimées, car leur contenu a été incorporé dans les Règles sur les conditions d'admission aux compétitions : participation à des compétitions internationales, admissibilité à représenter une Fédération membre et paiements aux athlètes.
- Mise à jour des règles et règlements sur l'admissibilité et le changement d'allégeance des athlètes souhaitant concourir pour des Fédérations membres dans des compétitions à représentation nationale (nouveau nom proposé : Règlement sur le changement d'allégeance) suite aux améliorations de procédure présentées par le Panel d'examen des questions de nationalité.

Règles de candidature à l'organisation d'un événement

- Les principaux amendements aux Règles visent à garantir une adéquation avec l'Accord pour l'organisation d'un événement en ce qui concerne les entités tenues de signer cet accord.

Règles et Règlement sur les représentants d'athlètes

- Exiger que toute redevance facturée aux représentants d'athlètes soit approuvée à l'avance par World Athletics.

Règlement des meetings de la Ligue de diamant

- Définir les détails du nouveau format « finale à 3 » qui s'applique aux épreuves de lancer et de saut horizontal suivantes : saut en longueur, triple saut, lancer du poids, lancer du javelot et lancer du disque.

Règlement des courses sur route à label

- Établir une structure de compétition claire pour les courses sur route tout en garantissant une certaine souplesse et en continuant de renforcer la valeur de la « marque » associée aux labels dans le monde de la course à pied. En outre, le Règlement inclut des dispositions obligatoires en matière de développement durable, alignées sur le programme « Athletics for a Better World » (l'Athlétisme au service d'un monde meilleur).

Règlement sur les aides mécaniques

- Définir les exigences et la procédure d'autorisation d'utilisation d'une aide mécanique (le nouveau Règlement sur les aides mécaniques relève de la règle 6.3.4 des Règles techniques).



Règles techniques et Définitions d'application générale

- Modifier les règles 1 et 11 des Règles techniques et la définition de « compétitions internationales » et de « compétitions comptant pour le classement mondial » (des Définitions d'application générale) afin d'exiger que l'adhésion au cadre des compétitions comptant pour le classement mondial soit requise pour les compétitions à permis national qui veulent que leurs résultats soient reconnus par World Athletics.

Règlement du Circuit mondial en salle de World Athletics

- Les principales modifications portent sur l'atténuation du risque de désistement de dernière minute lors des meetings du Circuit mondial en salle et sur l'introduction de normes de développement durable pour les événements.

Règlement de la Série mondiale de World Athletics, y compris les amendements consécutifs au

Règlement sur les athlètes neutres

- Offrir aux futurs hôtes des Championnats du monde U20 la possibilité d'inclure des épreuves à participation massive dans le programme de la compétition, ainsi que la possibilité d'utiliser des stades supplémentaires.
- Introduire un ordre de course fixe avec alternance des athlètes femmes et hommes dans l'épreuve du relais 4x400m mixte.
- Permettre à un athlète de moins de 18 ans de concourir à la fois dans le 4x400m et dans le 4x400m mixte.

Règlement régissant l'admissibilité à concourir dans la catégorie féminine (athlètes présentant des différences du développement sexuel) (« Règlement DSD ») et Règlement régissant l'admissibilité à concourir des athlètes transgenres (« Règlement TG »)

Une présentation de l'état d'avancement de la révision des Règlements DSD et TG a été proposée au Conseil lors d'une session d'information. Des options pour les deux règlements ont été présentées et discutées par le Conseil. Un processus de consultation auprès des Fédérations membres, des athlètes et d'autres parties prenantes a ensuite été entrepris. Les résultats de cette consultation et une recommandation finale ont été présentés au Conseil pour décision lors de sa réunion de mars.



Lignes directrices sur la procédure de départ des courses

Dans le cadre d'une révision continue de la procédure qui encadre le départ des courses, le Conseil a approuvé un amendement aux lignes directrices afin de donner au Juge-arbitre en charge des départs les possibilités suivantes : évaluer le mouvement de l'athlète, évaluer les preuves technologiques et autoriser, à sa discrétion, l'athlète à concourir « sous réserve ». D'autres études ont été menées concernant les procédures de départ des courses et toute modification proposée sera soumise au Conseil pour approbation et communiquée ensuite aux Fédérations membres.

Politique de protection

La Politique de protection de World Athletics, qui est accessible depuis le site Internet [en cliquant ici](#), prévoit l'obligation pour le Conseil de réviser le document sur une base annuelle afin de s'assurer qu'il demeure à jour. Les principaux amendements suivants ont été apportés à la politique en juillet 2022 :

- Les Fédérations membres sont tenues d'adopter leur propre politique de protection d'ici 2023, ainsi que des procédures pour traiter tout problème relatif à la protection qui pourrait survenir dans leur sphère de responsabilité
- Il est proposé que les Associations continentales adoptent également une politique de protection et accompagnent les Fédérations membres de leur région respective pour que celles-ci remplissent leurs obligations d'élaborer et de mettre en œuvre une politique de protection
- La responsabilité des Fédérations membres en ce qui concerne la non-divulgence des données à caractère personnel (sauf si la loi l'exige ou en vertu du principe du besoin d'en connaître) devrait figurer parmi les dispositions obligatoires.

World Athletics a élaboré une série de documents consacrés à la protection afin d'aider les Associations continentales et les Fédérations membres à élaborer et à adopter leurs propres politiques et procédures de protection. Cette documentation, qui est disponible sur le site Internet de World Athletics [en cliquant ici](#), comprend :

De plus amples informations sont fournies dans le rapport du Groupe de travail sur la protection (cf. section 5.1).



Politique en matière de droits de l'homme

World Athletics continue à prendre au sérieux ses responsabilités en matière de protection des droits de l'homme.

Une première version d'une nouvelle politique en matière de droits de l'homme a été préparée. Elle devrait être examinée par les Commissions et le Conseil de World Athletics à l'automne 2023. Le Code de conduite en matière d'intégrité est en cours de révision et il s'agira notamment d'examiner si des changements doivent être apportés, comme le recommande le rapport du Groupe de travail sur les droits de l'homme.

Nombre de nos employés se consacrent aux droits de l'homme dans le cadre de leurs fonctions plus générales. Il s'agit notamment du responsable Développement durable, du responsable Conformité et Risques, des juristes (General Counsel et Senior Counsel), de l'équipe chargée de la communication et de l'équipe chargée des relations internationales et du développement.

Le Comité des risques et le Bureau exécutif ont examiné le mandat et la composition du Comité des risques et se sont assurés que l'expertise et les considérations relatives aux droits de l'homme étaient prises en compte de manière adéquate.

Un programme de formation en ligne «Safeguarding Essentials» est en cours d'élaboration et sera accessible à toutes les parties prenantes de l'athlétisme sur la plateforme d'apprentissage en ligne. Par protection, nous entendons la protection de tous les acteurs de l'athlétisme, quels que soient leur engagement et leur âge, contre les abus, le harcèlement et l'exploitation, qui constituent tous des droits fondamentaux de l'être humain. La formation sera disponible mi-juillet 2023 en anglais puis à partir de septembre 2023 en plusieurs langues. Deux autres formations sur la protection plus poussées sont également en cours d'élaboration à l'intention de celles et ceux qui seront responsables de la protection dans leur Fédération membre ou Association continentale.

En outre, une série de documents d'orientation sur la protection et de modèles a été créée pour toutes nos Fédérations membres. Des séances d'information à l'intention des Fédérations membres ont été organisées pour les présenter. En outre, des programmes de formation seront déployés dans les régions continentales pour aider les Fédérations membres à traiter les problèmes liés à la protection. Des documents similaires seront produits à l'intention des Associations continentales. Le Conseil a rendu obligatoire pour toutes les Fédérations membres la mise en place de politiques et de procédures de protection d'ici à la fin de 2023.



Une clause portant sur la protection contre les risques liés aux droits de l'homme a été insérée dans tous les nouveaux contrats commerciaux et dans nos appels d'offres. Elle figurera également dans les nouveaux processus d'approvisionnement. En outre, lorsque de nouvelles règles et de nouveaux règlements sont adoptés ou que des règles et des règlements actuellement en vigueur sont modifiés, une consultation a lieu avec les personnes les plus concernées afin de recueillir leurs points de vue.





Nominations de membres au sein des instances de World Athletics

Au cours de l'année 2022, le Conseil a validé la nomination des membres des instances de World Athletics figurant dans le tableau ci-après.

Organisme indépendant ou de gouvernance de World Athletics	Membres et fonctions	Mandat
Groupe de travail sur le Plan mondial	Willie BANKS (USA), Président Beatrice AYIKORU (UGA), Membre Antti PIHLAKOSKI (FIN), Membre Adille SUMARIWALLA (IND), Membre Robin Sapong EUGENIO (NMI), Membre Ximena RESTREPO (COL), Membre Jean GRACIA (FRA), Membre Aisha PRAUGHT-LEER (JAM), Membre Geen CLARKE (CRC), Membre James MOLOI (RSA), Membre Sebastian COE (GBR), Président (membre de droit)	Du 9 mars 2022 au 8 mars 2023 (un an)*
Groupe de travail sur la protection	Abby HOFFMAN (CAN), Présidente Francis DODOO (GHA), Membre Willie BANKS (USA), Membre Beatrice AYIKORU (UGA), Membre Bernard LAGAT (USA), Membre Brian SHAPIRO (USA), Membre Sebastian COE (GBR), Président (membre de droit)	Prolongé du 17 juin 2022 au 17 juin 2023
	Karin GRUTE MOVIN (SWE), Membre Tigor TANJUNG (INA), Membre Yvonne MULLINS (AUS), Membre Estefanía SENESTRARI (ARG), Membre	Du 14 juillet 2022 au 17 juin 2023
Panel d'examen des questions de nationalité	Susanne VAN WAERT (NED), Membre Cydonie MOTHERSILL (CAY), Membre Sarah AUSTIN (USA), Membre Noelia CAICEDO COELLO (ECU), Membre	À partir du 1er août 2022 pour quatre ans
Bureau consultatif antidopage	Sylvia BARLAG (NED), Présidente par intérim Elizabeth RILEY (GBR), Membre par intérim	Du 20 janvier 2022 au 31 décembre 2022
Panel de sélection	Ingrid BEUTLER (NZL)**, Membre	Du 22 septembre 2022 jusqu'à la clôture du Congrès électoral de 2023
Commission des athlètes	Halimah NAKAAYI (UGA)***, Membre	Du 20 octobre 2022 jusqu'aux élections de la Commission des athlètes de 2023 lors des Championnats du monde Budapest 23

*prolongé jusqu'au 31 août 2023 par décision du Conseil en mars 2023 **désignation consécutive à une vacance de poste au sein du Panel de sélection *** nomination consécutive à une vacance de poste au sein de la Commission des athlètes.



Groupes de travail

Groupe de travail chargé de la mise en œuvre du Plan mondial

Ce Groupe de travail a été créé pour encadrer et assurer le suivi de la mise en œuvre du Plan mondial pour l'athlétisme 2022-2030.

Composition :

- Willie BANKS (USA), Président
- Beatrice AYIKORU (UGA), Membre
- Antti PIHLAKOSKI (FIN), Membre
- Adille SUMARIWALLA (IND), Membre
- Robin Sapong EUGENIO (NMI), Membre
- Ximena RESTREPO (COL), Membre
- Jean GRACIA (FRA), Membre
- Aisha PRAUGHT-LEER (JAM), Membre
- Geen CLARKE (CRC), Membre
- James MOLOI (RSA), Membre
- Sebastian COE (GBR), Président (membre de droit)

Ses principaux axes de travail portent sur l'élaboration d'un processus pour le suivi et l'évaluation des avancées réalisées dans la mise en œuvre du Plan mondial, ainsi que sur l'élaboration d'un système d'établissement de rapports pour World Athletics, les Associations continentales et les Fédérations membres. Cela inclut également la mise au point d'une stratégie de mobilisation et de communication aux fins de promouvoir le Plan mondial, de fournir soutien et conseils, d'identifier et de mettre en exergue les bonnes pratiques et les exemples de réalisations positives.

Des précisions sont données dans le rapport du Groupe de travail chargé de la mise en œuvre du Plan mondial au point 5.2 du présent document.



Panels

Panel d'examen chargé des aides mécaniques

Établi par le Conseil en 2021, le rôle de ce Panel est d'examiner les demandes individuelles d'athlètes souhaitant utiliser des aides mécaniques lors des compétitions d'athlétisme.

Le Panel traite les demandes soumises conformément au Règlement sur les aides mécaniques [cf. C2.1A en cliquant ici](#).

Composition du Panel :

- David GRACE (AUS), Président
- Raul CHAPADO (ESP), Membre
- Francis DODOO (GHA), Membre
- Jinaro KIBET (KEN), Membre
- Caroline NICOL (FRA), Membre
- Anna RICCARDI (ITA), Membre

En 2022, le Panel a reçu une demande et a rendu sa décision en janvier 2023. Le mandat (cahier des charges) du panel, le formulaire de candidature et ses décisions sont consultables [en cliquant ici](#).

Panel d'évaluation des candidatures à l'organisation des compétitions de la Série mondiale d'athlétisme

Le Panel d'évaluation des candidatures (PEC) supervise les processus de candidature, évalue les candidatures et formule des recommandations au Conseil en vue de la sélection des villes-hôtes des compétitions de la Série mondiale d'athlétisme. Les responsabilités, les pouvoirs et les devoirs du Panel d'évaluation des candidatures sont décrits à l'annexe 2 des [Règles de candidature à l'organisation d'un événement](#) (C6.1 du Livre des réglementations).

Composition du PEC :

- Antti PIHLAKOSKI (FIN), Président
- Nawal EL MOUTAWAKEL (MAR), Membre
- Ximena RESTREPO (COL), Membre
- Jakob LARSEN, Membre de droit (Directeur du dépt. Compétition et événements)
- Niels LINDHOLM, Membre de droit (Responsable conformité et risques)
- Ryo WAKABAYASHI, Représentant de Dentsu

Les recommandations du PEC approuvées en 2022 sont précisées dans le présent Rapport annuel du Conseil.



Panel de nomination

Composition du Panel de nomination :

- Gordon ORLIKOW (CAN), Responsable
- Vijay MAKHAN (MRI), Membre
- Chantal BRUNNER (NZL), Membre
- Catherine THYRA FORDE (TTO), Membre
- Sebastian COE (GBR), Président de WA

En 2022, ce Panel a examiné et formulé des recommandations au Conseil en vue des nominations au Panel d'examen des questions de nationalité et au Panel de sélection.

De plus amples renseignements sur les responsabilités, les pouvoirs et les devoirs du Panel de nomination sont décrits dans la règle 6 des [Règles de gouvernance](#) (B3.1 du Livre des réglementations).

Panel d'examen des questions de nationalité

La mission principale du Panel d'examen des questions de nationalité est de statuer sur l'éligibilité d'athlète à concourir pour une Fédération membre dans les Compétitions à représentation nationale, selon les critères et dispositions énoncés dans les Règles sur l'admissibilité à représenter une Fédération membre et dans le Règlement sur le changement d'allégeance. Au début de l'année 2022, le Panel de nomination a piloté le processus de recrutement et la nomination de quatre nouveaux membres à compter d'août 2022 pour un mandat de quatre ans.

Composition du Panel d'examen des questions de nationalité :

- Hiroshi YOKOKAWA (JPN), Président
- Sarah AUSTIN (USA), Membre - nommée en août 2022
- Noelia CAICEDO COELLO (ECU), Membre - nommée en août 2022
- Geoff GARDNER (NFI), Membre
- Jinaro KIBET (KEN), Membre
- Cydonie MOTHERSILL (CAY), Membre - nommée en août 2022
- Rožle PREZELJ (SLO), Membre
- Brian ROE (AUS), Membre
- Susanne VAN WAERT (NED), Membre - nommée en août 2022



En août 2022, au terme de l'examen mené en 2021, le Panel d'examen des questions de nationalité, avec l'approbation du Conseil, a apporté des améliorations aux Règles et Règlements, parmi lesquelles la possibilité pour le Panel d'assortir ses décisions de conditions; la possibilité de rejeter une demande; la vérification des documents par l'UIA; la notification préalable obligatoire d'une demande à la Fédération membre d'origine; l'accent mis sur les droits et privilèges offerts à l'athlète par sa nouvelle Fédération membre; et la mise en place de frais de dossier d'un montant de 100 dollars américains (USD) par demande.

En 2022, ce Panel a rendu 46 décisions dont le résumé est disponible sur notre site Internet, [en cliquant ici](#), à la rubrique «*Athlete Transfer of Allegiance*».

Rapport annuel 2021 du Conseil

Lors de sa réunion du mois de juillet, le Conseil a approuvé le Rapport annuel du Conseil pour l'année 2021 ainsi que les Rapports d'audit 2021 (les états financiers vérifiés 2021 ainsi que les audits non financiers 2021 [gouvernance & conformité éthique et intégrité & antidopage]). Le Rapport annuel 2021 du Conseil (comprenant les rapports d'audit 2021) a été envoyé aux Fédérations membres le 31 juillet 2022 et publié sur le site Internet. Il est [consultable en cliquant ici](#).





Compétitions et événements

Compétitions de la Série mondiale de World Athletics (WAS)

La pandémie de COVID-19 étant maîtrisée dans la plupart des régions du monde, l'athlétisme a repris son cours normal en 2022. Cependant, la guerre en Ukraine a engendré de nouvelles contraintes pour notre programme d'athlétisme tandis que le calendrier est demeuré très chargé en raison de la réorganisation des compétitions de la WAS à la suite de la pandémie.

Les Championnats du monde Oregon22 ont été reportés de 2021 à 2022 en raison des Jeux olympiques de Tokyo qui ont eu lieu avec un retard d'un an. En outre, les Championnats du monde de cross-country ont été reportés à 2023 en raison de la politique australienne liée à la COVID-19 et des limitations des voyages internationaux.

Date (2022)	Compétition	Lieu
4-5 mars	Championnats du monde de marche par équipes de World Athletics	Mascate, Oman
18-20 mars	Championnats du monde en salle de World Athletics	Belgrade, Serbie
15-24 juillet	Championnats du monde de World Athletics	Oregon, États-Unis
1-6 août	Championnats du monde U20 de World Athletics	Cali, Colombie

Vous trouverez ci-après les principales données et les faits marquants de ces événements.

Championnats du monde de marche par équipes de World Athletics Mascate 22

- Au total, 284 athlètes ont pris part à la compétition (119 femmes et 165 hommes).
- 41 Fédérations membres étaient représentées.
- Sept millions de personnes dans le monde ont regardé l'événement en direct ou en différé.
- Pour la première fois, des courses vétérans ont été organisées parallèlement à l'événement.



Championnats du monde en salle de World Athletics Belgrade 22

Il s'agissait de la première épreuve de la Série mondiale avec des spectateurs depuis le début de la pandémie en 2020. Plus de 20 000 spectateurs ont assisté aux trois jours de compétition, malgré un stade à capacité réduite en raison des restrictions COVID imposées.

- Au total, 612 athlètes ont pris part à la compétition (282 femmes et 330 hommes).
- 130 Fédérations membres étaient représentées (y compris l'Équipe des athlètes réfugiés).
- Des athlètes de 56 pays ont participé à une finale.
- Trois records du monde ont été établis.
- Sept records de championnats et 17 records continentaux ont été établis.
- 31 pays ont remporté au moins une médaille et 20 pays ont remporté au moins une en or.
- Des équipes de cinq régions continentales différentes ont remporté des médailles d'or : Afrique (quatre), Asie (une), Europe (onze), NACAC (huit) et Amérique du Sud (deux).
- Les championnats ont été diffusés en direct dans plus de 100 pays (plus que lors de toute autre édition précédente), les temps forts ont été diffusés dans de nombreux autres pays et le contenu numérique disponible a été plus important que jamais, ce qui représente un total de plus de 116 millions d'heures de visionnage dans le monde entier.
- Tous les pays ne bénéficiant pas d'une diffusion en direct ou de temps forts ont eu accès au streaming via la chaîne YouTube de World Athletics.

D'autres statistiques et faits concernant les Championnats du monde en salle sont disponibles [ici](#).

Championnats du monde de World Athletics Oregon22

En termes de performance, Oregon22 a été l'édition la plus universelle de l'histoire de l'événement.

- Au total, 1 705 athlètes ont pris part à la compétition (809 femmes et 896 hommes).
- 180 Fédérations membres (y compris l'Équipe des athlètes réfugiés) étaient représentées en Oregon.
- La compétition a été suivie par près de 150 000 spectateurs munis d'un billet.
- Le record du nombre de pays ayant remporté une médaille d'or lors d'un seul championnat a été battu, avec 29 pays.
- 13 records des championnats et 30 meilleures marques de la saison ont été établis.
- Trois records du monde, 19 records continentaux, 92 records nationaux et un record du monde U20 ont été établis.
- Plus de pays que jamais ont vu leurs athlètes atteindre les finales des épreuves en Oregon. La liste des 76 pays comprend le Liberia, le Niger, le Pakistan, Samoa, les Philippines et le Guatemala qui ont atteint une finale pour la première fois de leur histoire lors des Championnats du monde.



- Preuve de la diversité et de la portée mondiale de l'athlétisme sur piste et des concours, chaque région continentale a compté au moins deux champions du monde, tandis que le Pérou, le Kazakhstan et le Nigeria ont remporté leurs premières médailles d'or, et que l'Inde et le Burkina Faso ont également réalisé le meilleur résultat de leur histoire en termes de médailles (argent).
- L'équipe des États-Unis a battu le record du plus grand nombre de médailles lors d'un même championnat, avec 33 médailles au total, dont 13 en or.
- Oregon22 a attiré plus de téléspectateurs des États-Unis (13,7 millions) que lors des Championnats du monde précédents.
- Le nombre de téléspectateurs (moyenne de deux millions) a été le plus élevé depuis les Championnats du monde d'Osaka en 2007 et a représenté une hausse de 159 % par rapport à la couverture de l'édition 2019 par la NBC.
- Les Championnats du monde ont également provoqué une forte activité sur les médias sociaux de World Athletics, attirant 400 000 nouveaux abonnés, plus de sept millions d'interactions et plus de 41 millions de vues, ce qui porte le nombre total d'abonnés aux chaînes officielles de World Athletics à plus de neuf millions à travers cinq plateformes.
- À la suite des Championnats du monde Oregon22, World Athletics et parkrun se sont associés pour aider les communautés de Eugene et de Springfield en Oregon à ouvrir des événements parkrun et à augmenter le nombre d'opportunités pour les citoyens et les visiteurs de l'État de faire de l'exercice et de se socialiser dans un environnement en plein air. Il y a actuellement 53 sites de parkrun aux États-Unis. Plus de sept millions de personnes ont participé à un parkrun dans le monde entier.

Championnats du monde U20 de World Athletics Cali 22

- Au total, 1 387 athlètes ont participé (652 femmes et 735 hommes).
- 126 Fédérations membres étaient représentées.
- Deux records du monde U20, deux meilleures performances de la saison chez les U20, 14 records de championnats, neuf records continentaux U20, 10 records nationaux senior, 97 records nationaux U20 et 518 records personnels ont été réalisés à Cali.
- 41 pays ont remporté des médailles.
- Les États-Unis ont terminé en tête du tableau des médailles avec sept médailles d'or, quatre médailles d'argent et quatre médailles de bronze, devant la Jamaïque, l'Éthiopie, le Kenya et l'Afrique du Sud.
- L'Uruguay a remporté la première médaille de son histoire (bronze).



- Cali22 a été l'édition la plus réussie des championnats du monde U20 en termes d'audience télévisuelle au niveau mondial, avec plus de 54 millions d'heures de visionnage, plus que n'importe quelle édition précédente, avec des audiences particulièrement élevées dans les pays d'Asie, du Moyen-Orient et d'Afrique.
- 15 millions de vues pour les vidéos.
- Augmentation de 130 000 abonnés sur les chaînes de réseaux sociaux, avec un million d'abonnés sur YouTube et deux millions de followers sur Instagram.
- Réservoir de fans de 9,4 millions au total.

Futures compétitions de la Série mondiale

En 2023 et 2024, les compétitions de la Série mondiale et les Jeux olympiques reprennent leur cycle initial, à l'exception des Championnats du monde de cross-country qui se sont déroulés avec succès à Bathurst, en Australie, le 18 février 2023. Les Championnats du monde de course sur route, nouvellement lancés, font également leurs débuts en 2023, tandis que les Relais mondiaux de World Athletics, désormais épreuve officielle de qualification olympique, se dérouleront au printemps 2024.

Attribution des compétitions de la Série mondiale

En 2022, quatre compétitions de la Série mondiale ont été attribuées par le Conseil, à savoir les Championnats du monde 2025, les Championnats du monde de cross-country 2024, les Championnats du monde de cross-country 2026 et les Relais mondiaux 2024.

Dans chaque cas, le processus de candidature s'est révélé compétitif, avec 27 manifestations d'intérêt et dix candidatures déposées pour les quatre compétitions de la Série mondiale. Tokyo (Japon), Medulin et Pula (Croatie), Tallahassee (États-Unis) et les Bahamas ont été respectivement recommandés par le Panel d'évaluation des candidatures et sélectionnés par le Conseil en tant qu'hôtes (voir les détails dans le tableau ci-après), reflétant ainsi toute l'universalité de l'athlétisme.

Compte tenu de l'importance financière des Championnats du monde de World Athletics pour l'organisateur, l'enjeu était de sélectionner en 2022 une ville-hôte à fort potentiel économique pour l'organisation des Championnats du monde de World Athletics 2025. Le Panel d'évaluation des candidatures a effectué des visites de terrain chez les quatre candidats, ce qui a permis d'améliorer le dialogue et de faire avancer les négociations. Le Panel d'évaluation des candidatures a recommandé Tokyo, au Japon, sur la base de son impressionnant dossier de candidature et de son engagement à générer d'importants revenus supplémentaires pour l'organisation grâce à des partenariats commerciaux.



En 2023, le Panel d'évaluation des candidatures recommandera des hôtes pour les Championnats du monde de World Athletics 2027, les Championnats du monde de course sur route 2025 et 2026 et les Championnats du monde U20 de World Athletics 2026, ainsi qu'un hôte de remplacement pour les Championnats du monde U20 de World Athletics 2024. Il est également prévu de lancer une procédure de candidature pour les Relais mondiaux de World Athletics 2026 et 2028 et les Championnats du monde de marche par équipes de World Athletics 2026.

Vous trouverez [en cliquant ici](#) le calendrier du processus de candidature avec les dates butoirs pour déposer une candidature à l'organisation de futures compétitions de la Série mondiale.

Calendrier des compétitions

Date	Lieu/Hôte	Compétitions
19-27 août 2023	Budapest, HUN	Championnats du monde de World Athletics
30 septembre - 1 ^{er} octobre 2023	Riga, LAT	Championnats du monde de course sur route de World Athletics
10-11 février 2024	Medulin/Pula, CRO	Championnats du monde de cross-country de World Athletics
1-3 mars 2024	Glasgow, GBR	Championnats du monde en salle de World Athletics
20-21 avril 2024	Antalya, TUR	Championnats du monde de marche par équipes de World Athletics
4-5 mai 2024	Nassau, BAH	Relais mondiaux de World Athletics
1-11 août 2024	Paris, FRA	Jeux olympiques
26-31 août 2024	À confirmer	Championnats du monde U20 de World Athletics
21-23 mars 2025	Nankin, CHN	Championnats du monde en salle de World Athletics
13-21 septembre 2025	Tokyo, JPN	Championnats du monde de World Athletics
20-22 mars 2026	Toruń, POL	Championnats du monde en salle de World Athletics

En août 2022, le Conseil a accepté que les Championnats du monde en salle qui devaient se tenir à Nankin, Chine, en mars 2023 soient reportés à mars 2025.



En 2021, le Conseil a attribué les Championnats du monde U20 de 2024 à la ville-hôte de Lima, au Pérou. Ils devaient se dérouler dans la ville sud-américaine du 26 au 31 août 2024, mais en avril 2023, en raison de circonstances indépendantes de sa volonté, Lima a dû se retirer de l'organisation des Championnats du monde U20 2024.

En juillet 2022, le Conseil a accepté l'annulation des Championnats du monde de semi-marathon qui devaient se tenir à Yangzhou, Chine, en novembre 2022 et a approuvé à la place que des Championnats du monde de courses sur route soient organisés à Yangzhou en mars 2027 (à une date à convenir avec World Athletics).

En octobre 2022, le Conseil a accepté que les Relais mondiaux de World Athletics qui devaient se tenir à Canton, Chine, en mai 2023 soient reportés à avril/mai 2025 (à une date à convenir avec World Athletics).

Processus de qualification et horaires de compétition

En 2022, les processus de qualification et/ou horaires de compétition pour les compétitions WAS suivantes ont été approuvés par le Conseil, avec des informations détaillées diffusées aux Fédérations membres et mises à disposition sur le site Internet :

- [Championnats du monde de World Athletics Budapest 23](#)
- [Championnats du monde de course sur route de World Athletics Riga 23](#)

Championnats du monde de course sur route de World Athletics Riga 23

Le Conseil a approuvé l'inclusion du mile sur route dans le programme de compétition des Championnats du monde de course sur route à partir de 2023. Les championnats, qui feront leurs débuts à Riga, en Lettonie, en 2023, comporteront désormais trois disciplines de championnat : le mile, le 5 km et le semi-marathon. Le Conseil a également approuvé la révision des quotas d'athlètes et des primes résultant de l'inclusion du mile sur route.

En outre, pour soutenir le développement de la course sur route, en particulier la croissance des miles sur route et des courses de 5km, le Conseil a approuvé le changement de la fréquence actuelle des Championnats du monde de course sur route, qui ont lieu tous les deux ans, pour en faire un événement annuel. La rotation annuelle débutera en 2025 et l'étape de présélection des candidats à l'organisation des deux prochaines éditions de la compétition (2025 et 2026) a été lancée le 1^{er} décembre 2022.



Format de la compétition pour les Relais mondiaux de World Athletics

Avec le changement de calendrier et le passage des futurs Relais mondiaux de World Athletics des années impaires aux années paires, à partir de 2024, le Conseil a décidé que la prochaine édition servira de qualification olympique pour les épreuves de relais. Quatorze des 16 places pour les équipes de relais pour les Jeux olympiques de Paris 2024 seront pourvues lors des Relais mondiaux de World Athletics 2024, les deux équipes restantes étant sélectionnées à partir de la liste des meilleures performances pendant la période de qualification. Cette approche sera réexaminée après les Relais mondiaux de 2024 afin de définir les futurs systèmes de qualification.

Jeux olympiques de Paris 2024

À l'issue d'un vaste processus de consultation et de discussions avec le Comité international olympique (CIO), le Service olympique de radiotélévision (OBS) et d'autres parties prenantes clés, le Conseil a approuvé l'introduction de séries de repêchage dans les épreuves individuelles sur piste du 200m au 1500m, y compris les épreuves de haies, lors des Jeux olympiques de Paris 2024. L'objectif de cette innovation par rapport au format habituel des compétitions est d'offrir une exposition supplémentaire à l'athlétisme au cours des 17 sessions et des neuf jours de compétition des Jeux olympiques.

[L'horaire des compétitions d'athlétisme](#) aux Jeux olympiques de Paris 2024 a été confirmé en décembre 2022. Réparties sur 11 jours, les épreuves d'athlétisme des Jeux olympiques de Paris 2024 débuteront par les épreuves du 20km marche le 1er août et se termineront par le marathon féminin le dernier jour des Jeux, le 11 août.

Le Conseil a également approuvé le [système de qualification](#) pour la compétition d'athlétisme aux Jeux olympiques de Paris 2024, toujours sur la base d'un double mode de qualification qui verra 50 % des athlètes se qualifier par les minima et les 50 % restants par le biais du Classement mondial.

Le Conseil a approuvé une proposition de format révisé de l'épreuve de marche athlétique par équipes mixtes pour les Jeux olympiques de Paris 2024, conformément à la demande du CIO et d'OBS. Le Marathon de marche en relais mixte comprendra 25 équipes, chacune composée d'une athlète femme et d'un athlète homme. Les équipes parcourront la distance du marathon (42,195 km) en quatre sections d'une distance à peu près égale. Chaque athlète effectuera deux sections d'un peu plus de 10 km chacune, avec une alternance homme, femme, homme, femme.



Nomination des délégués

En 2022, le Conseil a approuvé les nominations de délégués pour les événements suivants :

- Championnats du monde de World Athletics Oregon 22
- Championnats du monde de World Athletics Budapest 23
- Relais mondiaux de World Athletics Guangzhou 23 (reportés à 2025)
- Championnats du monde de course sur route de World Athletics Riga 23
- Championnats du monde de cross-country de World Athletics Medulin/Pula 24
- Championnats du monde en salle de World Athletics Glasgow 24
- Championnats du monde du monde U20 de World Athletics Cali 22
- Jeux olympiques de Paris 2024
- Championnats du monde de World Athletics Tokyo 25.

Pour répondre à la nécessité d'une plus grande représentation des régions continentales et des sexes parmi les délégués aux compétitions, les Commissions du développement et des compétitions ont travaillé conjointement pour accélérer la mise en œuvre de nouveaux programmes de formation et de développement pour les officiels. Il s'agit notamment d'accroître les possibilités d'accès aux examens dans plusieurs langues, mais aussi de mettre en œuvre des programmes de soutien et de tutorat.

Compétitions sur une journée

En 2022, nous avons assisté à un retour à la normale dans toutes les disciplines pour la plupart des compétitions sur invitation se déroulant sur une journée. Les circuits de cross-country et de marche athlétique ont été intégrés au système à trois niveaux sur le modèle du Circuit continental, qui connaît un grand succès. Avec l'ajout du label Challenger, les Circuits s'étendent désormais à toutes les régions continentales et intègrent tous les niveaux de compétitions sur invitation avec permis d'Association continentale.

Le programme de labellisation des courses sur route s'est poursuivi avec une structure simplifiée à trois niveaux en 2022, car les courses sur route souffraient encore de l'après-pandémie pour atteindre leurs objectifs de participation de masse et répondre aux exigences du programme de labellisation plus élaboré (qui devrait reprendre dans son intégralité en 2024).



Vue d'ensemble de 2022

Toutes les compétitions d'une journée (hors courses sur route)	En plein air	En salle	Épreuves combinées	Marche athlétique	Cross-country
Diamant	13	-	-	-	-
Or	12	7	6	5	15
Argent	18	13	2	1	2
Bronze	53	9	6	17	4
Challenger	69	4	1	-	-
Total	165	33	15	23	21

Compétitions sur route	Courses sur route
Platine	12
Élite	68
World Athletics	79
Total	159



Ligue de diamant

Nombre total d'athlètes participants : 1 084 athlètes de 88 pays

Records :

- Sept records continentaux
- 55 records nationaux
- 194 records personnels.

Les résultats détaillés sont disponibles sur le site Internet [ici](#).

Circuit continental

Nombre total d'athlètes participants : 11 793 athlètes de 159 pays

Participation des athlètes par niveau :

- Or : 1 391 athlètes de 97 pays
- Argent : 2 022 athlètes de 107 pays
- Bronze : 5 553 athlètes de 137 pays
- Challenger : 7 258 athlètes de 147 pays.

Records :

- Deux records continentaux
- 118 records nationaux
- 2 396 records personnels.

Le calendrier détaillé des compétitions, y compris les résultats complets, est disponible sur le site Internet [ici](#).

Circuit mondial en salle

Nombre total d'athlètes participants : 1 837 athlètes de 103 pays

Participation des athlètes par niveau :

- Or : 638 athlètes de 69 pays
- Argent : 783 athlètes de 87 pays
- Bronze : 719 athlètes de 78 pays
- Challenger : 283 athlètes de 21 pays.

Records :

- Deux records du monde
- 13 records continentaux
- 115 records nationaux
- 599 records personnels.



Le calendrier détaillé, y compris les résultats complets, est disponible sur le site Internet [ici](#).

Circuit des épreuves combinées

Nombre total d'athlètes participants : 335 athlètes de 40 pays

Participation des athlètes par niveau :

- Or : 151 athlètes de 32 pays
- Argent : 73 athlètes de 13 pays
- Bronze : 147 athlètes de 24 pays
- Challenger : 18 athlètes de cinq pays.

Records :

- 11 records nationaux
- 779 records personnels.

Circuit de marche

Nombre total d'athlètes participants : 641 athlètes de 45 pays

Participation des athlètes par niveau :

- Or : 326 athlètes de 38 pays
- Argent : 43 athlètes de 11 pays
- Bronze : 408 athlètes de 32 pays.

Records :

- 12 records continentaux
- 40 records nationaux
- 253 records personnels.

Circuit de cross-country

Nombre total d'athlètes participants : 1 696 athlètes de 46 pays

Participation des athlètes par niveau :

- Or : 1 185 athlètes de 41 pays
- Argent : 374 athlètes de 18 pays
- Bronze : 297 athlètes de 24 pays.



Courses sur route à label World Athletics

Nombre total d'athlètes participants : 6 784 athlètes de 117 pays

Participation des athlètes par label :

- Or : 2 034 athlètes de 71 pays
- Argent : 3 770 athlètes de 103 pays
- Bronze : 2 201 athlètes de 93 pays.

Records :

- Deux records du monde
- Huit records continentaux
- 65 records nationaux
- 2 266 records personnels.

Des informations sur les courses sur route à label, y compris le calendrier et les résultats des compétitions, sont disponibles sur le site Internet [ici](#).





Compétitions et événements - 2022 en chiffres

	Athlètes	Équipes	FM ayant décroché l'or	FM avec des athlètes dans le top 8	Records nationaux	Télespectateurs	Impact total
 WORLD ATHLETICS RACE WALKING TEAM CHAMPIONSHIPS MILANS 22	284	41	5	25	-	7 millions	2 millions \$
 WORLD ATHLETICS INDOOR CHAMPIONSHIPS BELGRADE 22	612	130	20	56	72	116 millions	46 millions \$
 WORLD ATHLETICS CHAMPIONSHIPS OREGON 22	1 705	180	29	76	92	501 millions	237 millions \$
 WORLD ATHLETICS U20 CHAMPIONSHIPS CALI 22	1 387	126	24	70	97	29 millions	29 millions \$

*Les téléspectateurs n'incluent pas les spectateurs numériques.

 万达 WANDA DIAMOND LEAGUE	1 084 athlètes	88 pays	13 épreuves	7 records continentaux	55 records nationaux
 WORLD ATHLETICS Continental Tour 2022	11 793 athlètes	159 pays	162 épreuves	2 records continentaux	118 records nationaux
 WORLD ATHLETICS ROAD RACE	200 épreuves	2,8 millions de participants			



Compétitions comptant pour le classement mondial et Calendrier général

Afin d'établir un calendrier d'athlétisme véritablement universel qui soit une source unique et fiable pour le sport, le projet de « Compétitions comptant pour le classement mondial » a été mis en œuvre pour accompagner et approfondir le travail de l'Unité en charge du calendrier général. Le projet donne aux Fédérations membres la responsabilité et la propriété de leurs programmes de compétitions nationales et, par conséquent, le rôle de World Athletics est de traiter et de comptabiliser les résultats correspondants.

Conduit initialement en mode pilote en 2022, le projet requiert de toutes les Fédérations membres qu'elles fournissent, par le biais d'une plateforme dédiée au calendrier général, les dates et le programme des épreuves pour toutes les compétitions nationales qu'elles ont tenues conformément aux Règles de compétition et Règles techniques de World Athletics, et pour lesquelles elles souhaitent que World Athletics traite et reconnaisse les résultats. À la suite du projet pilote, le Conseil a approuvé les modifications nécessaires aux règles permettant une transition du stade de « projet » au stade de « disposition obligatoire » applicable aux fédérations pour un traitement des résultats par World Athletics à partir du 1^{er} janvier 2023, la plateforme d'enregistrement des compétitions nationales d'athlétisme ayant été lancée officiellement en novembre 2022.

Les compétitions à tous les niveaux ont désormais officiellement une place dans le [Calendrier général de World Athletics](#).



Le Calendrier tient compte des périodes réservées à la tenue des championnats nationaux qui sont approuvées par l'Unité chargée du calendrier général afin de permettre une planification à long terme pour les athlètes et les Fédérations membres.

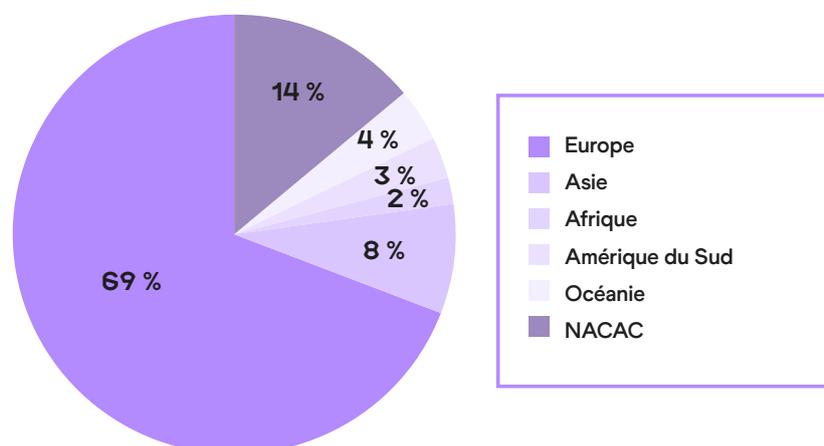
Le Classement mondial est accessible via le site de World Athletics [en cliquant ici](#).

Résultats des compétitions et records du monde

Les statistiques sont collectées partout là où l'athlétisme est pratiqué pour alimenter le Classement mondial, les systèmes de qualification aux principaux championnats, les profils des athlètes, les records du monde, continentaux et nationaux et les listes des meilleures performances de la saison et de tous les temps dans toutes les épreuves. Les résultats traités et le nombre de compétitions qui les ont générés sont un bon indicateur du volume d'activité de l'athlétisme dans les différentes régions continentales et dans les différentes disciplines. Une vue d'ensemble des données est proposée ci-après.

Données sur les compétitions (courses sur piste et concours, épreuves combinées et marche) par région continentale en 2022

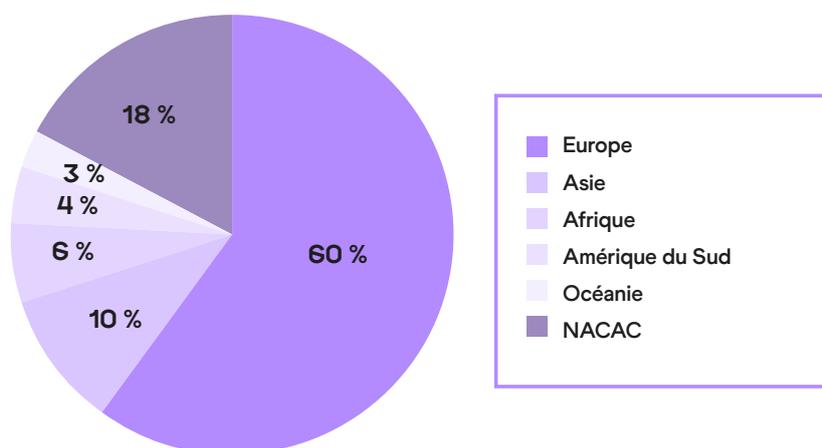
Région	Nombre de compétitions enregistrées	Nombre de résultats traités
Afrique	204	28 879
Amérique du Sud	403	25 385
Asie	1 112	171 935
Europe	9 462	542 057
NACAC	1 892	436 309
Océanie	579	43 383
Total	13 652	1 247 948





Données sur les compétitions (courses sur route et cross-country) par région continentale en 2022

Région	Nombre de compétitions enregistrées	Nombre de résultats traités
Afrique	106	2 500
Amérique du Sud	69	1 505
Asie	184	5 502
Europe	1 097	27 920
NACAC	321	7 693
Océanie	53	1 197
Total	1 830	46 317



Record du monde en 2022

En 2022, les records du monde suivants ont été établis et homologués :

	Hommes	Femmes	Total
En plein air	3 + 1*	4	8
En salle	4	1	5
U20	4	1	5
En salle U20	0	0	0
Total	12	6	18

*en attente d'homologation

Les records du monde sont affichés sur le site de World Athletics : [cliquez ici](#).



Trail, course en montagne, ultrafond

De nouveaux progrès ont été réalisés en 2022 avec l'amélioration des relations de travail et le renforcement de la collaboration entre World Athletics et les trois associations que sont l'Association internationale des ultrarunners (International Association of Ultrarunners), l'Association internationale des courses de trail (International Trail Running Association) et l'Association mondiale de course en montagne (World Mountain Running Association). Les Championnats du monde de trail et de course en montagne ont eu lieu à Chiang Mai, en Thaïlande, du 3 au 6 novembre 2022 (initialement prévus en 2021 puis reportés) et la prochaine édition aura lieu à Innsbruck, en Autriche, les 7 et 8 juin 2023. World Athletics apporte son concours à l'événement en fournissant des services tels que l'utilisation du système d'engagement à l'événement et des ressources en personnel, avec l'ambition à long terme de voir ces Championnats se dérouler en totale coopération avec World Athletics.

Athlétisme vétérán

World Masters Athletics (l'instance dirigeante de l'athlétisme vétérán) a organisé ses championnats de marche athlétique pour la première fois à l'occasion des Championnats du monde de marche par équipe de World Athletics Mascate 22. Les Championnats vétérán de cross-country ont également été inclus dans le programme des Championnats du monde de cross-country de World Athletics Bathurst 23. C'est le premier pas vers une coopération plus structurée avec World Masters Athletics. World Athletics explorera la possibilité de co-organiser à l'avenir des championnats vétérán dans le cadre d'autres de ses compétitions, comme les Championnats du monde de course sur route, et de nouer un partenariat plus étroit et bénéfique pour les deux parties.

Système de certification

Le programme de certification interne continue de s'étendre et inclut désormais les chaussures des athlètes afin de garantir la conformité avec les dernières réglementations en date. Une plateforme sera lancée en 2023 pour permettre de soumettre les demandes de certification de manière plus efficace et rationnelle, tant pour les fabricants que pour World Athletics, et offrir une plus grande visibilité pour les parties prenantes concernées.



Liste de surveillance de la manipulation des compétitions

Le Conseil a approuvé l'introduction d'une Liste de surveillance de la manipulation des compétitions en juillet 2022, en réponse à une enquête de l'UIA diligentée à la suite de rapports faisant état de résultats de compétitions suspects pendant la période de qualification pour les Jeux olympiques de 2021.

Les huit Fédérations membres suivantes ont été placées sur la première édition de la Liste de surveillance de manipulation des compétitions :

- Albanie
- Arménie
- Géorgie
- Kazakhstan
- Kirghizistan
- Moldavie
- Türkiye
- Ouzbékistan.

L'appartenance à la liste de surveillance reflète le degré élevé de risque de manipulation des résultats sur le territoire de la Fédération membre concernée, et pas forcément le comportement d'officiels en particulier ou des cas spécifiques.

La liste de surveillance sera réexaminée constamment par le Conseil, l'objectif étant que les Fédérations membres soient en mesure de démontrer qu'elles ne devraient plus y figurer en adoptant des mesures d'amélioration et des réformes de leurs procédures de compétition et de leurs événements nationaux.





Développement

World Athletics soutient les Fédérations membres et les Associations continentales dans la croissance et le développement de l'athlétisme à l'échelle mondiale par l'octroi de subventions financières et la mise en œuvre d'initiatives pédagogiques, de services techniques et de conseils.

Le budget approuvé par le Bureau exécutif pour l'octroi de subventions aux Fédérations membres et aux Associations continentales en 2022 est présenté ci-après. De plus amples informations sont fournies sur les dépenses réelles dans les états financiers audités de 2022 à l'annexe A du présent rapport.

Associations continentales

Association continentale	Subventions versées aux Associations continentales en 2022 (en dollars américains - USD)			Total
	Administration	Compétition	Développement	
Afrique	300 000	634 500	650 000	1 469 500
Amérique du Sud	200 000	430 000	180 000	810 000
Asie	250 000	395 000	265 000	910 000
Europe	250 000	531 500	250 000	1 031 500
NACAC	250 000	475 000	210 000	935 000
Océanie	200 000	375 000	216 000	791 000
Total	1 450 000	2 841 000	1 771 000	6 062 000

Un budget total de 6 062 000 USD a été alloué aux six Associations continentales en 2022.

Subvention pour l'administration des régions continentales

L'objectif de la Subvention pour l'administration des régions continentales est d'aider les Associations continentales dans leur fonctionnement, ce qui comprend, par exemple, le maintien d'un bureau permanent en tant que siège social et la prise en charge de dépenses telles que le loyer, les charges, les communications, le site Internet, les salaires du personnel et les réunions de l'association. En 2022, un total de 1 450 000 USD a été alloué aux Associations continentales à cette fin.

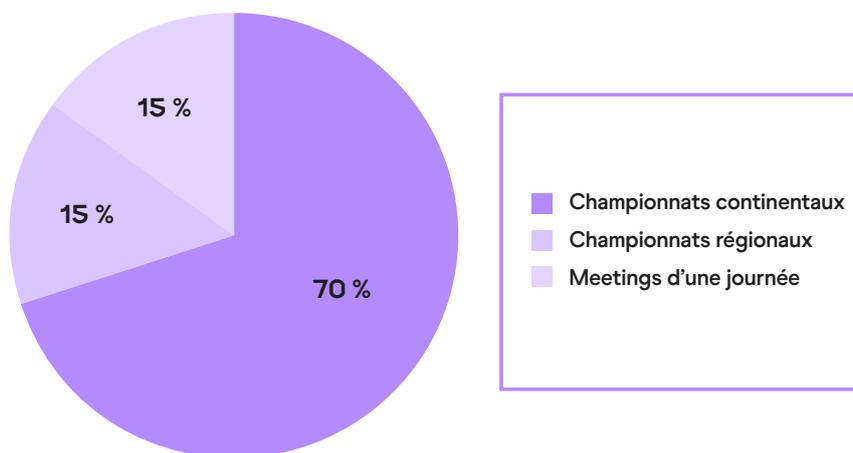


Subvention pour les compétitions continentales

L'objectif de la Subvention pour les compétitions continentales est de soutenir l'organisation et la tenue de compétitions au niveau des régions continentales, à savoir les championnats continentaux, les championnats régionaux et les meetings d'une journée du Circuit continental.

En 2022, les compétitions ont été moins impactées par la pandémie de COVID-19, la situation au niveau mondial s'étant améliorée, ce qui a entraîné l'annulation de quelques-unes seulement. Contrairement à 2021, des compétitions ont été organisées dans toutes les régions continentales. En conséquence, en 2022, un total de 2 463 711 USD a été alloué aux Associations continentales pour les compétitions.

Utilisation par catégorie de la subvention 2022 pour les compétitions continentales



Comme le montre le diagramme circulaire, en 2022, la subvention a été principalement utilisée par les Associations continentales pour soutenir l'organisation de leurs Championnats continentaux. Au total, 22 championnats ont été organisés dans les six régions continentales (1 656 711 USD ont été investis pour soutenir l'organisation de ces importantes compétitions), dont trois championnats senior, trois championnats U18, un championnat U20, un championnat U23, deux championnats en salle, deux championnats de cross-country, deux championnats d'épreuves combinées, deux championnats de marche athlétique, deux semi-marathons, deux marathons, un championnat de course en montagne et de trail et un championnat de course hors route.



La subvention a permis également de soutenir l'organisation des championnats régionaux ou pan-régionaux suivants :

- Championnats de la région Afrique de l'Est U18 et U20 (TAN)
- Championnats d'Afrique de l'Ouest U18 et U20 (GHA)
- Championnats d'Afrique centrale U18 et U20 (CMR)
- 2^e Championnats junior d'Asie de l'Ouest (LBN)
- Championnat Open d'Asie centrale (UZB)
- Championnats de cross-country et de marche athlétique CADICA (ESA)
- Championnats panaméricains de cross-country (BRA)
- Jeux de la CARIFTA (JAM)
- Championnats CADICA U18 et U20 (NCA)
- Championnats CADICA senior (NCA)
- Championnats CADICA U13 et U15 (CRC).

En outre, la subvention pour les compétitions a permis d'organiser 29 meetings d'une journée, dont un meeting de niveau argent du Circuit continental de World Athletics, trois en bronze du même circuit, 23 grands prix continentaux et deux compétitions internationales.

Au total, la subvention pour les compétitions a servi à organiser 62 compétitions offrant des possibilités de participation à plus de 8 000 athlètes.

Subvention pour le développement des régions continentales

La Subvention pour le développement des régions continentales est utilisée pour soutenir les activités pédagogiques et de développement dans chacune des six régions continentales par l'intermédiaire des Centres continentaux de développement (CCD). Chacune des régions détermine les activités à organiser grâce à la subvention en fonction des besoins de ses Fédérations membres, World Athletics jouant un rôle de soutien et de supervision.

Les Associations continentales sont responsables de la gestion quotidienne des CCD dans leur région respective, ainsi que de la sélection des formations et séminaires pour les entraîneurs organisés par ces CCD. Deux thèmes activités doivent obligatoirement être couverts chaque année : le leadership féminin et l'athlétisme pour la jeunesse / Kids' Athletics.



Synthèse de la situation des CCD en 2022

Région continentale	Informations sur les formations/activités du CCD en 2022
Afrique	<p>Total de sept CCD (Togo, Zambie, Nigeria, Maurice, Dakar, Nairobi et Le Caire)</p> <ul style="list-style-type: none">• Quatre des CCD (Togo, Zambie, Nigeria et Maurice) sont des centres d'entraînement dédiés aux athlètes et sont principalement subventionnés par d'autres partenaires. Au total, 70 athlètes (principalement locaux) se sont entraînés dans ces centres en 2022 (11 au Togo, 16 en Zambie, 23 au Nigeria et 20 à Maurice). Le financement via la subvention pour le développement a cessé pour ces quatre CCD à la fin de l'année 2022. En effet, il a été convenu que le développement des athlètes relèverait de la responsabilité de la Fédération membre et que la subvention pour le développement des régions continentales devrait être utilisée pour des activités pédagogiques et de développement ayant un impact plus large et bénéficiant à un plus grand nombre de Fédérations membres.• Dakar propose des activités pédagogiques (six formations dispensées en 2022, dont deux en présentiel) et d'entraînement pour sept athlètes. Les formations couvraient les thèmes suivants : le chronométrage automatique, la préparation à l'examen « argent » du WARECS, l'organisation des compétitions et le leadership féminin.• Nairobi dispense des activités pédagogiques (trois formations ont été réalisées en ligne en 2022 et deux activités ont été reportées au début de 2023 pour des raisons de disponibilité des intervenants). Les sujets abordés étaient le programme Kids' Athletics, le leadership féminin et la gestion des courses sur route.• Le Caire propose des activités pédagogiques (neuf formations ont eu lieu en 2022 dont une en présentiel). Les formations couvraient les thèmes suivants : la biomécanique, le marketing sportif, la nutrition pour les coureurs de fond, le leadership féminin et le niveau II du CECS pour les sprints et les haies. Le CCD du Caire est partagé entre l'Afrique et l'Asie.





Région continentale

Informations sur les formations/activités du CCD en 2022

Asie

Trois CCD au total (Pékin, Djakarta et Le Caire)

- Tous les CCD ne proposent que des activités pédagogiques.
- Beijing a organisé huit activités pédagogiques, toutes en ligne en raison des restrictions imposées par la COVID. Les formations portaient sur l'entraînement, la marche athlétique et le saut en hauteur, l'endurance, la musculation et la nutrition.
- Djakarta a organisé neuf activités pédagogiques (dont deux en présentiel) couvrant notamment les thèmes suivants : la formation des instructeurs du Kids' Athletics, le leadership féminin, la prévention des blessures et les bonnes pratiques en matière d'entraînement des marcheurs. Une formation de gestion des courses sur route a été organisée au siège social de Bangkok.
- Des webinaires sur l'entraînement pour les cinq fédérations russophones d'Asie ont été organisés par la fédération du Kazakhstan.
- Les activités du Caire sont détaillées ci-avant (Le Caire est partagé avec l'Afrique).





Région continentale

Informations sur les formations/activités du CCD en 2022

Europe

Le CCD mobile au siège social de l'Association continentale à Lausanne propose des activités pédagogiques en ligne et dans les Fédérations membres.

- 12 formations et séminaires ont été organisés (10 en présentiel), notamment une série de conférences sur l'entraînement, une série de séminaires en ligne sur le haut niveau, une série de séminaires en ligne sur la course à pied et la participation de masse, un cours de formation des intervenants sur le leadership féminin, un forum sur l'accèsion des jeunes à des postes de direction, un séminaire pour les délégués techniques, un séminaire sur la gestion des compétitions et un séminaire pour les responsables des contrôles antidopage.
- L'Association européenne d'athlétisme complète la subvention de développement de World Athletics pour assurer la mise en œuvre des activités.





Région
continentale

Informations sur les formations/activités du CCD en 2022

NACAC

Le CCD mobile au siège social de l'Association continentale aux Bahamas propose des activités pédagogiques en ligne et dans les Fédérations membres.

- Six activités ont été menées à bien en 2022 (quatre en présentiel), notamment une conférence sur les sciences de l'entraînement, une formation des instructeurs du Kids' Athletics en anglais et en espagnol, et une formation technique de certification des mesureurs de parcours de course.
- Des participants de la NACAC ont également pris part à la formation des intervenants du cours sur le leadership féminin dispensé par l'Association européenne d'athlétisme.





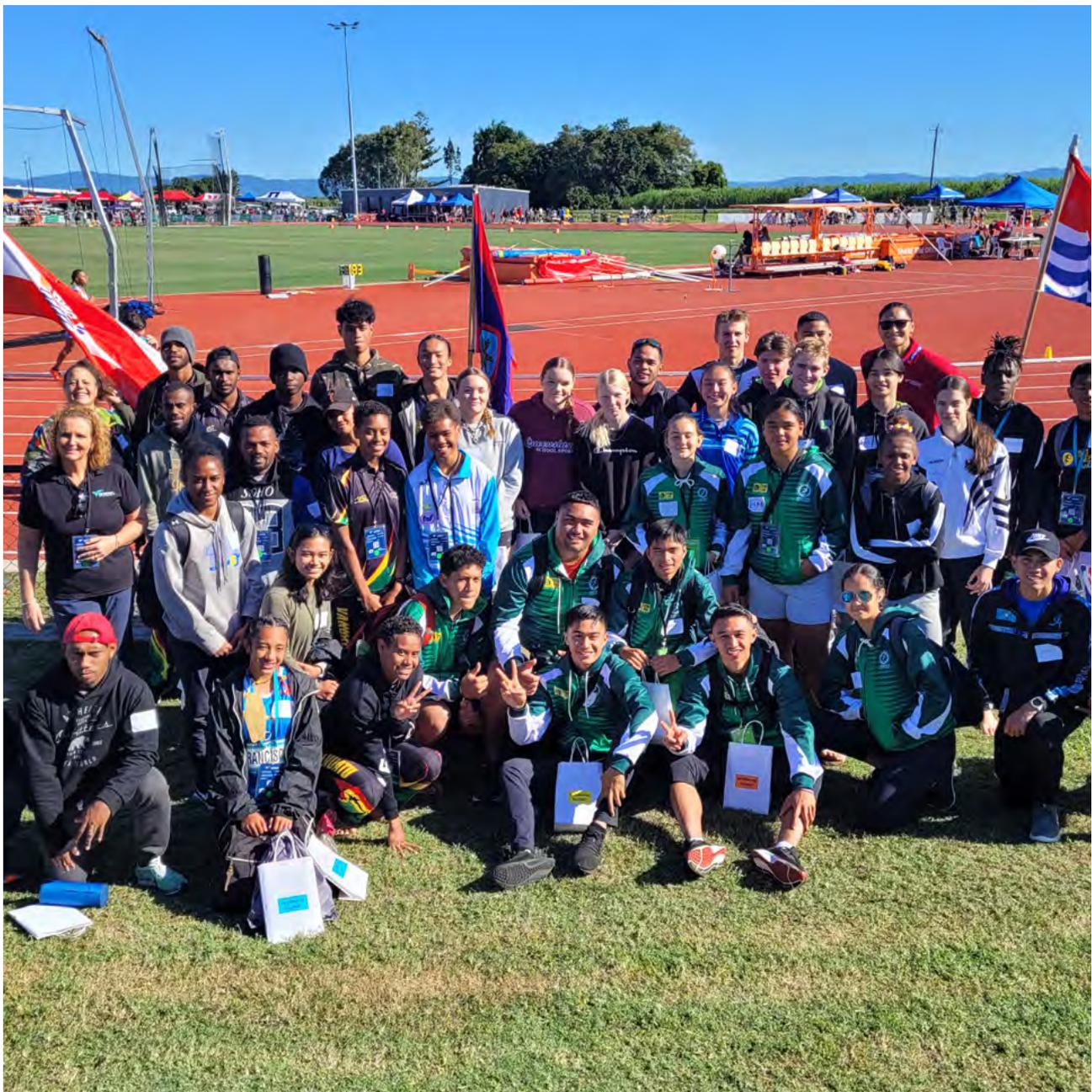
Région continentale

Informations sur les formations/activités du CCD en 2022

Océanie

Un CCD au siège social de l'Association continentale sur la Gold Coast propose des activités pédagogiques en ligne, au CCD et dans les Fédérations membres.

- Huit formations ont été dispensées en 2022 (six en présentiel) sur des thèmes comprenant notamment la gouvernance, la gestion des compétitions, le CECS niveau II sprints et sauts, Kids' Athletics, l'accès des jeunes à des postes de direction et le leadership au féminin.
- Le CCD a également soutenu l'entraînement de huit athlètes, financé par les Fédérations membres et des bourses d'études.





Région continentale

Informations sur les formations/activités du CCD en 2022

Amérique
du Sud

Un CCD à Santa Fe propose des activités pédagogiques en ligne, au CCD et dans les Fédérations membres.

- Neuf formations ont été organisées en 2022 (trois en présentiel). Les thèmes abordés étaient les suivants : formation des instructeurs du Kids' Athletics, l'accession des jeunes à des postes de direction, le leadership féminin, le marketing, le trail et la course en montagne et le CECS niveau II épreuves combinées.
- Le CCD a aidé quatre Fédérations membres à suivre neuf formations de niveau I du TOCES et sept formations de niveau I du CECS.
- Le CCD a collaboré avec les Jeux sud-américains, Asuncion (PAR), en fournissant le système de gestion de la compétition. Le CCD était également le responsable du fonctionnement du système, des engagements, des résultats, du mesurage électronique des distances et des résultats en ligne.





Les **principaux faits marquants** concernant les activités menées par les CCD grâce à la Subvention 2022 pour le développement des régions continentales sont les suivants :

- 70 activités ont eu lieu, dont 40 % en présentiel
- Les activités menées dans les régions continentales ont couvert un large éventail de sujets, notamment les activités des entraîneurs et des officiels techniques, la gestion des compétitions, le programme Kids' Athletics et le leadership féminin
- À mesure que le nombre de formations en présentiel augmentait en raison de l'assouplissement des restrictions imposées par la COVID-19, le nombre de participants à ces formations a diminué. Les CCD se sont tournés vers un format en ligne pour privilégier la qualité plutôt que la quantité et faire participer des groupes plus restreints. Ces deux facteurs ont eu un impact sur le nombre de participants qui ont pris part aux activités des CCD, le nombre total de participants aux formations étant passé de 9 621 en 2021 à 5 498 en 2022, soit une diminution de plus de 40 %
- Le nombre de femmes participant aux formations était de 32 %
- L'année 2022 a été une année de transition pour les Associations continentales qui ont dû s'adapter aux principes convenus et aux rôles et responsabilités définis dans le modèle de développement. Par conséquent, le financement de la subvention pour le développement des régions continentales a cessé à la fin de 2022 pour l'entraînement des athlètes dans les CCD du Togo, de la Zambie, du Nigeria et de Maurice
- En 2022, 200 Fédérations membres ont participé aux formations et activités dispensées par les CCD, soit 94 % des membres affiliés à World Athletics.





Fédérations membres

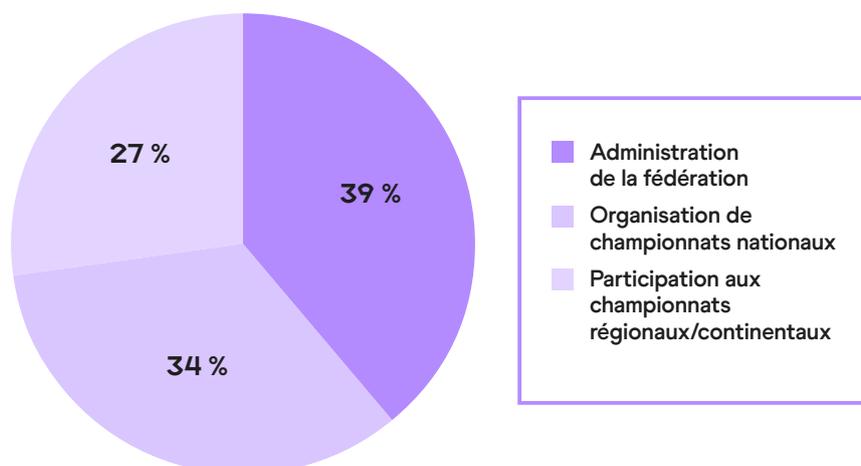
Subvention pour les Fédérations membres

La Subvention pour les Fédérations membres est destinée à aider les Fédérations dans la réalisation de leurs activités et fonctions administratives de base et leur permettre de s'acquitter de leurs obligations en tant qu'affilié à World Athletics. En 2022, un total de 119 Fédérations membres étaient éligibles à la Subvention pour les Fédérations membres de 15 000 USD parmi lesquelles 114 en ont bénéficié, comme indiqué ci-après :

Association	Subvention pour les Fédérations membres en 2022			
	Nombre de FM éligibles	Total (USD)	Nombre de FM ayant bénéficié de la subvention	Montant total (alloué) (USD)
Afrique	46	690 000	43	641 000*
Amérique du Sud	9	135 000	9	135 000*
Asie	16	240 000	14	210 000*
Europe	11	165 000	11	165 000
NACAC	19	285 000	19	259 400*
Océanie	18	270 000	18	265 000*
Total	119	1 785 000	114	1 675 400

* Il convient de noter que certaines Fédérations membres (FM) n'ont pas perçu la subvention parce qu'elles n'ont pas rempli le formulaire de demande et de rapport, tandis que d'autres n'ont pas perçu la totalité de la subvention, en raison de dépenses déclarées inférieures au montant total de la subvention de 15 000 USD.

Utilisation par catégorie de la Subvention pour les Fédérations membres



*sur la base de la présentation de 109 rapports de subvention provenant des Fédérations membres



Comme illustré ci-dessus, en 2022, la subvention a été utilisée à parts égales par les Fédérations membres pour soutenir l'administration de la fédération, l'organisation de championnats nationaux et, étant donné que l'organisation des compétitions est presque revenue à la normale après la pandémie de COVID-19, une partie importante de la subvention a également été utilisée pour financer la participation des athlètes aux championnats régionaux/continentaux.

Subvention pour la croissance

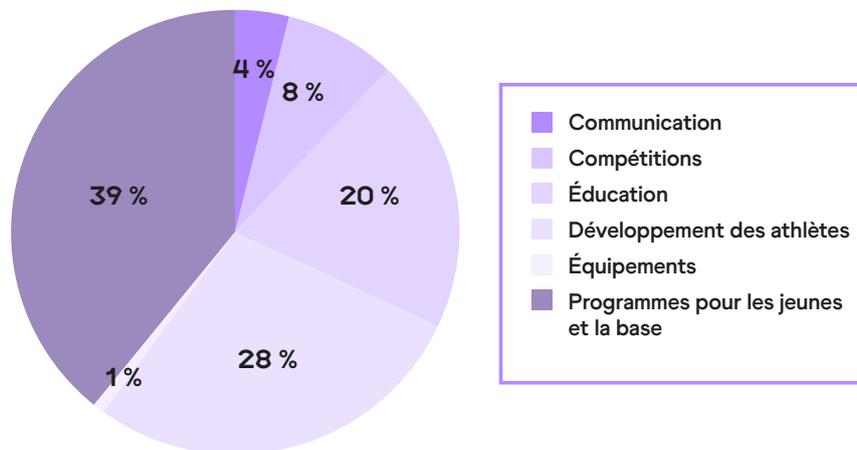
Après la fin du cycle de subvention du Dividende olympique pour l'athlétisme (DOA) 2020-22, la Subvention pour la croissance a été instaurée pour aider les Fédérations membres à poursuivre les projets de DOA précédemment financés ou à lancer de nouvelles activités basées sur des projets.

Les Fédérations membres éligibles ont pu demander jusqu'à 20 000 USD dans le cadre de la Subvention pour la croissance pour des activités à réaliser en 2022 sur une période d'un an. Tous les projets de Subvention pour la croissance devaient être alignés sur les priorités et objectifs stratégiques des Fédérations membres décrits dans le Plan mondial pour l'athlétisme.

Comme le montre le diagramme ci-après, globalement, la majorité des projets de Subvention pour la croissance étaient axés sur les programmes pour la jeunesse et la base (39 %) (y compris principalement les activités du Kids' Athletics), le développement des athlètes (28 %) et l'éducation (20 %).



Utilisation de la Subvention pour la croissance 2022



Subvention pour la croissance : études de cas

Au total, 102 Fédérations membres (29 en Afrique, 21 en Asie, 23 en Europe, 11 en Amérique du Nord, Amérique centrale et Caraïbes, 14 en Océanie et quatre en Amérique du Sud) ont bénéficié de la Subvention pour la croissance en 2022, ce qui a donné lieu à un montant total de fonds alloués au titre de cette subvention de 1 358 331 USD.

Les projets dans le cadre de la Subvention pour la croissance ont permis d'apporter un soutien financier important pour aider les Fédérations membres à mettre en œuvre les mesures et atteindre les objectifs énoncés dans le Plan mondial pour l'athlétisme. Ci-dessous, quelques exemples de projets réussis dans le cadre de la Subvention pour la croissance 2022.



Fédération d'athlétisme de la République du Tadjikistan

Titre du projet : Kids' Athletics



Objectif stratégique du Plan mondial :
Plus de participation

Sous-objectif du Plan mondial : Parcours de développement - de l'école à la scène internationale

Objectif du projet : Organiser des séminaires pour les entraîneurs et les professeurs d'éducation physique afin de les former au nouveau programme Kids' Athletics et aux nouvelles ressources de manière à leur permettre d'organiser des séances et des compétitions Kids' Athletics dans les écoles du pays; le tout afin de promouvoir l'activité physique chez les jeunes.

Résultats du projet : Cinq séminaires Kids' Athletics ont été organisés dans cinq régions du Tadjikistan, auxquels ont participé plus de 100 professeurs d'éducation physique et entraîneurs. Cinq compétitions Kids' Athletics ont été organisées en guise de volet pratique dans le cadre de la formation. Au total, 79 écoles et plus de 2 500 enfants y ont participé. Les compétitions Kids' Athletics continueront d'être organisées dans les écoles du pays afin de promouvoir l'activité physique et de détecter les futurs talents de l'athlétisme.



Fédération paraguayenne d'athlétisme

Titre du projet : Participation aux championnats sud-américains des moins de 18 ans et des moins de 23 ans



Objectif stratégique du Plan mondial :
Plus de participation

Sous-objectif du Plan mondial : Parcours de développement - de l'école à la scène internationale

Objectif du projet : S'appuyer sur les financements antérieurs de World Athletics qui ont permis d'organiser des compétitions d'une journée afin de sélectionner les meilleurs athlètes qui rejoindront l'équipe nationale et participeront aux championnats continentaux, les athlètes sélectionnés étant désormais entraînés pour atteindre les minima de participation aux championnats U18 et U23 d'Amérique du Sud.

Résultats du projet : Deux compétitions ont été organisées pour permettre aux athlètes d'atteindre les performances de qualification pour les championnats continentaux. Les athlètes ont ensuite été soutenus dans leur entraînement avant les championnats au cours desquels les résultats suivants ont été obtenus :

- Championnats sud-américains des moins de 18 ans : 21 athlètes ont participé (trois médailles remportées : une médaille d'or, deux de bronze et neuf athlètes parmi les huit premiers)
- Championnats sud-américains U23 : 30 athlètes ont participé (deux médailles d'argent remportées et 18 athlètes parmi les 8 premiers).



Association estonienne d'athlétisme

Titre du projet : Kids' Athletics et TV 10 olümpiastarti



Objectif stratégique du Plan mondial :
Plus de participation

Sous-objectif du Plan mondial : Parcours de développement - de l'école à la scène internationale

Objectif du projet : Utiliser le nouveau programme Kids' Athletics pour promouvoir et développer l'athlétisme dans les écoles et les clubs à travers le pays et faire entrer Kids' Athletics dans la série de compétitions TV 10 olümpiastarti qui a plus de 50 ans d'histoire.

Résultats du projet : Un atelier de deux jours destiné aux intervenants Kids' Athletics a été organisé pour former 15 entraîneurs et enseignants de tout le pays au nouveau programme Kids' Athletics. À cette occasion, une compétition Kids' Athletics a été organisée dans le cadre du volet pratique de l'atelier et chacun a suivi le module d'apprentissage en ligne sur la protection en lien avec le Kids' Athletics. La première étape nationale de la compétition TV 10 olümpiastarti comprenait ensuite la première formation Kids' Athletics pour les professeurs d'éducation physique et les entraîneurs, au cours de laquelle 35 participants ont eu l'occasion de se familiariser avec le programme Kids' Athletics, ce qui a permis à 368 participants de 96 écoles de suivre ce programme. La seconde étape nationale de la compétition TV 10 olümpiastarti a réuni 325 participants issus de 84 écoles. Au total, les intervenants ont organisé 25 événements dans des écoles primaires et des clubs, et 224 professeurs d'éducation physique ont suivi la formation Kids' Athletics.



Fédération d'athlétisme du Lesotho

Titre du projet : Permettre au Lesotho d'atteindre le plus haut niveau de qualification chez les officiels techniques



Objectif stratégique du Plan mondial :
Plus de personnes

Sous-objectif du Plan mondial : Opportunités
de développement

Objectif du projet : Organiser des formations pour garantir le bon fonctionnement du système de chronométrage électronique fourni par le ministère de l'Égalité des sexes, de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs. Organiser des sessions pour les officiels techniques afin d'augmenter le nombre de personnes qualifiées et d'améliorer le niveau des championnats nationaux.

Résultats du projet : Une formation de cinq jours sur le chronométrage automatique international de niveau 1 a été organisée pour 18 officiels locaux afin de s'assurer que les nouveaux équipements soient correctement utilisés lors des compétitions nationales. En outre, une formation TOECS de niveau 1 a été organisée pour 22 officiels techniques, dont 18 ont obtenu leur certificat, ce qui signifie que la fédération dispose désormais d'un plus grand nombre d'officiels techniques qualifiés pour officier lors des compétitions nationales.



Fédération d'athlétisme de Polynésie française

Titre du projet : La course Pätiri



Objectif stratégique du Plan mondial :
Plus de participation

Sous-objectif du Plan mondial :
Promotion et campagnes

Objectif du projet : Organiser la course Pätiri pour promouvoir l'athlétisme au sein de la communauté polynésienne au sens large et l'ancre dans l'esprit collectif des Polynésiens afin de favoriser la détection des talents en vue de l'organisation par la Polynésie française des Jeux du Pacifique en 2027.

Résultats du projet : La course Pätiri a été organisée en trois étapes : les essais, les épreuves et la finale. Les essais étaient ouverts à tous, 48 athlètes ont ensuite participé aux épreuves (19 femmes et 29 hommes) et les 12 meilleurs athlètes hommes et 12 meilleures athlètes femmes ont participé à la finale. Au total, 18 athlètes ont été sélectionnés pour faire partie du programme de détection des talents et d'entraînement en vue des Jeux du Pacifique de 2027. Pour aider à promouvoir la course Pätiri, la fédération a conçu un logo pour l'événement accompagné d'une campagne de promotion via des affiches, un teaser vidéo et les pages Facebook et Instagram de la fédération ainsi qu'une retransmission sur sept chaînes de médias (radio et télévision). La promotion de la course Pätiri a permis d'améliorer l'image de l'athlétisme et de générer un enthousiasme pour ce sport. Le projet a également fait découvrir l'athlétisme à de nouveaux publics et certaines municipalités ont aujourd'hui pour objectif de créer un club d'athlétisme.



Fédération costaricienne d'athlétisme

Titre du projet : Détection anticipée des talents dans les écoles grâce au Kids' Athletics



Objectif stratégique du Plan mondial :
Plus de participation

Sous-objectif du Plan mondial : Parcours de développement - de l'école à la scène internationale

Objectif du projet : Créer un programme national annuel de compétitions pour les enfants talentueux et guider les entraîneurs, les enseignants et les responsables des clubs sportifs pour qu'ils continuent à développer des activités basées sur les principes du nouveau programme Kids' Athletics, orientées vers le développement de l'athlétisme à long terme.

Résultats du projet : Grâce à la mise en œuvre du programme Kids' Athletics dans toutes les régions du pays et à l'organisation de la compétition nationale annuelle, la fédération a identifié des groupes d'athlètes talentueux afin de soutenir leur développement en athlétisme sur le long terme. Un plus grand nombre d'écoles dispensent le programme Kids' Athletics, ce qui augmente le nombre de participants et d'intervenants formés et élargit le vivier de talents existants. L'objectif global est que la fédération devienne championne d'Amérique centrale dans toutes les catégories d'âge. En 2022, le pourcentage suivant d'athlètes dans les équipes nationales était issu du programme Kids' Athletics :

- 95 % des athlètes des équipes nationales U13 et U15;
- 82 % des athlètes des équipes nationales U18 et U20;
- 50 % des athlètes de l'équipe nationale senior.



Soutien financier supplémentaire aux Fédérations membres

Aux subventions ci-dessus s'ajoutent les avantages habituels en matière de voyage et d'hébergement accordés aux Fédérations membres dans le cadre de leur participation aux compétitions de la Série mondiale. En 2022, les compétitions étaient les suivantes :

- Championnats du monde de marche par équipes de World Athletics
 - Pour les athlètes faisant partie du quota :
 - Voyage : 50 % d'un billet d'avion en classe économique entre le siège de la Fédération membre et l'aéroport officiel des Championnats
 - Hébergement : pension complète en chambre double (deux lits simples) pour les quatre nuitées de la période officielle
 - Pour les champions continentaux :
 - Voyage : 100 % d'un billet d'avion en classe économique
 - Hébergement : pension complète en chambre double (deux lits simples) pour les quatre nuitées de la période officielle
- Championnats du monde en salle de World Athletics
 - Pour tous les athlètes du quota :
 - Voyage : 100 % d'un billet d'avion en classe économique entre le siège de la Fédération membre et l'aéroport officiel des Championnats
 - Hébergement : pension complète pour les cinq nuitées de la période officielle.
- Championnats du monde de World Athletics
 - Pour tous les athlètes
 - Voyage : 100 % d'un billet d'avion en classe économique entre le siège de la Fédération membre et l'aéroport officiel des Championnats
 - Hébergement : pension complète en chambre double (deux lits simples) pour les 13 nuitées de la période officielle
- Championnats du monde U20 de World Athletics
 - Pour tous les athlètes du quota :
 - Voyage : 100 % d'un billet d'avion en classe économique entre le siège de la Fédération membre et l'aéroport officiel des Championnats
 - Hébergement : pension complète pour les huit nuitées de la période officielle.

Aucun Congrès de World Athletics n'ayant eu lieu en 2022, il n'y a donc pas eu de frais de voyage et d'hébergement pour la participation des représentants des Fédérations membres.

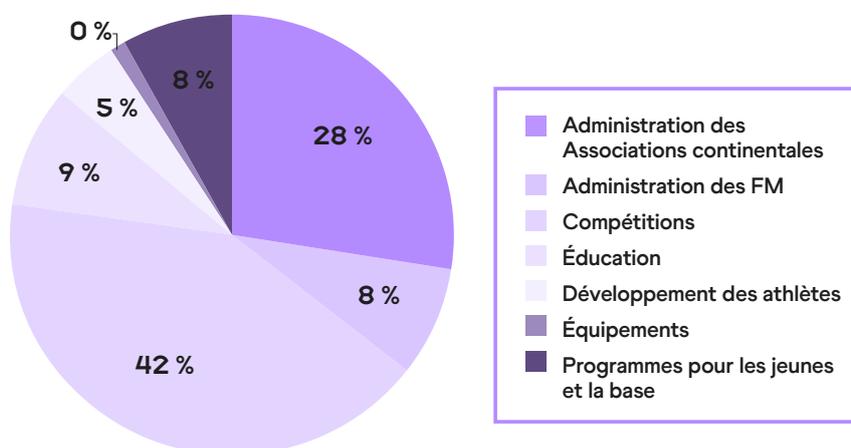


Répartition globale des subventions entre les Associations continentales et les Fédérations membres

Au total, en 2022, les Associations continentales et les Fédérations membres ont perçu un financement sous forme de subvention d'un montant 8 534 842 USD (comprenant la subvention pour l'administration des régions continentales, la subvention pour les compétitions continentales, la subvention pour le développement des régions continentales, la subvention pour les fédérations membres et la subvention pour la croissance). La répartition de ce financement entre les sept principales catégories d'activités est illustrée ci-après.

L'année 2022 a été marquée par un retour progressif à la normale après la pandémie de COVID-19 et par un calendrier de compétitions chargé. Cela se reflète dans la répartition globale des subventions de World Athletics, qui montre que plus de 40 % de l'ensemble des fonds ont été utilisés en 2022 pour soutenir l'organisation de compétitions. La proportion des fonds utilisés pour soutenir l'administration reste élevée en raison de l'importance pour les Associations continentales et les Fédérations membres de rester pleinement opérationnelles. Par rapport à 2021, le montant investi dans les programmes pour la jeunesse et la base a considérablement augmenté (408 662 USD en 2021 contre 627 713 USD en 2022), principalement en raison du grand nombre de projets de Subvention pour la croissance des Fédérations membres axés sur le programme Kids' Athletics et de l'augmentation des activités Kids' Athletics organisées dans les régions continentales. En 2022, un montant similaire a été consacré aux programmes pour la jeunesse et la base pour les activités pédagogiques, principalement par le biais des cours dispensés par les Associations continentales, ainsi que des formations pour les entraîneurs, les officiels techniques et sur le leadership féminin dispensées au niveau local par les Fédérations membres. Étant donné qu'une grande partie de ce contenu est désormais disponible en ligne sur la plateforme d'apprentissage en ligne de World Athletics, les coûts globaux sont moins élevés que par le passé.

Utilisation des Subventions aux Associations continentales et aux Fédérations membres en 2022

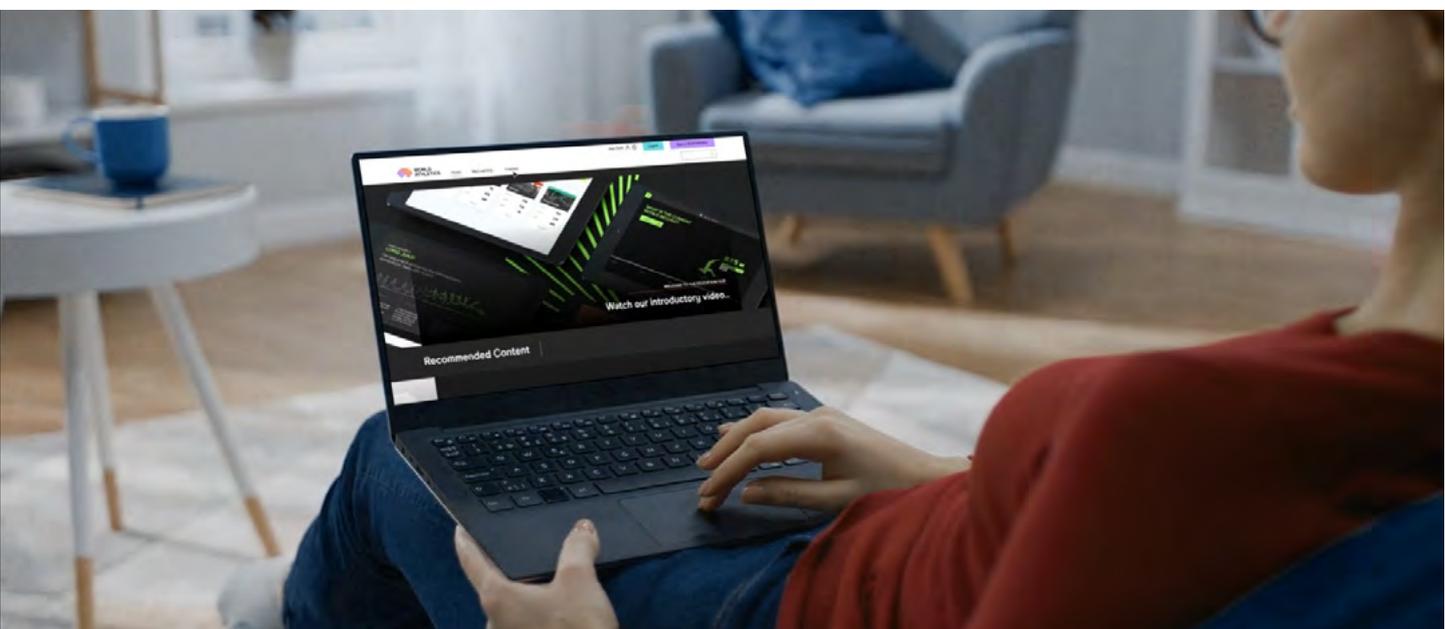




Séances d'information pour les Fédérations membres

World Athletics continue de proposer régulièrement des Séances d'information à l'intention des Fédérations membres, à raison de 15 séances dispensées en ligne en 2022, en plus des 10 organisées en présentiel lors des Championnats du monde de World Athletics Oregon22. Parmi les thèmes abordés figuraient l'équité entre les sexes, le programme Kids' Athletics, les décisions du Conseil, les mises à jour sur les compétitions, la plateforme d'apprentissage en ligne de World Athletics et la protection. 147 Fédérations membres ont participé aux séances et 70 % des Fédérations membres ont assisté à au moins l'une d'entre elles au cours de l'année. En moyenne, il y a eu 100 participants par séance.

Apprentissage en ligne (eLearning)



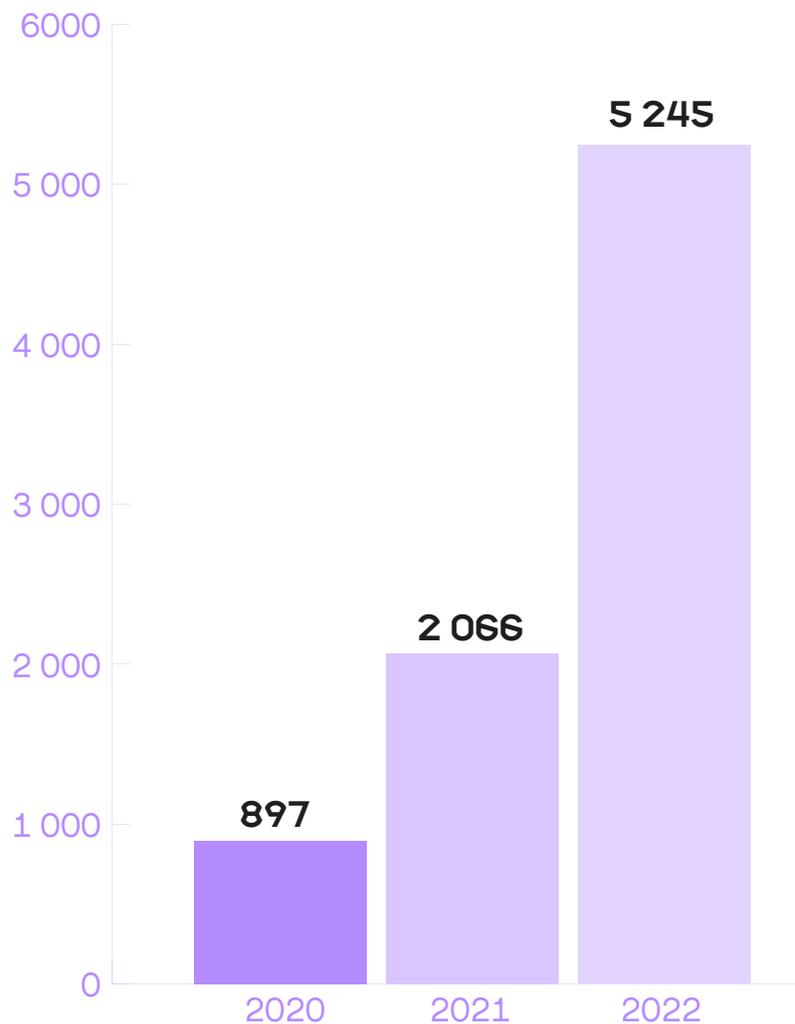
La [plateforme d'apprentissage en ligne de World Athletics](#) a été lancée en 2020. Il s'agit d'un portail pédagogique qui est une source d'information unique à destination de la communauté mondiale de l'athlétisme.

Au cours de l'année 2022, la plateforme a été alimentée en contenu, à raison de trois nouvelles formations : protection dans le cadre du Kids' Athletics, conformité éthique et modules de l'examen TOECS niveau argent). La plateforme a également été renforcée grâce notamment à l'ajout d'une navigation dans trois langues supplémentaires (français, espagnol et chinois).

En 2022, le nombre total d'utilisateurs de la plateforme est passé de 2 066 à 5 245



Plateforme eLearning de World Athletics (nombre total d'utilisateurs par an)



En 2022, des avancées ont également été réalisées pour deux projets clés :

- **Un plan pour les personnes** a été élaboré pour contribuer à la réalisation de l'objectif stratégique «Plus de personnes» et à la manière d'attirer les individus vers l'athlétisme, de les fidéliser et de les former. Ce plan prévoit une approche coordonnée de la formation (combinant l'apprentissage en ligne et en présentiel et l'apprentissage formel et informel) et définit et clarifie les parcours de formation pour les entraîneurs, les officiels et le personnel administratif dans le monde entier
- **Le projet d'espace personnel** permet à nos Associations continentales et Fédérations membres de disposer de leur propre espace dédié sur la plateforme d'apprentissage en ligne pour gérer à la fois leurs utilisateurs et leur contenu. Le travail d'élaboration a commencé sur cette fonctionnalité et le premier espace personnel sera déployé en 2023.



La plateforme d'apprentissage en ligne propose actuellement neuf formations, comme résumées ci-après, ainsi que plus de 50 webinaires.

Nom	Description de la formation
Officiels techniques niveau débutant	Introduction aux règles de l'athlétisme et aux fonctions exercées par les officiels techniques lors des compétitions.
Officiels techniques niveau I	13 modules en ligne destinés principalement aux Fédérations membres, mais ouverts à tous. La formation permet de doter les participants du bagage théorique et pratique nécessaire pour officier au niveau national.
Entraîneurs niveau I	31 modules obligatoires en ligne destinés principalement aux Fédérations membres, mais ouverts à tous. La formation constitue la passerelle entre le programme Kids' Athletics de World Athletics et l'athlétisme à proprement parler. À la fin de la formation, les entraîneurs seront en mesure de dispenser des entraînements d'athlétisme aux jeunes.
Médecine d'urgence lors des courses	Ce cours est inclus dans la formation globale visant à apprendre aux participants à gérer divers scénarios liés à la santé lors d'événements d'endurance à participation massive.
Égalité des sexes dans les fonctions dirigeantes	Composée de sept modules et d'un module de préparation, cette formation vise à renforcer la confiance, les compétences et l'expertise des femmes afin de leur permettre d'assumer des rôles de direction au sein du sport.
Développement durable pour World Athletics	Cette formation explique la stratégie de World Athletics en matière de développement durable et propose aux participants des modules sur les émissions de CO2, l'approvisionnement écoresponsable et la qualité de l'air.
Protection dans le cadre du Kids' Athletics	Cette formation contribue à la mise en œuvre du programme Kids' Athletics par le biais de cinq modules courts et interactifs sur la protection des enfants.
Conformité éthique	Cette formation donne un aperçu des règles de conformité éthique de World Athletics, notamment en ce qui concerne les pots-de-vin et la corruption, les conflits d'intérêts, les cadeaux et les bonnes pratiques en matière d'élections.
Modules de l'examen WARECS niveau argent	Il s'agit de la formation destinée aux personnes qui se présentent à l'examen du WARECS niveau argent.



Fonctionnalités et contenu qui seront ajoutés à la plateforme en 2023 :

- Autres langues : portugais, arabe et russe
- Tableau des scores
- Les formations WARECS niveau I et CECS niveau I seront traduites en français, en espagnol, en portugais, en arabe, en chinois et en russe
- La formation sur l'égalité des sexes dans les fonctions dirigeantes sera traduite en français et en espagnol
- Nouvelle formation pour aider les Fédérations membres à acquérir des compétences clés en matière d'administration, à accueillir de nouveau dirigeants et à comprendre les pratiques de World Athletics
- Nouvelle formation pour découvrir le programme Kids' Athletics visant à transmettre aux apprenants les messages clés et la philosophie autour du nouveau programme Kids' Athletics.

Kids' Athletics

En avril 2022, le programme Kids' Athletics a été officiellement lancé. L'ensemble du contenu du programme est disponible en six langues sur la page dédiée [Kids' Athletics](#). Le contenu comprend notamment :

- plus de 100 cartes d'activités pour trois catégories d'âge (4-7, 8-11 et 12-14);
- des vidéos de compétences avec animations;
- un guide du professeur d'EPS;
- un guide de la compétition;
- Premiers mouvements et passeport;
- un guide de l'instructeur.

Journée Kids' Athletics

Le lancement de l'ensemble du programme Kids' Athletics a été marqué par l'inauguration de la Journée Kids' Athletics le 7 mai 2022, un événement annuel en faveur des enfants et des jeunes du monde entier qui pratiquent l'athlétisme et s'amuse en faisant de l'exercice.

La Journée Kids' Athletics 2022 a été animée principalement par nos Fédérations membres qui ont reçu une boîte à outils et des ressources marketing leur permettant de célébrer cette journée et promouvoir leurs activités sur les médias sociaux et au sein de leurs communautés. Cette première édition a vu la participation de 100 000 enfants issus de 52 Fédérations membres à travers les six régions continentales.



Mise en œuvre du Kids' Athletics

Après la Journée Kids' Athletics, la mise en œuvre du programme Kids' Athletics ainsi que l'engagement et la formation des Fédérations membres ont été la priorité de la seconde moitié de l'année 2022.

Une structure d'éducation et de formation au Kids' Athletics a été mise en place, comprenant l'élaboration du contenu et l'organisation d'un atelier de formation des instructeurs (pour les responsables Kids' Athletics dans chaque Fédération membre) par l'intermédiaire des Associations continentales et des programmes de formation des instructeurs (pour les entraîneurs/instructeurs). Grâce au modèle de formation des instructeurs mis en œuvre conjointement avec les Associations continentales, les responsables Kids' Athletics sont formés à organiser des ateliers pour les intervenants dans leur Fédération membre. En 2022, près de 50 Fédérations membres ont suivi ce modèle à la suite d'ateliers organisés dans la NACAC, en Amérique du Sud et en Asie. Des formations à destination des instructeurs seront proposées dans les régions continentales restantes au début de 2023.

Pour une meilleure accessibilité et souplesse, l'objectif à partir de 2023 est de s'appuyer sur un modèle hybride éducation-formation. Des modules d'apprentissage en ligne supplémentaires ainsi que d'autres solutions en ligne, comme des webinaires, pour compléter les ateliers en présentiel destinés aux intervenants sont en cours d'élaboration.





Priorités du Kids' Athletics pour 2023

En 2023, l'accent sera toujours mis sur la mise en œuvre du programme ainsi que sur la promotion de son adoption et de son déploiement par les Fédérations membres. L'objectif est que 130 Fédérations membres appliquent le programme à la fin de 2023, avec plus de 10 000 instructeurs formés et un million d'enfants participants. Autre priorité : il s'agira de soutenir les Fédérations membres dans leurs discussions avec les gouvernements pour encourager l'inclusion du Kids' Athletics dans les programmes scolaires pour permettre au programme de perdurer.

Formations

Séminaires en ligne sur l'égalité des sexes dans les fonctions dirigeantes

Des webinaires sur l'égalité des sexes dans les fonctions dirigeantes ont été organisés afin de fournir aux femmes les compétences et l'expertise nécessaires pour leur permettre d'occuper des postes de direction au sein de leur Fédération membre. Plus de 260 femmes ont participé aux webinaires en ligne organisés par l'intermédiaire des Associations continentales.

CECS et WARECS (TOECS)

Le Système de formation et de certification des entraîneurs (CECS) offre un parcours de formation clair aux personnes voulant devenir entraîneur ou à celles qui le sont déjà, où qu'elles se trouvent dans le monde. Ce parcours comprend les niveaux 1 à 3 du CECS. Il est disponible en plusieurs langues afin de garantir l'accessibilité au plus grand nombre.





Le niveau 1 du CECS a été rendu disponible dans sa totalité sur la plateforme [«Éducation»](#) en 2022. Il consiste en une combinaison de modules en ligne et d'une évaluation pratique couvrant toutes les épreuves d'athlétisme. La traduction du contenu en français, espagnol, portugais, arabe, chinois simplifié et russe est en cours et devrait être achevée à la mi-2023.

Le niveau 2 du CECS suppose une spécialisation dans des groupes d'épreuves d'athlétisme spécifiques et consiste en une combinaison de modules en ligne et d'un volet pratique de six jours et d'une évaluation en présentiel. La traduction du contenu en français, espagnol, portugais, arabe, chinois simplifié et russe est en cours.

Pour les formations de niveau 1 du CECS et du WARECS (TOECS), 2022 a été une année de transition vers une approche hybride associant volet en ligne et évaluation pratique. Les Fédérations membres adoptent progressivement cette nouvelle approche.

En termes de nombre de formations dispensées en 2022, comme souligné dans les tableaux ci-après, les chiffres montrent une légère augmentation du nombre de formations CECS en particulier en Asie et en Amérique du Sud. En outre, la participation des femmes aux formations a augmenté, en particulier pour le TOECS niveau 1, avec un total de 362 femmes en 2022 contre 193 en 2021.

Nombre de formations CECS dispensées dans chaque région continentale :

Région	Niveau I	Niveau II
Afrique	12	2
Amérique du Sud	10	3
Asie	28	7
Europe	1	-
NACAC	-	-
Océanie	-	1
Total	51	13



Nombre de participants et d'intervenants du CECS :

Type	Formation	Hommes	%	Femmes	%	Total	Diplômés
CECS niveau I	51	851	74	304	26	1 155	1 107
CECS niveau II	13	162	78	46	22	208	173
CECS niveau I - séminaire pour les intervenants et de remise à niveau	1	13	76	4	24	17	-
CECS niveau I – séminaire pour les intervenants	2	22	92	2	8	24	13
Total	67	1 048		356		1 404	1 293

Nombre de formations TOECS par région continentale :

Région	TOECS niveau I
Afrique	16
Amérique du Sud	15
Asie	13
Europe	0
NACAC	1
Océanie	1
Total	46

Nombre de participants et d'intervenants du TOECS :

Type	Formation	Hommes	%	Femmes	%	Total	Diplômés
TOECS niveau I	46	538	69	362	31	900	629
TOECS niveau II - séminaire pour les intervenants	-	-	-	-	-	-	-
Total	46	538		362		900	629



Système de formation et de certification des juges-arbitres World Athletics (WARECS)

En 2022, un grand projet de révision du système de formation et de certification des officiels techniques en exercice a été entrepris. Il avait pour but de répondre aux enjeux concernant la répartition géographique et la parité femmes-hommes chez les Officiels techniques internationaux (OTI) compte tenu des niveaux de disparité existants.

En conséquence, en juillet 2022, le Conseil a approuvé le changement de nom de TOECS en WARECS et a validé la nouvelle procédure de formation et d'évaluation pour chaque niveau du parcours des officiels techniques, comme suit :

- **Niveau débutant** : un programme d'apprentissage en ligne de niveau débutant, conçu pour les enseignants, les parents, les fans et ceux qui rejoignent le monde de l'athlétisme qui souhaitent en savoir plus sur le déroulement des épreuves d'athlétisme et sur l'application et l'interprétation des règles
- **Niveau juge-arbitre national d'athlétisme** : un programme d'apprentissage en ligne plus avancé, destiné à soutenir et, à terme, à remplacer complètement les ressources actuelles d'apprentissage en présentiel du TOECS niveau I. Il permet d'obtenir une qualification pour officier lors de tous les championnats nationaux et locaux, à l'exception de la fonction de juge-arbitre ou de chef-juge lors de tous les événements nationaux qui ont un statut de compétition comptant pour le classement mondial
- **(Nouveau) Niveau juge-arbitre World Athletics Bronze** : vise à combler l'écart actuel entre le niveau 1 et le niveau 2 du TOECS et à augmenter le nombre d'officiels techniques au niveau national et continental en leur permettant d'acquérir progressivement de l'expérience avant de passer au niveau suivant
- **Niveau juge-arbitre World Athletics Argent** : l'objectif est d'augmenter le nombre d'officiels techniques disponibles pour les compétitions de World Athletics. L'évaluation se déroulera en ligne en anglais, en français et en espagnol, en collaboration avec les Associations continentales
- **Niveau juge-arbitre World Athletics Or** : remplace la fonction actuelle d'OTI. Le panel de ce niveau sera établi dans chaque catégorie (juges-arbitres, juges de marche, juges de photo-finish et starters) pour des périodes déterminées, à partir desquelles des nominations seront faites par World Athletics pour des compétitions spécifiques, y compris les compétitions de la Série mondiale et les Jeux olympiques. L'évaluation des nouveaux candidats et des officiels de ce niveau en exercice devant être réévalués sera effectuée tous les deux ans par World Athletics (évaluation théorique et orale en anglais).

L'accent a été mis sur la transition entre le statut d'OTI et celui de Juge-arbitre World Athletics, les principaux changements étant l'ajout d'un nouveau niveau intermédiaire (bronze) et la mise en place d'évaluations en ligne plutôt qu'en présentiel.



La première étape de la mise en œuvre du nouveau système WARECS a été l'évaluation des Juges-arbitres World Athletics du niveau Argent. En novembre 2022, une évaluation pilote a été organisée en ligne en simultané dans le monde entier. 401 candidats issus de 112 Fédérations membres à travers les six régions continentales ont participé, avec 40 % de candidates (une augmentation notable par rapport aux dernières évaluations TOECS de niveau 2, il y a cinq ans, qui n'avaient enregistré que 19 % de participation féminine).

En 2023, les évaluations prévues comprennent les niveaux Bronze et Or du WARECS et le niveau Argent pour les Juges-arbitres de marche. Ces évaluations seront menées conjointement avec les Associations continentales, en tenant compte des enseignements tirés et des améliorations apportées à la suite du projet pilote initial.

Académie mondiale des entraîneurs d'athlétisme (GACA)

La GACA est un réseau d'entraîneurs qui travaille avec la Commission du développement et le siège de World Athletics en tant que conseiller pour soutenir et faire progresser les questions concernant l'entraînement dans le domaine de l'athlétisme. Des efforts de coopération et d'harmonisation sont déployés en matière d'éducation, d'activités et d'initiatives visant à soutenir le développement du coaching et à garantir que la voix des entraîneurs est entendue.

Les axes prioritaires de la GACA qui ont donné lieu à des progrès en 2022 en partenariat avec World Athletics sont les suivants :

- Des sessions «club des entraîneurs» (en ligne et en présentiel) ont été organisées en 2022 lors des Championnats du monde en salle Belgrade 22, des Championnats du monde Oregon22 et des Championnats du monde U20 Cali 22. Plus de 3000 participants étaient présents (que ce soit en ligne ou sur place). En 2023, l'accent sera mis sur le club des entraîneurs qui se tiendra pendant les Championnats du monde Budapest 23;
- Organisation des webinaires trimestriels «Coaching Matters»;
- Réalisation d'une enquête sur les besoins des entraîneurs dont les principaux résultats sont en cours d'analyse;
- Collaboration à l'élaboration des politiques et du matériel pédagogique de World Athletics en matière de protection; nouvelles initiatives en matière de compétitions; et concept de licence professionnelle comprenant des critères minimaux pour l'accréditation aux compétitions de la Série mondiale ;
- Reconnaissance des accomplissements des entraîneurs à travers le soutien au processus de nomination et de sélection pour le Prix d'excellence pour les entraîneurs de World Athletics 2022.



Communication

La stratégie de communication pour 2022 consistait à accompagner le développement de notre sport en attirant de nouveaux publics, en particulier aux États-Unis, grâce à des campagnes ciblées et à la couverture de toutes nos compétitions de la Série mondiale, en particulier les Championnats du monde Oregon22. La couverture médiatique générée au cours de l'année a permis d'atteindre un total cumulé de 10 milliards de personnes. Les réseaux sociaux de World Athletics ont tous connu une croissance substantielle au cours de l'année pour atteindre un total de 10 millions de fans. Sur YouTube, nous avons connu la plus forte croissance avec un cap du million d'abonnés dépassé; sur Instagram, nous avons franchi la barre des deux millions d'abonnés; et TikTok a enregistré une augmentation de 18 %, devenant notre réseau social numéro un avec près de quatre millions d'abonnés. Le site Internet de World Athletics a enregistré 34 millions de visites tout au long de l'année.

Championnats du monde de World Athletics Oregon22

Pendant les Championnats du monde Oregon22, 6,3 millions de fans ont visité le site Internet de World Athletics, soit une augmentation de plus de 50 % par rapport aux précédents Championnats du monde. En effet, les fans ont utilisé notre site en guise de deuxième écran pour visualiser les résultats en direct. Le trafic en provenance du continent américain a plus que doublé et celui d'Afrique a augmenté de 50 %. La portée médiatique combinée des Championnats du monde Oregon22 et des Championnats du monde U20 Cali 22 a permis d'atteindre 5 milliards de personnes dans le monde.





Communication de World Athletics en 2022 en chiffres

WORLDATHLETICS.ORG

30 novembre 2021 - 22 novembre 2022



INTERVIEWS DU PRÉSIDENT

141
interviews

dans
25
pays
différents

WORLD ATHLETICS SUR LES MÉDIAS SOCIAUX

30 novembre 2021 - 22 novembre 2022



Nombre total de fans : **9,9 millions** +21 %

9 conférences de presse en 2022

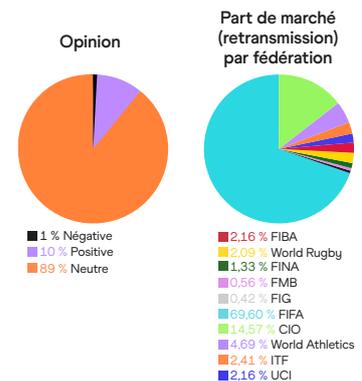
93 communiqués de presse en 2022

COUVERTURE PAR WORLD ATHLETICS DANS LES MÉDIAS GRAND PUBLIC ET SOCIAUX (16 828 ARTICLES/ 9,7 MILLIARDS DE PERSONNES EN CUMULÉ)

1^{er} janvier 2022 - 31 octobre 2022

Top 5 des événements sportifs	Articles	Top 5 des sujets sur l'athlétisme	Articles	Top 5 des pays en termes de couverture
Championnats du monde de World Athletics Oregon22	4 415	Championnats du monde de World Athletics Oregon22	4 415	Royaume-Uni 18 %
Jeux olympiques 2020	2 110	Ligue de diamant	1 159	États-Unis 12 %
Jeux du Commonwealth Birmingham 2022	1 929	Dopage	1 107	Inde 12 %
Ligue de diamant	1 159	Effets de l'invasion russe en Ukraine	894	Russie 6 %
Championnats du monde de World Athletics U20 Cali22	488	Débat sur les athlètes transgenres	573	Chine 5 %

OPINION ET PART DE MARCHÉ DE MARCHÉ



OPÉRATIONS MÉDIAS ET AUTRES

Programme de développement des médias pendant Cali 22 avec **40** participants / Médias accrédités : WCH Oregon22 **442** / WIC Belgrade 22 **243** / WU20 Cali22 **103** / WRW Mascate22 **14** / **10 773** abonnés sur la page LinkedIn de World Athletics contre 8 257 en 2021 (**+30 %**) /

La vidéo la plus regardée de l'année, toutes plateformes confondues, est celle de la transmission de témoin du relais 4x100m féminin des États-Unis, qui compte **39,1** millions de vues sur TikTok



Campagnes

Trois grandes campagnes ont été déployées en 2022. Tout d'abord, il y a eu la Journée **internationale des femmes**, s'appuyant sur la campagne inaugurale de 2021, qui a permis de mettre en avant des femmes dans un large éventail de fonctions à travers l'athlétisme. Les Fédérations membres et les individus ont été encouragés à désigner et à partager leurs histoires inspirantes.

Il y a eu ensuite, la campagne « **Chaque respiration compte** » (Every Breath Counts) destinée à sensibiliser le public aux risques de la pollution de l'air et à donner aux individus et aux communautés les moyens de signer une pétition en faveur d'un air pur.

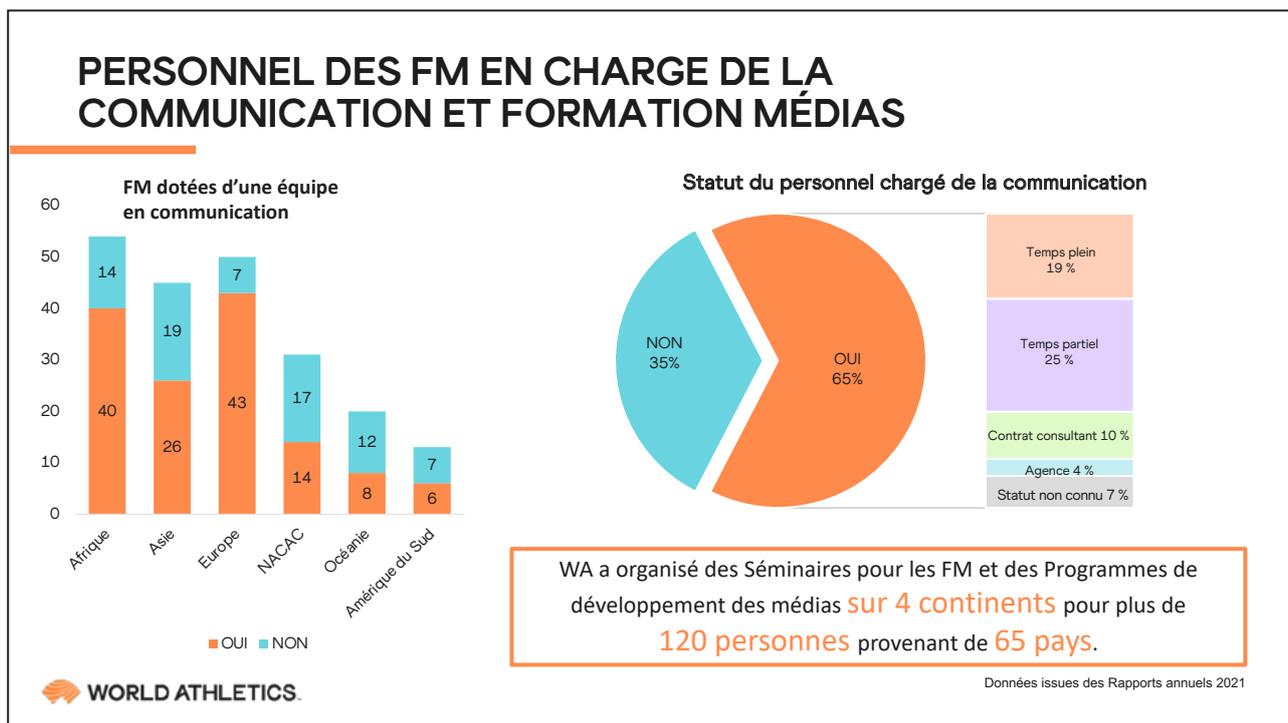
Enfin, la campagne la plus importante a été **Project USA**, qui visait à réunir une nouvelle génération d'athlètes pour développer la puissance de l'athlétisme aux États-Unis, le tout à l'occasion des Championnats du monde qui se déroulaient pour la première fois dans ce pays. La campagne a sensibilisé le public de la génération Z de deux manières : en établissant des liens authentiques entre les créateurs de contenu sur les réseaux (Trackside) et leurs jeunes abonnés et en développant du contenu qui mette en lumière les récits passionnants d'athlètes grâce à des QR codes innovants qui ont été flashés plus de 10 millions de fois grâce à la couverture médiatique. Les vidéos produites par Trackside et les QR codes « Going the Distance » ont généré plus d'un million de vues tandis que la couverture sur les réseaux sociaux a généré 1,5 milliard d'apparitions de QR code à l'écran.





Suivi des activités des FM sur les médias sociaux

World Athletics est engagée à soutenir les efforts de communication des Fédérations membres et en particulier dans le domaine des médias sociaux. Au cours de l'année 2022, l'équipe Communication a utilisé les données fournies par les Fédérations membres dans leur rapport annuel 2021 pour créer un tableau de bord qui a pour but d'aider chaque Fédération membre à analyser ses activités sur les médias sociaux. Les données aident également World Athletics à fournir le soutien, les statistiques et le contenu adéquats pour répondre aux besoins de ses Fédérations. Vous trouverez ci-dessous un résumé du dispositif de suivi des activités des FM sur les médias sociaux :





NOMBRE TOTAL D'ABONNÉS DES FM PAR RÉGION (& ÉVOLUTION ENTRE AVRIL ET DÉCEMBRE)

NACAC

Abonnés : 1,8 million
Augmentation : 73 400

Europe

Abonnés : 2,9 millions
Augmentation : 189 600

Asie

Abonnés* : 1,1 million
Augmentation : 109 400

Amérique du Sud

Abonnés : 1 million
Augmentation : 55 000

TOTAL GLOBAL

Abonnés : 7,6 millions
Augmentation : 556 300

Afrique

Abonnés : 487 800
Augmentation : 105 900

Océanie

Abonnés : 284 000
Augmentation : 22 500

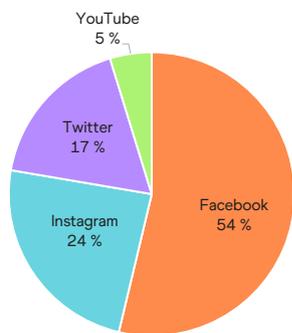


Données collectées via le tableau de bord FM

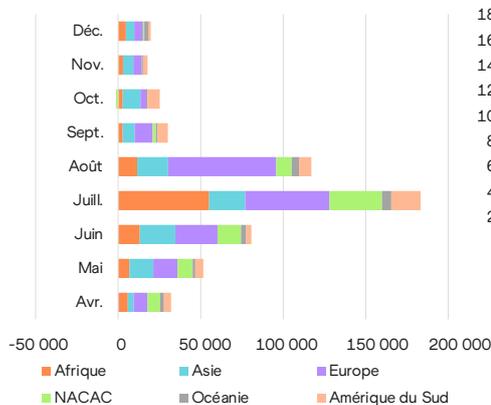
* Les plateformes locales de médias sociaux telles que Weibo ne sont pas incluses.

VUE D'ENSEMBLE DES MÉDIAS SOCIAUX DES FM

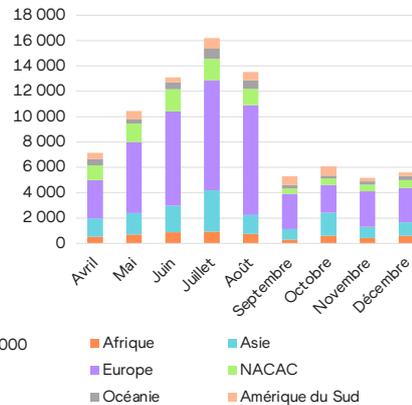
Répartition totale par plateforme



Évolution du nombre d'abonnés par mois et par Région



Total des publications par mois et par Région



Données collectées via le tableau de bord FM



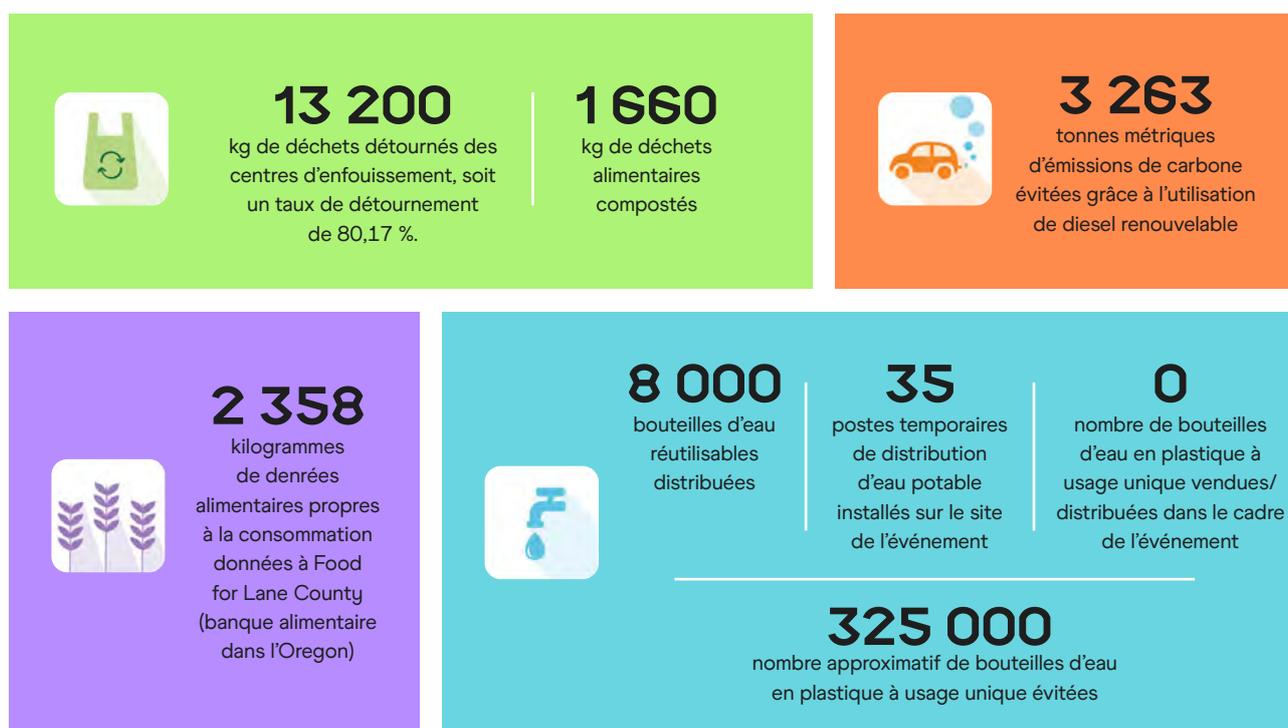
Étude sur les abus en ligne

World Athletics a publié sa seconde étude [sur les abus en ligne](#) afin d'identifier et traiter les commentaires abusifs envoyés aux athlètes via les médias sociaux. Près de 60 % de tous les abus ciblent les athlètes femmes, un cinquième sont à visée raciale et 60 % sont commis sur Twitter. Cette recherche vient étayer la volonté de mettre en place des politiques de protection dans toutes les Fédérations membres d'ici à la fin de 2023.

Développement durable

En 2022, le développement durable a occupé un rôle plus important dans l'ensemble du paysage de World Athletics. Il s'est imposé dans le domaine des compétitions de la Série mondiale, en particulier nos Championnats du monde Oregon22. Des recherches supplémentaires ont été menées sur le sujet et cette cause a reçu le soutien de nos athlètes. Les infographies suivantes présentent les grands chiffres de 2022. En outre, l'équipe dédiée au développement durable a travaillé avec un éventail de parties prenantes pour lancer un solide Système de gestion écoresponsable des événements soutenu par le label « l'athlétisme pour un monde meilleur » (en anglais « Athletics for a Better World » – ABW). Nous sommes ravis d'annoncer qu'en avril (2023), le label ABW a obtenu l'homologation ISO 20121 « L'événementiel pour un développement durable ».

World Athletics et développement durable - 2022 en chiffres Championnats du monde de World Athletics Oregon22





Meeting d'une journée et courses sur route à label



124
meetings d'une
journée sensibilisés
au label ABW

254
organiseurs de courses
à label sensibilisés au
label ABW

12
webinaires et séances d'information
sur l'organisation d'événements
écoresponsables dispensés aux
organiseurs de meetings d'une journée

Activités et campagnes en faveur du développement durable



2654
arbres plantés en Jamaïque
pour célébrer le retour des Jeux
de la CARIFTA après les reports
dus à la pandémie

500
arbres plantés dans la forêt
de Kijabe au Kenya pour
marquer le 50e anniversaire du
programme des Nations unies
pour l'environnement

50
arbres plantés près du lieu des
Championnats du monde de
marche par équipes de World
Athletics à Mascate, Oman



300
personnes de deux communautés côtières de l'île Maurice ayant
bénéficié d'un projet communautaire d'approvisionnement en
eau que World Athletics a contribué à financer par le biais d'une
contribution au développement durable dans le cadre des
Championnats continentaux

1400
bouteilles d'eau
réutilisables fournies
pour les Championnats
d'Océanie d'athlétisme



30
sacs de déchets collectés lors d'un nettoyage de plage d'une heure avant les
Championnats du monde de marche par équipes à Mascate, Oman



Athlètes



491

athlètes de haut niveau désireux de s'engager davantage en faveur du développement durable et de l'action climatique

76 %

des athlètes interrogés lors de quatre compétitions de la Série mondiale affirmant être extrêmement préoccupés ou très préoccupés par les questions climatiques*

72 %

des athlètes affirmant que le changement climatique a déjà eu un impact sur notre sport*

71 %

des athlètes affirmant être extrêmement préoccupés ou très préoccupés par la pollution de l'air*

77 %

des athlètes affirmant être fortement enclins ou très enclins à changer leur mode de vie pour réduire les dommages que leurs activités causent à l'environnement*



90 %

des athlètes qui affirment que World Athletics a un rôle à jouer dans la construction d'un avenir écoresponsable*

9

membres formant la promotion inaugurale de champions du monde pour un monde meilleur, représentant chacune de nos régions continentales

Fans d'athlétisme



3861

fans d'athlétisme ayant signé la déclaration de World Athletics en faveur d'un air pur

*Enquête auprès de 737 athlètes de 122 pays qui ont participé à quatre compétitions de la Série mondiale en 2022.



Opérations média

En 2021, World Athletics avait développé le concept de zone mixte en distanciel, en réponse aux restrictions de voyage auxquelles les médias étaient confrontés en raison de la pandémie. En 2022 et après les Championnats du monde en salle (WIC) Belgrade 22, nous avons évalué les retours reçus de nos clients et avons décidé, pour les Championnats du monde (WCH) Oregon22, de proposer deux postes en zone mixte en distanciel afin de permettre aux médias d'interviewer plus d'athlètes au bénéfice de nos Fédérations membres. Cela s'est révélé être un succès avec plus de 200 interviews vidéo réalisées lors des WCH Oregon22 et plus de 60 pour les WIC Belgrade 22. Le programme de soutien aux photographes et le programme de développement des médias se sont poursuivis en 2022 avec 29 Fédérations membres ne disposant pas de photographes nationaux accrédités participant au projet de soutien des photographes en Oregon.





RAPPORTS DES COMMISSIONS //

Cette section couvre les rapports des quatre Commissions de World Athletics :

- Athlètes
- Compétitions
- Développement
- Gouvernance

Les mandats et les plans quadriennaux de toutes les Commissions ont été approuvés par le Conseil en juillet 2020 et sont disponibles sur le site Internet [en cliquant ici](#).

Commission des athlètes

Composition de la Commission

- Renaud LAVILLENIE (FRA), Président
- Valerie ADAMS (NZL), Vice-présidente
- Kevin BORLÉE (BEL), Membre
- Milcah CHEMOS CHEYWA (KEN), Membre
- Lianne DE WITTE (NED), Membre*
- Majd Eddin GHAZAL (SYR), Membre
- Matthew HUGHES (CAN), Membre*
- Bernard LAGAT (USA), Membre
- Ivet LALOVA-COLLIO (BUL), Membre*
- Halimah NAKAAYI (UGA), Membre**
- Aisha PRAUGHT-LEER (JAM), Membre
- Olga RYPAKOVA (KAZ), Membre
- Anna RYZHYKOVA (UKR), Membre*
- Akani SIMBINE (RSA), Membre
- Léa SPRUNGER (SUI), Membre*
- Bingtian SU (CHN), Membre
- Marie Josée TA LOU (CIV), Membre
- Toshikazu YAMANISHI (JPN), Membre*

* Les six nouveaux membres de la Commission des athlètes élus lors des Championnats du monde de World Athletics Oregon 2022

**Halimah Nakaayi (UGA) a été désignée pour occuper le poste laissé vacant par Katerina Stefanidi, qui a démissionné en 2022.



Les nouveaux membres viennent remplacer les membres de la Commission des athlètes présents depuis les élections de 2017 :

- Iñaki Gómez (CAN)
- Kim Collins (SKN)
- Adam Kszczot (POL)
- Thomas Röhler (GER)
- Ivana Vuleta (née Španović) (SRB)
- Benita Willis (AUS)

Afin de reprendre le cycle normal d'organisation des élections tous les deux ans, impacté par le report des Championnats du monde de World Athletics Oregon22, les prochaines élections de la Commission des athlètes se tiendront lors des Championnats du monde de World Athletics Budapest 23.





Introduction

Comme indiqué dans le Plan quadriennal de la Commission, le rôle de la Commission des athlètes est de fournir au Conseil des recommandations sur des sujets sur lesquels elle est compétente afin de servir les objectifs suivants :

- Inclure le point de vue des athlètes dans les processus de prise de décision au sein de World Athletics; et,
- Assurer un lien et un dialogue régulier entre la communauté des athlètes et World Athletics afin de transmettre les points de vue des athlètes à World Athletics et vice versa.

En vertu des Statuts 2019, le président et un autre membre de la Commission (une femme et un homme) sont devenus des membres à part entière du Conseil de World Athletics disposant du droit de vote.

Les 18 membres de la Commission des athlètes sont élus par les athlètes participant aux Championnats du monde de World Athletics (12 membres élus) ou nommés par le Conseil (six membres nommés). Cette Commission vise à proposer une bonne représentativité femmes-hommes, sur le plan géographique et en termes de disciplines d'athlétisme. Le mandat de chaque membre est d'environ quatre ans.

Réunions et activités

Tout au long de l'année 2022, la Commission des athlètes a tenu les réunions suivantes pour discuter des projets en cours et à venir :

- 9 février (en distanciel) – promotion des élections de la Commission des athlètes et remarques sur la politique de protection de World Athletics
- 8 juin (en distanciel) – planification des activités de la Commission des athlètes lors des Championnats du monde de World Athletics Oregon 2022, et retours d'information sur les règles et règlements relatifs aux compétitions, à l'UIA, à la protection, à l'éligibilité et aux représentants des athlètes
- 27 septembre (en distanciel) – présentation des nouveaux membres élus de la Commission des athlètes
- 25-26 novembre (en présentiel) – optimisation des flux de travail de la Commission afin de maximiser l'engagement de la communauté des athlètes, et discussion avec les départements de World Athletics (Compétition, Juridique, Développement durable, Patrimoine et UIA).



En complément de ces réunions, la Commission des athlètes a organisé des sessions d'information à l'intention des athlètes, le 22 mars, autour des trois grands thèmes suivants :

- informations générales concernant la communauté des athlètes;
- informations finales et questions-réponses sur les élections de la Commission des athlètes;
- consultation sur la documentation relative à la protection destinée aux Fédérations membres, conduite par le Groupe de travail sur la protection.

Principaux travaux, y compris les recommandations connexes au Conseil :

- Contribution et remarques sur les propositions relatives
 - à la politique de protection et à la documentation associée;
 - aux règles et règlements portant sur les représentants d'athlètes;
 - aux règles et règlements en matière de marketing et de publicité;
 - aux informations sur les compétitions
- Communication accélérée du système de quotas et de qualification pour les Championnats du monde de World Athletics Budapest 23 afin de respecter la fenêtre de qualification
- Promotion et organisation des élections de la Commission des athlètes lors des Championnats du monde de World Athletics Oregon22
- Lettre d'information trimestrielle adressée à la communauté des athlètes afin de l'informer des décisions du Conseil, ainsi que d'autres initiatives de World Athletics concernant les athlètes
- Analyse de la représentation institutionnelle des athlètes au niveau des Associations continentales et des Fédérations membres, par l'intermédiaire des Rapports annuels facilitant la création de Commissions des athlètes dans le monde entier
- Soutien des campagnes de World Athletics, comme les campagnes dans le domaine du développement durable et le programme Kids' Athletics
- Représentation dans le Groupe de travail sur la mise en œuvre du Plan mondial.
- Représentation dans le Groupe de travail sur la protection
- Proposition de l'ancien Président de la Commission des athlètes Iñaki Gómez en tant que candidat et représentant de l'athlétisme au Conseil des sportifs de l'AMA; il a été nommé à ce poste au mois de décembre.



Conclusion

La Commission des athlètes poursuit ses efforts afin de représenter les athlètes au sein de World Athletics tout en renforçant l'engagement avec la communauté des athlètes et les fans dans le monde entier pour promouvoir et célébrer l'athlétisme.

En maximisant son engagement auprès d'autres organismes sportifs, la Commission espère mieux informer ses pairs sur différents sujets concernant les athlètes, une démarche identifiée comme l'une des priorités pour 2023. La Commission des athlètes collaborera avec les Commissions et Départements concernés de World Athletics à la création de supports pédagogiques portant notamment sur la protection, les élections et les règles et règlements liés à la publicité.

Commission des compétitions

Composition de la Commission

Les membres de la Commission des compétitions et les référents des groupes de travail sont :

- Raul CHAPADO (ESP), Président
- Julio GAITAN (COL), Membre
- Siddig IBRAHIM (SUD), Membre
- David KATZ (USA), Membre (sous-groupe de travail Aspects techniques)
- Cydonie MOTHERSILL (CAY), Membre
- Antti PIHLAKOSKI (FIN), Membre (sous-groupe de travail Stratégie WAS)
- Anna RICCARDI (ITA), Membre (sous-groupe de travail Règlement de la WAS)
- Akani SIMBINE (RSA), Membre
- Trevor SPITTLE (NZL), Membre
- Katerina STEFANIDI (GRE), Membre (sous-groupe de travail Stratégie des compétitions en stade)
- Ellen VAN LANGEN (NED), Membre (sous-groupe de travail Classement mondial)
- Mariko YAMADA (JPN), Membre





Introduction

En 2022, la Commission a continué à faire de grands progrès pour faire avancer l'athlétisme. Conformément au Plan stratégique de World Athletics, la Commission a examiné les moyens de stimuler la croissance, la transformation et l'innovation à travers un programme de compétition de plus en plus diversifié et nos règles et règlements.

Avec un engagement sans réserve, les différents groupes de travail ont apporté leur expertise au fur et à mesure des besoins et ont permis à la Commission de focaliser le débat tant sur la situation générale que sur des questions plus sensibles.

Réunions et activités

En 2022, la Commission des compétitions s'est réunie aux dates suivantes :

Date	Principaux thèmes de la réunion
31 janvier (à distance)	<ul style="list-style-type: none">a. Stratégie autour des compétitions de la Série mondiale<ul style="list-style-type: none">i. Mile sur route aux Championnats du mondeii. Règlement des Championnats du monde U20b. Règlement des compétitions de la Série mondiale<ul style="list-style-type: none">i. Championnats du monde Budapest 23 : système de qualification et horaire de compétitionii. JO Paris 2024 : Système de qualificationiii. Nominations des déléguésc. Technique<ul style="list-style-type: none">i. Stratégie concernant le projet des Officiels techniques internationaux (OTI)ii. Politique de remplacement des athlètesiii. Liste de surveillance sur la manipulation des compétitionsiv. Relais mixte : ordre de course des athlètes masculins et fémininsd. Hors stade<ul style="list-style-type: none">i. Règlement du Mile sur route (y compris le Record du monde)ii. Règlement 2023 des courses sur route à labele. Classement mondial
17 mai (à distance)	Débat important sur l'avenir des Relais mondiaux de World Athletics et le parcours de qualification pour les Jeux olympiques et les Championnats du monde de World Athletics



Date	Principaux thèmes de la réunion
3 juin (à distance)	<ul style="list-style-type: none">a. Hors stade<ul style="list-style-type: none">i. Règlement 2023 des courses sur route à labelb. Règlement des compétitions de la Série mondiale<ul style="list-style-type: none">i. Championnats du monde Budapest 23 : système de qualification, horaire, déléguésii. Relais mondiaux Guangzhou 23 : horaire, minima, déléguésiii. Championnats du monde de course sur route Riga 23 : horaire, quota d'équipes, déléguésiv. Championnats du monde U20 2024 : déléguésv. JO Paris 2024 : qualification via le Classement mondial vs. via les minima, qualification via le classement de cross-country vers le 10000m, séries de repêchage (mise à jour après discussions CIO/NBC).vi. Modification des restrictions de participation à certaines épreuves - catégories d'âgec. Mise à jour sur les candidatures à l'organisation de compétitions
28 octobre (en personne et à distance)	<ul style="list-style-type: none">a. Série mondiale d'athlétisme et Jeux olympiques<ul style="list-style-type: none">i. World Athletics Championshipsii. Championnats du monde Budapest 23 – qualification aux épreuves de relais (qualification des champions continentaux)iii. JO Paris 2024 : système de qualification et minima, épreuve de marche par équipes mixtes, horaireiv. Championnats du monde de course sur route Riga 23, mise à jour annuelle sur la compétition et les candidatures à son organisationv. Date des Championnats du monde de cross-country 2024vi. Réforme des Relais mondiauxvii. Championnats du monde U20 2024 : ajustement de la dateviii. Déroulement/gestion générale de la compétitionb. Règles<ul style="list-style-type: none">i. Faux départ : révision des procédures et des règlesii. Nouveaux événements : mile sur route, développement de nouveaux produitsiii. Projet de Compétitions comptant pour le classement mondialc. Règlements<ul style="list-style-type: none">i. Évaluation annuelle du Classement mondialii. Règlement du Circuit mondial en salleiii. Règlement de la Série mondiale

Les groupes de travail se sont réunis en ligne, généralement avant la réunion de la Commission dédiée à leurs travaux.



Principaux travaux et recommandations au Conseil s'y rapportant

Au cours de l'année 2022, avec la contribution des différents groupes de travail, la Commission des compétitions a formulé les recommandations suivantes, qui ont été approuvées par le Conseil :

Sujet	Résumé des actions clés de la Commission
Série mondiale et Jeux olympiques	<ul style="list-style-type: none">• Championnats du monde de World Athletics<ul style="list-style-type: none">- Budapest 23 : système de qualification, horaire- Politique d'hébergement des athlètes (désormais limitée aux jours de compétition + 3 jours au lieu de 13 jours)• Jeux olympiques<ul style="list-style-type: none">- Paris 2024 : système de qualification- Introduction de séries de repêchage dans certaines épreuves de courses : principalement pour ajouter du contenu, mais aussi pour donner aux athlètes une deuxième chance de se qualifier pour le second tour.• Championnats du monde de course sur route de World Athletics<ul style="list-style-type: none">- Riga 23 : nouveau format, règles d'engagement, horaire- Organisation annuelle à partir de 2025• Championnats du monde U20 de World Athletics<ul style="list-style-type: none">- Possibilité d'organiser des épreuves à participation de masse• Relais 4x400m mixte : ordre des coureurs fixe avec comme seules options HFFH et FHHF• Athlètes U18 : révision des restrictions de participation en tenant compte de l'opportunité supplémentaire que représente l'épreuve de relais mixte• Délégués : nominations pour les événements à venir selon les besoins• Règlement de la Série mondiale : révision de la structure
Modification des règles	<ul style="list-style-type: none">• Introduction du Mile sur route en tant que nouvelle épreuve, y compris les conditions pour établir le premier Record du monde• Compétitions comptant pour le Classement mondial : une compétition doit désormais compter pour le Classement mondial pour que les résultats soient reconnus à des fins statistiques par World Athletics
Certificat pour les installations	<ul style="list-style-type: none">• Révision du système de renouvellement des certificats afin de s'assurer que les athlètes concourent en sécurité
Manipulation des compétitions	<ul style="list-style-type: none">• Introduction d'une liste de surveillance des Fédérations membres dont les résultats ne sont reconnus que sous certaines conditions
Marche athlétique	<ul style="list-style-type: none">• Stratégie pour l'avenir et impact potentiel sur le Circuit de marche de World Athletics et les Championnats du monde de marche par équipes de World Athletics

Pour plus d'informations, voir la section « Compétition et événements » du Rapport du Conseil.



En outre, la Commission procède également à un examen périodique sur les thèmes suivants :

- Stratégie d'organisation pour chaque compétition de la Série mondiale (rentabilité, responsabilités financières équilibrées entre les COL et World Athletics, etc.)
- Règlement sur les représentants d'athlètes
- Règles du Classement mondial
- Politiques qui régissent et soutiennent la structure générale des compétitions et le Calendrier général.

Conclusion

La Commission des compétitions poursuit ses travaux en 2023, et jusqu'à la fin de son mandat qui s'achèvera à la clôture de la réunion du Congrès à Budapest.

Conformément à la Stratégie pour la croissance de World Athletics, un certain nombre de projets en cours sont à l'ordre du jour et certains déboucheront sur des recommandations faites au Conseil :

- Projet OTI : instaurer une meilleure coordination avec les Associations continentales et les Fédérations membres pour construire une base de données plus complète et plus pertinente des Juges-arbitres World Athletics
- Championnats du monde de marche par équipes de World Athletics : révision pour 2024 et à plus long terme
- Championnats du monde de World Athletics : principes concernant l'horaire de compétition pour Tokyo 2025
- Concept de piste courte : remplacer la notion de « en salle » pour permettre la tenue d'épreuves sur piste ovale de 200 m en plein air et/ou d'épreuves sur piste ovale de 400m en salle
- Amélioration des pratiques de gestion des compétitions
 - Répartition des athlètes, attribution des couloirs, passage au tour suivant dans les épreuves de demi-fond et essais lors des épreuves de concours (ordre de passage et remplacements)
 - Confirmation définitive de la composition des équipes de relais et déclaration de l'ordre des coureurs
 - Engins personnels aux compétitions de la Série mondiale
 - Réclamations et recours
 - DQ (disqualifié) vs DNF (n'a pas terminé l'épreuve) dans les courses de haies
 - Qualification des champions continentaux pour les Championnats du monde
 - Politique de remplacement des athlètes
 - Quota d'entraîneurs femmes aux compétitions de la Série mondiale.



Commission du développement

Composition de la Commission

La Commission du développement est composée des membres suivants :

- Geoff GARDNER (NFI), Président
- Beatrice AYIKORU (UGA), Membre
- Sergueï BUBKA (UKR), Membre
- Adille SUMARIWALLA (IND), Membre
- Nick BITEL (GBR), Membre
- Carlos CAVALHEIRO (BRA), Membre
- Kim COLLINS (SKN), Membre
- Annette PURVIS (NZL), Membre,
- Donna RAYNOR (BER), Membre
- Edith SKIPPINGS (TKS), Membre
- Tendai TAGARA (ZIM), Membre

Introduction

La Commission du développement a pour rôle d'apporter son expertise et ses recommandations au Conseil à propos des activités et des initiatives pédagogiques visant à favoriser la croissance, le développement et l'administration de l'athlétisme au niveau mondial, continental et national.

Son principal objectif est d'examiner et de soutenir les projets liés à la croissance de l'athlétisme dans le monde, de renforcer les compétences et la capacité des personnes participant au sport (entraîneurs et officiels par exemple), et de maximiser la participation à l'athlétisme, de la base à l'élite.





Réunions et activités

La Commission du développement s'est réunie par trois fois en 2022, à l'occasion, de deux vidéoconférences et d'une réunion en présentiel :

- 8 février
- 2 juin
- 8 et 9 novembre (en présentiel)

Les six sous-groupes de travail (détaillés ci-après) ont été largement consultés et ont contribué à atteindre les objectifs et tenir les délais fixés dans les domaines de travail inscrits dans le plan quadriennal de la Commission (disponible [ici](#)).

Sous-groupe	Responsable
Kids' Athletics	Adille SUMARIWALLA
Apprentissage en ligne et Système de formation et de certification des entraîneurs (CECS) / Système de formation et de certification des officiels techniques (TOECS) (aujourd'hui Système de formation et de certification des juges-arbitres de World Athletics - WARECS)	Geoff GARDNER
Soutien aux Fédérations membres et aux Associations continentales	Donna RAYNOR
Décentralisation	Annette PURVIS
Formation	Beatrice AYIKORU
Biomécanique et recherche	Nick BITEL





Principaux travaux, y compris les recommandations connexes au Conseil

Les principaux domaines d'action de la Commission en 2022, tous liés à trois des quatre objectifs du Plan stratégique et du Plan mondial, sont présentés ci-après :

- Plus de participation : axé sur le nouveau programme Kids' Athletics, ce domaine d'action concernait initialement le développement de contenu destiné à tous les groupes d'âge (4-14 ans), avant de s'orienter vers la mise en œuvre et le déploiement du programme auprès des Fédérations membres via des formations de formateurs organisées dans les Régions continentales
- Plus de personnes : axé sur la création d'un plan dédié à l'élaboration de parcours et à l'identification de moyens de mieux attirer, retenir et récompenser les entraîneurs, les officiels techniques, les administrateurs et les bénévoles dans l'athlétisme, ce domaine d'action vise également d'une part le développement, sur la plateforme d'apprentissage en ligne, de contenus pédagogiques en lien avec la protection, l'équité entre les sexes et le programme de certification pour les entraîneurs, et d'autre part le programme de certification révisé et les parcours dédiés aux officiels (WARECS, anciennement TOECS)
- Plus de partenariats : axé sur les principes et le cadre associés au nouveau modèle de développement élaboré en 2021 et la prestation d'un soutien technique ou financier aux Associations continentales et aux Fédérations membres.

Les actions mises en œuvre par la Commission sont présentées de manière synthétique ci-après.

Thématique	Résumé des actions clés de la Commission
Plateforme d'apprentissage en ligne et élaboration de contenu	Conseils sur l'élaboration, la réalisation et le suivi concernant les points suivants : <ul style="list-style-type: none">• Modules pédagogiques de protection, de Kids' Athletics, de conformité éthique, du WARECS (niveau argent)• Traduction des modules et contenus existants pour le CECS niveau 1• Webinaires, par exemple : coaching, égalité des sexes dans les fonctions dirigeantes et équité entre les sexes• Projet de plateforme d'apprentissage en ligne piloté avec l'Association européenne d'athlétisme• Développement du plan dédié aux personnes.
Kids' Athletics	Participation au développement de contenu, à la surveillance et à l'évaluation de l'approche associée au nouveau programme Kids' Athletics : <ul style="list-style-type: none">• Activités de niveau 3 (âges 12-14 ans)• Guide des compétitions• Programme de formation des formateurs de Kids' Athletics (proposé dans trois Régions continentales en 2022 – NACAC, Asie, Amérique du Sud)• Processus de traduction dans de nouvelles langues (désormais en ligne dans six langues)• Lancement de la Journée Kids' Athletics le 7 mai• Modules en ligne sur la protection.



Thématique	Résumé des actions clés de la Commission
Systeme de formation et de certification des juges-arbitres de World Athletics (WARECS, anciennement TOECS)	<p>Révision, évaluation et recommandations sur un programme de certification de World Athletics révisé pour les officiels de cinq niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none">• Niveau débutant• Niveau juge-arbitre national (ex-TOECS niveau 1)• Niveau juge-arbitre bronze (nouveau)• Niveau juge-arbitre argent (ex-TOECS niveau 2)• Niveau juge-arbitre or (OTI). <p>Organisation en novembre du tout premier examen mondial en ligne des juges-arbitres niveau argent.</p>
Soutien et services aux Fédérations membres	<p>Définition des critères et mise en place du programme de la Subvention pour la croissance (Grant for Growth), qui fonctionne sur la base de projets, ainsi que du projet pilote de regroupement de Fédérations membres afin de mieux cibler le soutien et le financement, de manière à encourager une utilisation efficace et optimale. Un nouveau système de gestion des subventions en ligne (World Athletics Grants Hub) a également été déployé afin de rationaliser le processus de demande et de communication des subventions.</p>
Décentralisation	<p>Établissement et recensement de résultats mesurables pour le soutien proposé aux Associations continentales dans le cadre du Plan stratégique de World Athletics et des nouveaux principes/cadres du modèle de développement (par exemple, nouveau formulaire de subvention en ligne).</p>
Formation	<p>Conseil sur le développement d'opportunités pédagogiques, de leadership et de formation :</p> <ul style="list-style-type: none">• Organisation de cinq webinaires sur l'égalité des sexes dans les fonctions dirigeantes• Participation au programme Women In Sport High Performance Pathway (WISH) du CIO destiné aux femmes entraîneurs• Mise en place de 80 webinaires et formations en ligne par les centres continentaux de développement• Conférence sur l'égalité des sexes dans les fonctions dirigeantes lors des Championnats du monde de World Athletics organisés dans l'Oregon• Développement de la nouvelle formation des formateurs sur l'égalité des sexes dans les fonctions dirigeantes organisée en Pologne avec des participants de l'EAA et de la NACAC.
Académie mondiale des entraîneurs d'athlétisme (GACA, de l'anglais Global Athletics Coaches Academy)	<p>Contribution et concertation sur les différents projets proposés par la GACA :</p> <ul style="list-style-type: none">• Trois Clubs des entraîneurs organisés lors de compétitions de la série mondiale d'athlétisme en 2022 (Championnats du monde en salle Belgrade22, Championnats du monde Oregon22 et Championnats du monde U20 Cali22)• Organisation de quatre webinaires sur les questions relatives à l'entraînement• Processus de sélection pour le Prix d'excellence pour les entraîneurs 2022.



La Commission suit la stratégie de développement et le plan quadriennal approuvés par le Conseil. Des recommandations spécifiques ont été portées à l'attention du Conseil en 2022 :

- L'approche proposée et l'orientation du projet de réforme du système relatif aux Officiels techniques internationaux
- La transition du TOECS au WARECS et le processus de formation et d'évaluation associé à chaque niveau du parcours.

Conclusion

La Commission continue de prodiguer ses conseils et son soutien dans le cadre d'un large éventail de projets de développement et de formation alignés sur le plan quadriennal, le Plan stratégique et le Plan mondial de World Athletics. En 2023 et jusqu'à la fin de leur mandat, les membres de la Commission continueront d'apporter expertise et recommandations au Conseil, afin de veiller à la continuité de la mise en œuvre et à la progression des projets prioritaires, dont Kids' Athletics et le développement de parcours et contenus (WARECS, etc.). Ce faisant, ils permettront à un nombre croissant de personnes de participer, d'obtenir une qualification et de favoriser la croissance du sport.

Commission de la gouvernance

Composition de la Commission

La Commission de la gouvernance est composée des membres suivants :

- Francis DODOO (GHA), Président
- Sylvia BARLAG (NED), Membre
- Carlota CASTREJANA (ESP), Membre
- Dagmar FREITAG (GER), Membre
- Helio Marinho GESTA DE MELO (BRA), Membre
- Iñaki GÓMEZ (CAN), Membre
- David GRACE (AUS), Membre
- Leung (Alex) HONG SHUN (HKG), Membre
- Jinaro KIBET (KEN), Membre
- Sirje LIPPE (EST), Membre
- Ronald RUSSELL (ISV), Membre
- Norman WAIN (USA), Membre



Introduction

Le rôle de la Commission de la gouvernance est de fournir une expertise et des conseils au Conseil afin de répondre aux deux objectifs suivants :

- garantir des pratiques de bonne gouvernance au sein de World Athletics, de ses Associations continentales et de ses Fédérations membres; et,
- faire respecter les normes d'intégrité les plus élevées, notamment en veillant à ce que les pratiques de bonne gouvernance et de respect de l'éthique soient bien ancrées et contrôlées au sein de World Athletics, de ses Associations continentales et de ses Fédérations membres. Cela inclut l'examen des règles et règlements.

La Commission de la gouvernance a été nommée par le Conseil en 2020 pour un mandat d'environ quatre ans dont l'échéance est prévue à la clôture du Congrès de 2023 à Budapest. Des informations concernant la Commission, y compris son plan quadriennal et son cahier des charges, peuvent être consultées [en cliquant ici](#).



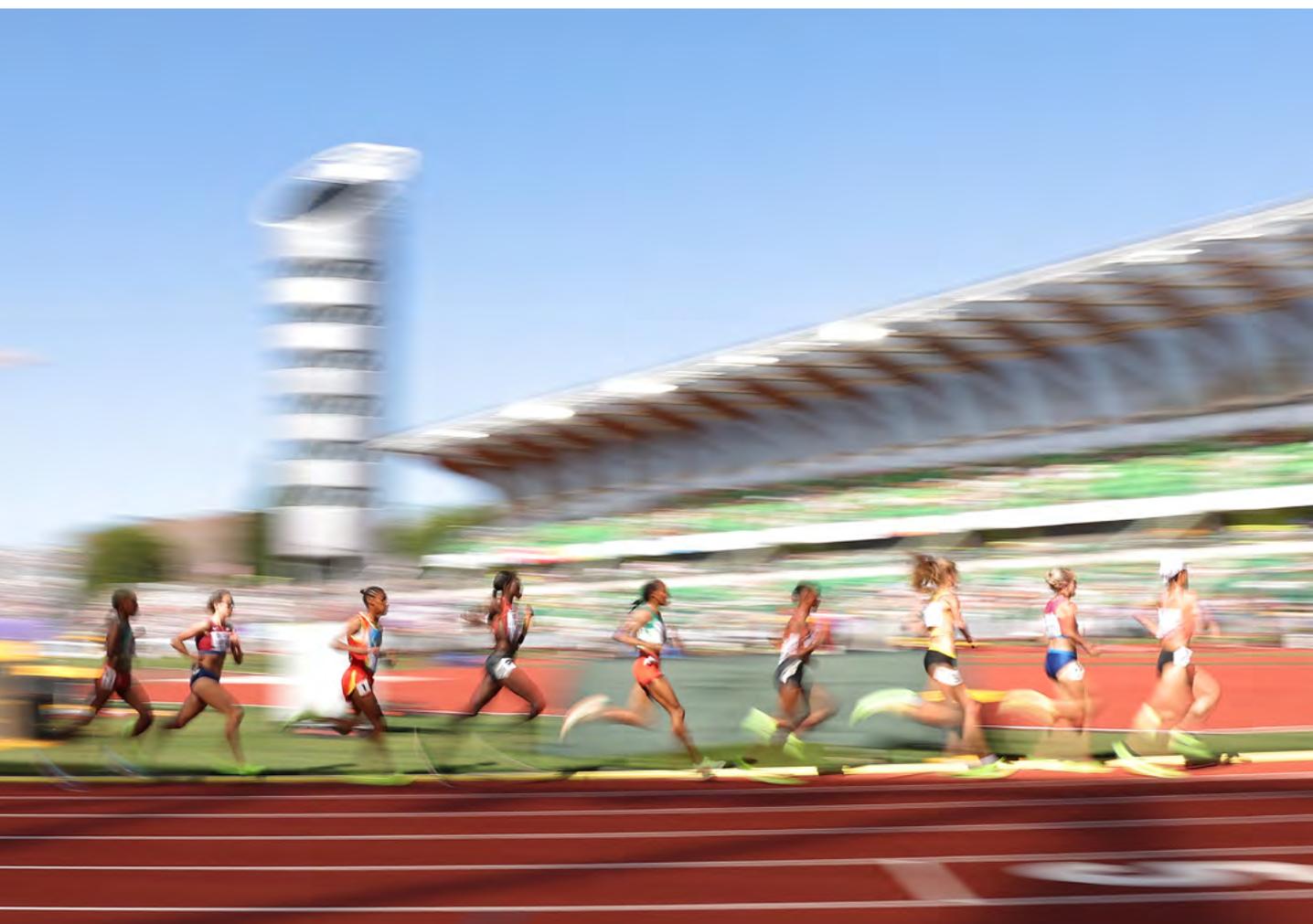


Réunions et activités

En 2022, la Commission de gouvernance s'est réunie à trois reprises : en personne à Monaco les 31 mai et 1^{er} juin et deux fois par vidéoconférence les 11 février et 7 novembre. Les quatre sous-groupes de la Commission (énumérés ci-après) ont poursuivi leurs travaux en 2022 au regard des domaines d'action identifiés dans le plan quadriennal :

- Règles et Règlements, sous la direction de David Grace KC ;
- structures de gouvernance et audits, sous la direction de Sylvia Barlag ;
- alignement, sous la direction d'Alex Leung ;
- éducation et formation, sous la direction de Sirje Lippe.

Tout au long de l'année 2022, les quatre sous-groupes de travail se sont réunis et ont été consultés par email à diverses occasions afin de discuter des mesures clés et de les mener à bien. En outre, ces sous-groupes ont tenu la Commission de la gouvernance informée de leurs travaux.





Principaux travaux et recommandations au Conseil

Vous trouverez ci-après un résumé des principaux domaines d'action de la Commission en 2022.

La Commission a examiné un certain nombre de propositions d'amendements aux Règles et Règlements afin de les recommander au Conseil pour approbation :

- Règles de gouvernance;
- Règles du Congrès;
- Règles relatives aux membres honoraires et aux récompenses pour services rendus;
- Règles de vérification d'éligibilité;
- Règles de candidature à l'organisation d'un événement;
- Règles et règlement sur les représentants d'athlètes;
- Règles et règlements relatifs aux aides mécaniques;
- Règlement sur les chaussures d'athlétisme;
- Règles sur les conditions d'admission aux compétitions;
- Règlement sur l'admissibilité à représenter une Fédération membre;
- Règlement de la série mondiale d'athlétisme;
- Règlement des courses sur route à label;
- Règlement du Circuit mondial en salle;
- Définition de « Compétition internationale » et procédure d'inscription d'une compétition au Classement mondial;
- Règles et Règlements sur le marketing et la publicité.

Les modifications proposées à ces Règles et Règlements s'appuyaient sur l'expérience passée et visaient à clarifier la compréhension du document ou à en garantir une application plus pratique, l'objectif final étant une mise en œuvre efficace. Des modifications de fond ont également été apportées pour refléter les changements de politique et améliorer la gouvernance.

La Commission a également été régulièrement informée du processus de consultation et a contribué à la finalisation des nouvelles règles suivantes, qui ont été élaborées pour exposer clairement les droits et les obligations des Fédérations membres et des Associations continentales, comme le prévoient les Statuts :

- Règles relatives aux Fédérations membres;
- Règles relatives aux Associations continentales.



Toutes les modifications recommandées des Règles et Règlements ont été approuvées par le Conseil. Un résumé de ces modifications figure à la section 3.1 du présent Rapport annuel.

En outre, la Commission a examiné les points suivants et y a apporté sa contribution :

- amendements à la Politique de protection et élaboration de nouvelles règles et lignes directrices connexes ;
- grandes lignes d'une nouvelle procédure disciplinaire et d'appel ;
- module d'apprentissage en ligne sur l'éthique et déploiement ;
- portée et fréquence des audits non financiers ;
- principes pour une meilleure gouvernance à intégrer à tous les niveaux du sport (par exemple, exigences minimales en matière de représentation femmes-hommes, représentation des athlètes et transparence) ;
- boîte à outils pour aider les Fédérations membres et les Associations continentales à mettre en œuvre les Règles relatives aux Fédérations membres et les Règles relatives aux Associations continentales.

En 2023, la plupart de ces grands domaines d'action continueront de nourrir le travail de la Commission et se reflètent dans son [plan quadriennal](#) actualisé qui a été approuvé par la Commission et transmis au Conseil pour information à la fin de l'année 2022.

Conclusion

Tout au long du processus d'examen continu des structures de gouvernance de World Athletics, la Commission de gouvernance a également identifié des aspects à améliorer qui nécessiteraient des amendements aux Statuts. Ces propositions d'amendements ont été approuvées par le Conseil et sont soumises au Congrès pour approbation au point 18 de l'ordre du jour de la réunion du Congrès.



RAPPORTS DES GROUPES DE TRAVAIL ET DES ÉQUIPES SPÉCIALES //

Deux Groupes de travail et une Équipe spéciale étaient en activité en 2022, les travaux de chacun sont résumés ci-après.

Groupe de travail sur la protection

Composition

Les membres du Groupe de travail sur la protection (GTP) sont :

- Abby HOFFMAN (CAN), Présidente du GTP, Membre du Conseil de World Athletics et du Bureau de l'UIA
- Francis DODOO (GHA), Président de la Commission de la gouvernance
- Willie BANKS (USA), Membre du Conseil
- Beatrice AYIKORU (UGA), Membre du Conseil et de la Commission du développement
- Bernard LAGAT (USA), Membre de la Commission des athlètes de WA
- Brian SHAPIRO (USA), Membre
- Sebastian COE (GBR), Président (membre de droit)

Le Conseil a nommé quatre membres supplémentaires au sein du GTP qui siègent depuis juillet 2022. Il s'agit de :

- Tigor TANJUNG (INA), Membre du Conseil de l'Association asiatique d'athlétisme
- Yvonne MULLINS (AUS), Directrice exécutive de l'Association océanienne d'athlétisme
- Estefania SENESTRARI (ARG), Atletismo Sudamericano
- Karin GRUTE MOVIN (SWE), Présidente du groupe de travail sur la protection de l'Association européenne d'athlétisme et Membre du conseil d'administration de l'Association européenne d'athlétisme

Le Groupe de travail est assisté par le personnel de World Athletics et celui de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme (UIA).



Introduction

World Athletics assume pleinement sa responsabilité de créer des environnements sûrs et positifs pour celles et ceux qui font partie de la communauté de l'athlétisme ou qui sont impliqués dans ce sport. World Athletics estime que toute personne dans l'athlétisme doit être traitée avec respect et dignité et être protégée contre les abus, le harcèlement et l'exploitation. Le Conseil a donc créé un Groupe de travail sur la protection chargé de fournir au Conseil des recommandations spécialisées sur les questions de protection.

Le Groupe de travail a été initialement créé par le Conseil en juin 2021 pour un mandat d'un an. En juillet 2022, ce mandat a été prolongé d'une année. Le Conseil avait alors convenu que des travaux supplémentaires devaient être menés sur ce sujet d'importance, y compris l'élaboration de documents relatifs à la protection destinés aux Fédérations membres et aux Associations continentales, ainsi que des Règles propres à World Athletics en matière de protection. Le Conseil a également approuvé la nomination de membres supplémentaires afin d'assurer une représentativité femmes-hommes et géographique plus équilibrée.

Réunions et activités

Le GTP a tenu quatre réunions en 2022 :

- 21 février
- 12 mai
- 27 octobre
- 14 décembre

Principales missions entreprises par le GTP en 2022

Liste des principales missions :

- Consultations sur une série de ressources liées à la protection proposées à l'usage des Fédérations membres
- Diffusion des ressources de protection destinées aux Fédérations membres à la suite de cette consultation
- Révision de la Politique de protection de World Athletics pour approbation par le Conseil
- Élaboration des principes sous-jacents en vue de la création de nouvelles Règles de protection pour World Athletics
- Proposition de ressources de protection nouvelles à l'usage des Associations continentales
- Examen de la nécessité de proposer à toutes les personnes impliquées dans l'athlétisme un module en ligne de formation à la protection.



Processus de consultation des Fédérations membres sur les ressources en matière de protection

Le processus de consultation des Fédérations membres au sujet des ressources de protection à leur usage a commencé au début de l'année 2022. La consultation avait pour but d'apporter des réponses aux questions suivantes :

- Les ressources de protection parviennent-elles à aider les Fédérations membres à produire leurs propres politiques, codes de conduite, règles et autres systèmes de protection ?
- Comment les Fédérations membres traitent-elles actuellement les problèmes de protection ?

Le GTP a mené la consultation auprès des parties prenantes suivantes :

- les Fédérations membres (par le biais des Associations continentales);
- la Commission des athlètes de World Athletics et les commissions des athlètes des Associations continentales;
- la Commission du développement de World Athletics;
- l'Équipe spéciale chargée de l'égalité des sexes dans les fonctions dirigeantes;
- les associations continentales et nationales d'entraîneurs par le biais de la Global Athletics Coaches Academy.

La participation aux réunions de consultation était particulièrement élevée avec un haut niveau d'implication à travers des retours d'information et des commentaires qui ont été utilisés pour produire les versions finales des documents sur la protection. Il a notamment été demandé à la quasi-unanimité que les politiques et procédures de protection soient obligatoires pour toutes les Fédérations membres d'ici la fin 2023. Nombreux ont été ceux qui ont manifesté le besoin de proposer des mécanismes d'éducation et de formation à l'intention des athlètes, des entraîneurs, du personnel d'encadrement et de toutes les autres personnes impliquées dans l'athlétisme. Enfin, nous avons reçu des demandes de conseils supplémentaires sur une variété de sujets tels que les médias sociaux, la photographie et les événements.

Publication des ressources de protection destinées aux Fédérations membres

Les ressources de protection pour les Fédérations membres sont disponibles au grand public et sont accessibles via le [Member Federation Resource Centre](#) de la bibliothèque numérique du site Internet de World Athletics. Ces documents ont été modifiés afin de tenir compte des commentaires qui ont émané de la consultation. Elles comprennent des conseils et des documents types, tels qu'une politique et des règles de protection, des codes de conduite, des organigrammes et des formulaires de signalement à l'intention des Fédérations membres.



Les documents ont ensuite été traduits en six langues (français, espagnol, portugais, russe, arabe et chinois), mis en page et publiés dans la section « Member Federation Resource Centre », accompagnés d'une vidéo intitulée « Comment élaborer une politique de protection ? » (également disponible dans les langues indiquées). Vous trouverez également tous ces documents sur la nouvelle page du site Internet de World Athletics consacrée à la protection. Elle est accessible [en cliquant ici](#). Les documents types sont disponibles en téléchargement afin que les Fédérations membres puissent les utiliser pour produire leurs propres documents sur mesure.

Révision de la Politique de protection

World Athletics a procédé à l'évaluation annuelle de sa Politique de protection. Le principal changement opéré a consisté à rendre obligatoire pour les Fédérations membres le fait de disposer de politiques et de procédures de protection en vigueur d'ici la fin de 2023. Les amendements ont été convenus et approuvés par les Commissions de la gouvernance, des athlètes et du développement avant que le Conseil ne les approuve lors de sa réunion de juillet 2022.

Règles de protection de World Athletics - Principes

Le cadre réglementaire actuel mis au point par World Athletics n'est pas nécessairement le moyen le plus approprié pour traiter les questions de protection, car il suit une procédure contradictoire quasi judiciaire. Le GTP a discuté de la proposition d'un nouvel ensemble de principes à soumettre à l'examen du Conseil avant la rédaction de toute nouvelle réglementation sur la protection. Cette nouvelle réglementation sera basée sur une approche de gestion des risques plutôt que sur une approche contradictoire. Le GTP a proposé les principes de cette approche plus souple qui a été approuvée par le Conseil en novembre 2022. Les nouvelles règles seront élaborées en consultation avec l'UIA et nécessiteront également de modifier d'autres Règles et Règlements, notamment le Code de conduite en matière d'intégrité et les Règles de l'UIA.

Ressources sur la protection à l'intention des Associations continentales

Après la publication des ressources sur la protection pour les Fédérations membres, le GTP a travaillé sur des ressources sur la protection destinées aux Associations continentales. Ces documents sont en cours de rédaction et seront disponibles pour les Associations continentales en 2023.



La compétence juridictionnelle des Associations continentales est plus complexe que celle des Fédérations membres, car le rôle qu'elles jouent dans l'administration et la prestation de l'athlétisme est différent de celui des Fédérations membres.

Une Association continentale est compétente pour traiter les problèmes de protection et les incidents qui impliquent des membres de son personnel ou ses officiels, qui ont lieu lors d'activités de formation ou d'éducation qu'elle ou un Centre continental de développement propose, ou qui ont lieu lors d'événements ou de compétitions qu'elle organise. Un modèle de politique de protection pour les Associations continentales a été élaboré et ces dernières seront consultées sur la question en 2023.

Module de formation à la protection

La consultation avec les Fédérations membres a mis en évidence le besoin d'éducation et de formation. Un module de formation en ligne est en cours d'élaboration avec l'Open University et l'UNICEF avec pour objectif d'être accessible par un large éventail de personnes. Le module sera disponible en sept langues à partir de l'été 2023.

Conclusion

La participation du GTP à la mise en œuvre de la Politique de protection de World Athletics aidera à atteindre les objectifs de la politique, notamment à garantir que les participants à l'athlétisme, à tous les niveaux, soient protégés contre le harcèlement, les abus et l'exploitation sous toutes leurs formes. Une meilleure sensibilisation à la protection dans l'athlétisme aidera toutes les personnes impliquées dans ce sport à se sentir en sécurité, valorisées et protégées. Permettre à nos athlètes de signaler, de dénoncer et de contester les mauvaises pratiques et les comportements inappropriés est essentiel, tout comme s'assurer qu'ils sont écoutés par celles et ceux qui sont chargés de répondre à leurs préoccupations.

Le groupe de travail se focalisera sur le soutien à toutes les Fédérations membres pour qu'elles adoptent leurs propres politiques et procédures de protection d'ici la fin de l'année 2023. Outre la consultation avec les Associations continentales sur les ressources de protection, les projets du GTP pour 2023 comprennent l'élaboration du module en ligne de formation à la protection et de nouvelles Règles de protection pour World Athletics.



Groupe de travail sur la mise en œuvre du Plan mondial

Composition

Les membres du Groupe de travail sur la mise en œuvre du Plan mondial sont :

- Willie BANKS (USA), Président
- Beatrice AYIKORU (UGA), Membre
- Antti PIHLAKOSKI (FIN), Membre
- Adille SUMARIWALLA (IND), Membre
- Robin Sapong EUGENIO (NMI), Membre
- Ximena RESTREPO (COL), Membre
- Jean GRACIA (FRA), Membre
- Aisha PRAUGHT-LEER (JAM), Membre
- Geen CLARKE (CRC), Membre
- James MOLOI (RSA), Membre
- Sebastian COE (GBR), Président (membre de droit)

Introduction

À la suite de l'approbation unanime du Plan mondial pour l'athlétisme 2022-2030 par le Congrès en novembre 2021, le Conseil a établi un Groupe de travail en mars 2022 pour assurer sa supervision et l'appui à sa mise en œuvre.

Les principaux domaines d'action du Groupe de travail sont résumés ci-après :

- Élaborer un processus de suivi et d'évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan mondial;
- Concevoir un système de rapport qui pourra être utilisé par World Athletics, les Associations continentales et les Fédérations membres pour rendre compte des progrès réalisés dans la mise en œuvre des actions visées par rapport au calendrier indicatif de mise en œuvre;
- Analyser les progrès réalisés par World Athletics, les Associations continentales et les Fédérations membres par rapport aux actions visées et en rendre compte au Conseil, afin de recenser les bonnes pratiques et les exemples de mise en œuvre réussie qu'il convient de partager plus largement;
- Apporter un appui à World Athletics (sous la direction du siège) et mesurer le succès des programmes prévus dans le Plan mondial (et qui constituent la base de nombreuses actions mises en œuvre par les Associations continentales et les Fédérations membres);
- Élaborer une approche en matière d'engagement et de communication afin d'informer sur le Plan mondial et de le promouvoir auprès des Fédérations membres et de clarifier les attentes en ce qui concerne la réalisation des actions visées, le soutien disponible, etc. ;



- Proposer de nouvelles approches, un soutien et des initiatives pour encourager les Fédérations membres et faire en sorte qu'elles soient en mesure de contribuer et contribuent effectivement à la réalisation du Plan mondial;
- Promouvoir et défendre le Plan mondial au niveau local, continental et mondial;
- Déterminer les processus et procédures permettant de vérifier l'efficacité des actions visées pour atteindre les buts et les objectifs du Plan mondial;
- Recommander au Conseil toute modification susceptible d'être apportée au Plan mondial.

Réunions et activités

Le Groupe de travail sur la mise en œuvre du Plan mondial a tenu quatre réunions en 2022, les :

- 28 avril
- 30 juin
- 16 juillet
- 6 octobre

Une session d'information sur le Plan mondial destinée aux Fédérations membres a été organisée le 18 juillet 2022 pendant les Championnats du monde d'athlétisme qui se sont déroulés en Oregon afin de mieux le faire connaître et de recueillir leurs commentaires sur les progrès réalisés et l'appui nécessaire à sa mise en œuvre. Environ 90 fédérations membres étaient représentées lors de cette session au cours de laquelle chaque membre du Groupe de travail a participé à une séance plus détaillée de questions-réponses avec les Fédérations membres de leurs régions continentales respectives et ont plaidé en faveur d'une approche continue en matière de communication.

Principales tâches entreprises par le Groupe de travail en 2022

Le Groupe de travail a recensé cinq axes de travail principaux pour soutenir la mise en œuvre du Plan mondial. Un résumé des actions clés et des points de discussion pour chacun de ces axes de travail est fourni ci-après.

Suivi et rapports

Conformément à l'idée selon laquelle le suivi et l'établissement de rapports sur les progrès réalisés dans le cadre du Plan mondial doivent rester simples et les outils existants doivent être utilisés autant que possible, il a été convenu de permettre aux Fédérations membres d'utiliser le Formulaire de rapport annuel (ARF) en tant qu'outil de rapport. Le Formulaire de rapport annuel oblige les Fédérations membres à présenter une mise à jour formelle de l'état d'avancement des actions identifiées dans le Plan mondial qu'elles ont entreprises.



Un rapport sur les progrès réalisés par les Fédérations membres en 2022 concernant la mise en œuvre des actions visées dans le Plan mondial est joint au rapport d'avancement du Plan mondial pour l'athlétisme dans la section IV des documents du Congrès. Les informations recueillies par le biais du Formulaire seront également utilisées pour fournir une assistance et un suivi sur mesure, le cas échéant.

Il est proposé d'utiliser le Formulaire de rapport annuel à l'avenir dans le cadre d'une évaluation/ d'un rapport semestriel qui se déroulerait avant l'échéance actuelle du 31 mars, afin d'encourager la poursuite des progrès et d'aider à identifier et partager les meilleurs pratiques et résultats. World Athletics suit les progrès réalisés par rapport aux actions visées (les détails figurent dans la section IV) et les Associations continentales ont été invitées à rendre compte des progrès réalisés dans leurs rapports annuels au Congrès (qui sont inclus dans la section VI des documents du Congrès). Les Associations continentales (y compris les centres (y compris les centres continentaux de développement)) ont un rôle important à jouer dans le contrôle et le suivi des progrès et dans l'appui aux Fédérations membres dans la mise en œuvre du Plan.

Communication et engagement

Sur la base des commentaires reçus par les membres du Groupe de travail et lors de la session d'information sur le Plan mondial tenue à Eugene, l'accent a été mis sur l'encouragement à l'engagement et la promotion du Plan mondial auprès des Fédérations membres et des Associations continentales, ainsi que sur la nécessité de mettre en avant les messages clés du Plan mondial lors des événements de la Série mondiale d'athlétisme, des événements continentaux, des activités éducatives et des séminaires, etc.

Le Groupe de travail réfléchit actuellement à des moyens permettant de reconnaître le travail effectué par les Fédérations membres et de les récompenser pour leurs actions, par exemple en créant des certificats de mérite et de performance, l'idée étant d'inspirer et d'encourager les progrès.

Identifier les bonnes pratiques et les exemples de réussite

La nécessité de promouvoir les bonnes pratiques, de partager et de promouvoir les exemples de réussite a été soulignée et chacun des membres du Groupe de travail est chargé de collaborer avec les Fédérations membres de sa région pour atteindre cet objectif. La finalité est de mettre en place une base de données d'exemples de bonnes pratiques/un centre de ressources que les Fédérations membres pourront utiliser lorsqu'elles lanceront une action, afin de disposer d'informations, de modèles et de leçons qu'elles pourront utiliser et adapter à leurs propres besoins. En outre, des exemples de projets réussis seront partagés sur le site Internet et dans un projet de bulletin d'information du Plan mondial.



Développer un plan et des messages courts

Un modèle standard de PowerPoint a été créé afin que les membres du Groupe de travail puissent l'utiliser pour promouvoir le Plan mondial dans les instances concernées. Il a été utilisé lors de la session d'information aux Fédérations membres à Eugene. En outre, un modèle épuré de liste de contrôle énumérant les actions mises en œuvre dans le cadre du Plan mondial a également été élaboré afin de faciliter l'identification des domaines prioritaires sur lesquels il convient de se concentrer et, par la suite, de mesurer les progrès accomplis et d'en assurer le suivi.

Promouvoir le Plan mondial et recueillir les réactions des Fédération membres et des Associations continentales

L'un des rôles clés du Groupe de travail est de faire connaître le Plan mondial, de le promouvoir et de recueillir des commentaires à son sujet. Dans l'ensemble, les réactions ont été positives de la part des Fédérations membres et des Associations continentales, qui ont reconnu être davantage sensibilisées, mais qui ont également fait part de besoins supplémentaires en matière d'appui et d'orientation afin d'assurer la mise en œuvre des actions.

Il a été convenu que les Fédérations membres et les Associations continentales devraient donner la priorité aux actions du Plan mondial alignées sur leur propre plan stratégique et leur calendrier en fonction des ressources et des capacités disponibles. Un principe fondamental du Plan mondial qui fait partie des messages clés à communiquer est que toutes les Fédérations membres n'ont pas besoin de mettre en œuvre les actions en même temps et de la même manière. De nombreuses activités menées par les Fédérations membres, telles que le programme visant à inciter les enfants à pratiquer l'athlétisme, contribuent déjà à la réalisation du Plan mondial. Il est donc également important de souligner ce lien et le rôle que jouent respectivement les Associations continentales et World Athletics.



Conclusion

Ces domaines d'action continueront de guider le travail du Groupe de travail en 2023 afin d'assurer la mise en œuvre du Plan mondial au niveau local, continental et mondial. Les membres du Groupe de travail ont tous activement promu le Plan mondial dans leurs régions respectives lors des congrès et championnats continentaux en 2022 et 2023. Des liens avec la contribution et les actions visées par le Plan mondial continuent également d'être établis lors de séminaires et d'activités éducatives afin d'en favoriser la promotion.

La nécessité de garantir une prise de conscience mondiale et de faire connaître le Plan mondial dans toutes les Fédérations membres restera une préoccupation constante, de même que celle d'informer et de clarifier les attentes et l'appui disponible pour sa mise en œuvre.

Le rapport détaillé au 54^e Congrès de World Athletics sur les progrès réalisés en 2022 par rapport aux objectifs et aux actions par World Athletics, les Associations continentales et les Fédérations membres sera présenté au point 10 de l'ordre du jour.





Équipe spéciale chargée de l'égalité des sexes dans les fonctions dirigeantes

Composition

Les membres de l'Équipe spéciale chargée de l'égalité des sexes dans les fonctions dirigeantes sont :

- Stephanie HIGHTOWER (USA), Présidente
- Ximena RESTREPO (COL), Membre du Conseil
- Beatrice AYIKORU (UGA), Membre du Conseil et Membre de la Commission du développement
- Jaya MYLVAGANAM (IND), Membre
- Annette PURVIS (NZL), Membre de la Commission du développement
- Nuala WALSH (IRL), Membre

Introduction

Le rôle de l'Équipe spéciale est de superviser la stratégie en matière de leadership féminin afin de garantir l'équité et veiller à ce que les femmes dans l'athlétisme puissent accéder durablement à des postes de direction.

Le présent rapport résume les activités et les réalisations de l'Équipe spéciale en 2022, avec pour principal objectif de soutenir la réalisation des objectifs en matière de genre tels que définis dans le Plan stratégique de World Athletics 2020-2023 et le Plan mondial pour l'athlétisme :

- constituer un vivier de femmes administrateurs, entraîneurs et officiels de talent et autonomes
- mettre en œuvre des programmes de leadership féminin pour garantir la réalisation des objectifs de 50 % de femmes d'ici à 2027.

Le département Relations internationales et Développement joue un rôle primordial en soutenant le travail de l'Équipe spéciale et en s'assurant que les actions convenues soient menées à bien grâce à un examen et un suivi réguliers.



Réunions et activités

En 2022, l'Équipe spéciale a tenu des réunions mensuelles par vidéoconférence afin d'assurer la mise en œuvre des actions convenues :

- organiser des séminaires sur le leadership féminin dans chacune des régions continentales;
- organiser une série de webinaires et de podcasts pédagogiques sur le leadership féminin dans le monde;
- gérer la page Facebook «Empowering Women» (Renforcer l'autonomie des femmes);
- accueillir la conférence «Out of the Blocks» sur le leadership féminin lors des Championnats du monde de World Athletics Oregon22;
- élaborer un module de formation des intervenantes pour soutenir les séminaires sur le leadership féminin;
- sélectionner et soutenir les candidates au programme WISH (Women in Sport High-Performance Pathway).

Séminaires sur le leadership féminin

Au cours de l'année 2022, 10 activités pour les femmes sur le thème du leadership féminin ont eu lieu dans les six régions continentales. Ces activités ont attiré près de 300 participantes et ont eu lieu principalement en ligne.

Webinaires pédagogiques World Athletics sur le leadership féminin

World Athletics a organisé cinq webinaires pédagogiques sur le leadership féminin (tous sont disponibles sur la plateforme d'apprentissage en ligne accessible [en cliquant ici](#) :

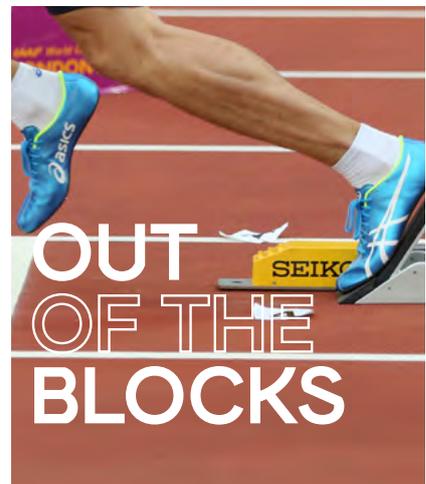
- Comment l'égalité des sexes peut-elle faire la différence (10 février) avec Leanne Norman et Lilly-Ann O'Hora
- Pourquoi les tentatives actuelles en faveur de l'égalité des sexes dans l'entraînement ne fonctionnent PAS (10 mai) avec Vicky Huyton
- Série de webinaires «Elle court, elle dirige» avec Gabriela Mueller
 - Gagnez en confiance et ne doutez plus de vous (30 mars)
 - Améliorez votre marque et image personnelles en tant que leader dans le sport (7 juillet)
 - Gestion des parties prenantes (27 octobre).



Série de podcasts sur le leadership féminin

Entraînement : Cinq entraîneurs femmes ont été interviewées au sujet de leur expérience aux Championnats du monde de World Athletics 2022 : Carole Bam (BEL), Laura Turner-Alleyne (GBR), Lacena Golding Clark (JAM), Hayley Harrison (IRL) et Ashley Kovacs (USA).

Officiels techniques : trois femmes officiels techniques ont raconté leur parcours personnel et leurs exploits, en expliquant comment elles ont commencé et pourquoi : Helen Roberts (AUS), Claudia Schneck (BRA) et Lisa Ferdinand (USA).





Conférence « Out of the Blocks » aux Championnats du monde Oregon22 (19 juillet)

Le thème de la conférence était la compréhension des préjugés qui ont un impact négatif sur les femmes dans le monde entier et la mise en évidence de la diversité des fonctions que les femmes peuvent exercer ou qu'elles exercent déjà.

Les présidents et secrétaires généraux des Fédérations membres ont été encouragés à s'engager à créer davantage d'opportunités pour les femmes à des postes à responsabilité, d'entraîneur ou de juge-arbitre.

Les personnalités féminines de l'athlétisme suivantes, originaires du monde entier, ont partagé leur réussite et leur progression professionnelle en tant qu'athlète et grande figure du sport :

- Stephanie Hightower : Présidente de l'Équipe spéciale
- Ximena Restrepo : Première femme Vice-présidente de World Athletics
- Sanya Richards-Ross : 4 fois championne olympique et 5 fois championne du monde
- Fatma Awale : Vice-présidente de la Fédération kenyane d'athlétisme (Athletics Kenya)
- Claudia Schneck : seule femme Officielle technique internationale en Amérique du Sud

Au cours de la conférence, les accomplissements des femmes dans le sport ont été célébrés ainsi que l'engagement de World Athletics à poursuivre ses efforts en faveur de l'équité dans l'athlétisme.





Formation des intervenantes

Une formation à l'intention des intervenantes des séminaires sur le leadership féminin a été dispensée. L'Association européenne d'athlétisme a organisé cette formation du 28 septembre au 2 octobre 2022, à laquelle ont également participé des membres de la NACAC.

Programme WISH (Women in Sport High-Performance Pathway)

Les femmes représentent 10 % des entraîneurs aux Jeux olympiques. Pour répondre à cela, le CIO a élaboré le programme WISH financé par la Solidarité olympique en partenariat avec les Fédérations internationales afin d'augmenter les opportunités pour les femmes de devenir entraîneurs d'athlètes d'élite et cibler celles ayant le potentiel de s'impliquer dans l'entraînement d'athlètes d'élite.

World Athletics a sélectionné huit candidates pour participer au programme WISH qui a débuté en novembre 2022. Le programme est d'une durée de 21 mois et comprend un séjour d'une semaine au Royaume-Uni en plus des sessions de leadership et de mentorat en ligne.

Les candidates sélectionnées viennent des pays suivants : BEL, ETH, GER, IRL, MEX, NGR, POL et SUI.





Une plateforme dédiée sur les réseaux sociaux

La page Facebook « [Empowering Women in Athletics](#) » est régulièrement mise à jour et le nombre d'abonnés est passé de 20 en 2021 à plus de 1000.

Conclusion

À travers son travail, l'Équipe spéciale continuera à cibler l'intégration de l'équité entre les sexes dans l'athlétisme, avec des objectifs en 2023 parmi lesquels celui d'atteindre une représentation féminine de 40 % au Conseil de World Athletics et la mise en œuvre d'initiatives telles que :

- organiser une conférence sur le leadership féminin lors des Championnats du monde de World Athletics Budapest 23 ;
- organiser deux séries de podcasts sur le leadership féminin axées sur les officielles techniques et l'autonomisation ;
- créer une section dédiée aux femmes sur la page LinkedIn de World Athletics ;
- déployer un programme pilote de mentorat pour aider les femmes à occuper des postes à responsabilités dans les six régions continentales ;
- organiser et dispenser 10 formations et activités sur le leadership féminin dans les six régions continentales.





RAPPORT FINANCIER ET RAPPORTS D'AUDIT //

Introduction

Les Statuts de World Athletics prévoient l'obligation de nommer des commissaires au compte chargés d'effectuer un audit des états financiers annuels (article 79.2) et un audit de certaines responsabilités définies dans les règles et règlements de World Athletics (article 79.3).

Audit financier

Le budget et le plan annuel 2022 ont été approuvés par le Bureau exécutif à la fin de l'année 2021.

L'audit financier pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 a été réalisé par EY conformément aux IFRS (règles de l'UE définissant les normes internationales d'information financière). Les états financiers audités complets pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022, qui ont été approuvés par le Bureau exécutif et le Conseil dans le cadre du présent Rapport annuel, figurent à l'annexe A, tandis que des précisions sur notre politique de rémunération sont fournies à l'annexe B.

Les états financiers audités de 2021 ont été diffusés aux Fédérations membres dans le cadre du Rapport annuel du Conseil de 2021 qui est disponible sur le site Internet de World Athletics [en cliquant ici](#).

Audits non financiers

Les audits non financiers pour 2022 en ce qui concerne la gouvernance et la conformité éthique ont également été réalisés par EY, QSA menant de manière indépendante l'audit 2022 de la conformité des programmes antidopage et d'intégrité incluant l'Unité d'intégrité de l'athlétisme (UIA).

Les résumés des audits non financiers de 2022 (gouvernance et conformité éthique, et programmes antidopage et d'intégrité) sont présentés ci-après. Ces audits ont été approuvés par le Bureau exécutif et le Conseil dans le cadre du présent rapport.

Une description sommaire et les conclusions des rapports des audits non financiers de 2021 ont été diffusées aux Fédérations membres dans le cadre du Rapport annuel du Conseil 2021 qui est disponible sur le site Internet de World Athletics [en cliquant ici](#). L'audit de gouvernance et de conformité éthique 2021 réalisé par EY et l'audit antidopage et d'intégrité 2021 réalisé par QSA figurent respectivement à l'annexe C et à l'annexe D.



Audit de gouvernance et de conformité éthique

EY a effectué certaines « procédures d'audit convenues » afin de permettre à World Athletics de répondre aux exigences énoncées dans ses Statuts et ses Règles, et de publier un rapport final.

L'objet du rapport est de présenter les résultats des vérifications effectuées par EY à la demande de World Athletics, spécifiquement en rapport avec l'article 79.3(a) qui fait référence à l'audit non financier sur la gouvernance et l'adhésion aux principes éthiques.

L'audit non financier du programme de lutte antidopage et d'intégrité sous l'empire de l'article 79.3(b) est réalisé par une autre société, QSA.

L'audit non financier 2022 n'a pas été réalisé en fonction de critères externes ou dans le but de formuler des recommandations allant au-delà des exigences énoncées dans les Statuts et les Règles. Les procédures effectuées comparent les dispositions pertinentes des Statuts et des Règles et déterminent si World Athletics s'est conformée à ses obligations en matière de gouvernance et de conformité éthique.

La raison pour laquelle des « procédures d'audit convenues » ont été mises en œuvre plutôt qu'un « audit traditionnel » est due à la nature spécifique des exigences des Statuts et des Règles. Les procédures effectuées sont déterminées par World Athletics et comprennent l'examen des preuves de conformité au regard de certaines dispositions des Statuts et des Règles. Ces procédures couvrent l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Dans le cadre des procédures d'audit convenues, EY a rencontré un certain nombre d'employés de World Athletics afin de comprendre l'activité au cours de l'année et de rassembler des preuves de la conformité aux exigences énoncées dans les Statuts et les Règles. EY a ensuite présenté son rapport, comprenant ses conclusions et recommandations, au Comité d'audit et des finances du Bureau exécutif.

Après avoir examiné les constatations et les recommandations formulées par EY, le Bureau exécutif estime qu'aucune constatation et/ou recommandation n'est apparue suffisamment sérieuse pour justifier qu'elle soit rapportée. En outre, le Bureau exécutif assurera le suivi de la mise en œuvre des recommandations.

Le rapport d'audit de la gouvernance et de la conformité éthique de 2022 figure à l'annexe E.



Audit du programme de lutte antidopage et d'intégrité

L'audit non financier du programme de lutte antidopage et d'intégrité sous l'empire de l'article 79.3(b) est réalisé par QSA.

La portée de l'audit 2022 mené par QSA consistait à évaluer la conformité de World Athletics avec ses obligations en matière de lutte antidopage et de programme d'intégrité, telles que définies dans les Statuts et les Règles (Code de conduite en matière d'intégrité, Règles de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme, Règles antidopage, Règles de l'UIA relatives aux rapports, aux enquêtes et aux poursuites, Règles relatives à la manipulation des compétitions sportives, Règles du Tribunal disciplinaire et Règles relatives aux litiges et aux procédures disciplinaires) pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

L'audit a porté sur la gestion par l'UIA du programme d'intégrité pour le compte de World Athletics en ce qui concerne la lutte antidopage, la manipulation des résultats des compétitions, les pots-de-vin et la corruption, les paris, la manipulation liée l'âge, les irrégularités dans les changements d'allégeance et d'autres infractions au Code de conduite en matière d'intégrité. Il s'agissait également d'évaluer le respect par le Tribunal disciplinaire de ses prérogatives.

L'audit a été réalisé et géré conformément aux sections pertinentes de la norme ISO 19011 Lignes directrices pour l'audit des systèmes de management, à l'aide de deux listes de contrôle différentes. La première était une liste détaillée pour le domaine de la gouvernance, qui a donné lieu à un rassemblement des preuves de conformité pour chaque exigence, et la seconde était une liste de contrôle plus générale pour les processus opérationnels liés aux activités antidopage et à la lutte contre les manquements à l'éthique au sein de l'athlétisme.

L'audit a mis en évidence la capacité de l'UIA à identifier les exigences applicables émanant de World Athletics (ainsi que de l'AMA) et, par conséquent, à développer et adapter ses processus pour satisfaire à ces exigences. Il a également permis de constater une gestion efficace du processus d'AUT (autorisation d'usage à des fins thérapeutiques), ainsi que les efforts déployés pour améliorer l'éducation et la communication avec les parties prenantes.

Le personnel de l'UIA et de World Athletics impliqué dans la préservation de l'intégrité de l'athlétisme est compétent et conscient des objectifs de l'organisation et des risques encourus. Le personnel est également conscient des implications d'un non-respect des normes et des règles.



Après avoir examiné le rapport, le Bureau exécutif de World Athletics, ainsi que le Bureau de l'UIA, ont pris note de certaines constatations faites au cours de l'audit, mais ont approuvé la conclusion de QSA selon laquelle ces constatations ne compromettaient pas l'opinion générale selon laquelle les exigences de World Athletics étaient respectées.

Le rapport d'audit sur la lutte contre le dopage et sur l'intégrité 2022 figure à l'annexe F.

A

RAPPORT
FINANCIER 2022

B

C

D

E

F





**WORLD
ATHLETICS™**

RAPPORT FINANCIER 2022

6-8 Quai Antoine 1^{er}
98000 Monaco



SOMMAIRE

MEMBRES DU CONSEIL ET CONSEILLERS PROFESSIONNELS.....	4
MEMBRES DU BUREAU EXÉCUTIF.....	5
DÉCLARATION DES RESPONSABILITÉS DU BUREAU EXÉCUTIF.....	6
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT.....	7
INFORMATIONS SUR L'ASSOCIATION ET LES ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS AU COURS DE L'EXERCICE	11
I. GÉNÉRALITÉS.....	11
II. À PROPOS DE WORLD ATHLETICS	11
III. PARTENAIRES OFFICIELS DE WORLD ATHLETICS	13
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	14
ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL	14
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	14
BILAN CONSOLIDÉ	15
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE	16
ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES.....	17
PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES	18
A. INFORMATIONS GÉNÉRALES ET DÉCLARATION DE CONFORMITÉ	18
B. BASE DE LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS.....	18
C. PRINCIPES ET PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	19
D. CONVERSION EN DEVISES	19
E. IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	20
F. COMPTES DE RÉGULARISATION ET PROVISIONS	20
G. OBLIGATIONS DE RETRAITE	21
H. CRÉANCES CLIENTS.....	21
I. PRODUITS.....	21
J. CHARGES OPÉRATIONNELLES	22
K. PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	23
L. GESTION DES RISQUES FINANCIERS	23
M. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES.....	24
NOTES SUR L'ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL.....	25
1. PRODUITS DES DROITS DE DIFFUSION ET DE SPONSORING	25
2. AUTRES REVENUS D'ACTIVITÉS	25
3. COMPÉTITION ET ÉVÉNEMENTS	26
4. SUBVENTIONS ET DÉVELOPPEMENT.....	27
5. AFFAIRES JURIDIQUES ET CONFORMITÉ	28
6. ADMINISTRATION	29
7. PRODUITS FINANCIERS.....	29
8. CHARGES FINANCIÈRES	30
NOTES SUR LE BILAN CONSOLIDÉ	31
9. TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE	31



10.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	32
11.	CRÉANCES COMMERCIALES ET AUTRES CRÉANCES	33
12.	TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	33
13.	CAPITAUX PROPRES	34
14.	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI ET OBLIGATIONS SIMILAIRES.....	34
15.	PASSIFS FINANCIERS À COURT ET À LONG TERME	34
16.	DETTES	35
17.	AUTRES DETTES ET CHARGES À PAYER	36
18.	PRODUITS DIFFÉRÉS.....	36
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES.....		37
19.	GESTION DES RISQUES FINANCIERS	37
20.	ENGAGEMENTS SUPPLÉMENTAIRES, PASSIFS ÉVENTUELS ET ÉVÉNEMENTS HORS BILAN	37
21.	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS AU BILAN	37
22.	PARTIES LIÉES	37



MEMBRES DU CONSEIL ET CONSEILLERS PROFESSIONNELS

PRÉSIDENT

Sebastian COE (GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE DU NORD)

PREMIER VICE-PRÉSIDENT

Sergueï BUBKA (UKRAINE)

VICE-PRÉSIDENTS

Nawaf Bin Mohammed AL SAUD (ARABIE SAOUDITE)

Geoff GARDNER (ÎLE NORFOLK)

Ximena RESTREPO (COLOMBIE)

MEMBRES DU CONSEIL

Valerie ADAMS (NOUVELLE-ZÉLANDE)

Dahlan Jumaan AL HAMAD (QATAR)

Beatrice AYIKORU (OUGANDA)

Sylvia BARLAG (PAYS-BAS)

William BANKS (ÉTATS-UNIS)

Raul CHAPADO (ESPAGNE)

Nawal EL MOUTAWAKEL (MAROC)

Helio Marinho GESTA DE MELO (BRÉSIL)

Alberto JUANTORENA DANGER (CUBA)

Hamad KALKABA MALBOUM (CAMEROUN)

Abby HOFFMAN (CANADA)

Dobromir KARAMARINOV (BULGARIE)

Renaud LAVILLENIE (FRANCE)

Antti PIHLAKOSKI (FINLANDE)

Anna RICCARDI (ITALIE)

Mike SANDS (BAHAMAS)

Robin SAPONG EUGENIO (ÎLES MARIANNES DU NORD)

Adille J. SUMARIWALLA (INDE)

Nan WANG (CHINE)

Hiroshi YOKOKAWA (JAPON)

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Jon RIDGEON

AUDITEURS

Ernst & Young Audit Conseil & Associés

PRINCIPALES INSTITUTIONS BANCAIRES

BARCLAYS BANK
COMPAGNIE MONÉGASQUE DE BANQUE



MEMBRES DU BUREAU EXÉCUTIF

PRÉSIDENT

Sebastian COE	(GRANDE BRETAGNE ET IRLANDE DU NORD)
---------------	--------------------------------------

PREMIER VICE-PRÉSIDENT

Sergueï BUBKA	(UKRAINE)
---------------	-----------

VICE-PRÉSIDENTS

Nawaf Bin Mohammed AL SAUD	(ARABIE SAOUDITE)
Geoff GARDNER	(ÎLE NORFOLK)
Ximena RESTREPO	(COLOMBIE)

MEMBRES DÉSIGNÉS

Abby HOFFMAN	(CANADA)
Sunil SABHARWAL	(ÉTATS-UNIS)
Hasan ARAT	(TURQUIE)



DÉCLARATION DES RESPONSABILITÉS DU BUREAU EXÉCUTIF

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2022

En plus des dispositions de base en matière d'information financière énoncées dans les *Statuts* de World Athletics (ci-dessous « l'Association »), le Bureau exécutif s'engage à élaborer des états financiers consolidés qui donnent une image fidèle de la situation de l'Association à la fin de chaque exercice. Cela comprend les profits ou les pertes et le tableau de flux de trésorerie de l'Association pour l'exercice.

Dans le cadre de la préparation de ces états financiers consolidés, le Bureau exécutif considère que l'Association a utilisé des méthodes comptables appropriées conformément aux notes A et B des états financiers consolidés, qu'elles ont été appliquées de manière cohérente et qu'elles sont étayées par des appréciations et des estimations raisonnables, que toutes les normes comptables jugées applicables ont été suivies et que la préparation des états financiers consolidés sur une base dite « de continuité d'exploitation » est appropriée.

Le Bureau exécutif a la responsabilité de veiller à ce que l'Association tienne des registres comptables qui présentent avec une précision raisonnable la situation financière de l'Association.

Le Bureau exécutif a la responsabilité générale de prendre les mesures dont il dispose pour préserver les actifs de l'Association et pour prévenir et détecter les fraudes et autres irrégularités.

Approuvé par le Bureau exécutif.

Et signé au nom de World Athletics
Au 31 Mai 2023

Sebastian COE
Président

Vineesh KOCHHAR
Directeur des opérations



Rapport de l'auditeur indépendant

Ce document constitue une traduction en français du rapport d'audit contractuel sur les comptes consolidés émis en langue anglaise et est fourni seulement pour faciliter la lecture des utilisateurs francophones.



World Athletics

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport de l'auditeur contractuel sur les états financiers consolidés

Au Bureau Exécutif de World Athletics,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de l'entité World Athletics et ses filiales, (l'Association), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de résultat consolidé, l'état des variations des capitaux propres consolidés et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, et les annexes aux états financiers consolidés qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers ont été arrêtés par le Bureau Exécutif.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière consolidée de l'Association au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière consolidée et ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Association conformément au Code international de déontologie des professionnels comptables (y compris les normes internationales d'indépendance) (le Code de l'IESBA) et aux règles d'éthique qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Principauté de Monaco et avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres Informations incluses dans le Rapport Annuel 2022 de l'Association

Les autres informations comprennent les informations présentées dans le Rapport Annuel, autres que les états financiers et notre rapport d'audit. La direction est responsable de l'établissement des autres informations.

Notre opinion sur les états financiers ne porte pas sur les autres informations et nous n'exprimons aucune opinion ni conclusion sur celles-ci.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, il nous appartient de prendre connaissance des autres informations et, ce faisant, de vérifier si les autres informations présentent une incohérence ou anomalie significative au regard des états financiers ou des informations obtenues à l'occasion de notre audit. Il nous appartient de signaler toute anomalie significative dans les autres informations qui serait découverte à l'occasion de nos travaux. Nous n'avons pas d'observation à signaler sur les autres informations.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux états financiers consolidés

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers consolidés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de mettre l'entité en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de l'Association.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter une anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association ;

nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations fournies dans les états financiers consolidés à ce titre ;

nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des conditions ou événements futurs pourraient conduire l'entité à cesser son exploitation ;



nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les états financiers consolidés, et apprécions si les états financiers consolidés reflètent les opérations et événements les sous-tendant de manière à ce qu'ils en donnent une présentation sincère ;

nous recueillons, concernant les informations financières des entités ou activités de l'Association, des éléments suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de l'Association. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise notamment l'étendue des travaux d'audit et du calendrier de réalisation prévus et les constatations importantes, y compris toute faiblesse significative du contrôle interne, relevée lors de notre audit.

Restriction d'utilisation de notre rapport

Ce rapport est établi à votre attention. Nous n'acceptons aucune responsabilité vis-à-vis de tout tiers auquel ce rapport serait diffusé ou parviendrait.

Ce rapport est régi par la loi monégasque. Les juridictions monégasques ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou du présent rapport, ou de toute question s'y rapportant. Chaque partie renonce irrévocablement à ses droits de s'opposer à une action portée auprès de ces tribunaux, de prétendre que l'action a été intentée auprès d'un tribunal incompétent, ou que ces tribunaux n'ont pas compétence.

Monaco, le 7 juin 2023

L'Auditeur Contractuel
English originally signed by
ERNST & YOUNG Audit Conseil & Associés

Sandrine Arcin



INFORMATIONS SUR L'ASSOCIATION ET LES ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS AU COURS DE L'EXERCICE

I. GÉNÉRALITÉS

World Athletics est une association à but non lucratif, dont les membres sont des Fédérations nationales qui représentent l'athlétisme dans chaque pays du monde. Son objectif est de nouer une coopération juridique et amicale entre tous les membres au profit de

l'athlétisme. En plus des règlements régissant les compétitions internationales, World Athletics établit des règles, favorise le développement de l'athlétisme partout dans le monde et diffuse des informations techniques et d'autre nature à ses entités affiliées.

II. À PROPOS DE WORLD ATHLETICS

L'athlétisme, fondé dans l'Antiquité, n'a cessé de s'adapter au fil des siècles, offrant un sport aussi dynamique qu'enrichissant.

Le 17 juillet 1912 à Stockholm, après la cérémonie de clôture des Jeux olympiques dans la capitale suédoise, la Fédération internationale d'athlétisme amateur (IAAF) a été fondée en tant qu'organe régissant le sport de l'athlétisme à l'échelle mondiale. Au cours des dix décennies qui ont suivi, l'athlétisme a connu de nombreux changements qui ont été le reflet de l'évolution politique et socio-économique du monde entier. Même le nom de l'association a changé, devenant en 2001 « l'Association internationale des fédérations d'athlétisme » pour refléter l'émergence du sport professionnel qui n'existait pas en 1912. En 2019, le nom de l'association a de nouveau changé pour devenir « World Athletics ».

World Athletics a été fondée pour répondre au besoin d'une autorité mondiale en matière de gouvernance, d'un programme de compétition, d'un matériel technique standardisé et d'une liste des records du monde officiels. Autant d'exigences qui restent d'actualité.

Cependant, dans un monde en constante évolution, les fédérations sportives

internationales telles que World Athletics doivent être proactives dans leurs démarches visant à toucher de nouveaux publics et à trouver de nouvelles villes hôtes pour leurs événements. Il est également fondamental que nous comprenions pleinement que l'athlétisme n'est plus seulement une question de haut niveau, de médailles d'or et de records. L'athlétisme est aussi synonyme de « sport pour toutes et tous » et il convient de faire en sorte que le plus grand nombre possible de personnes puisse le pratiquer.

Cela comprend, bien sûr, une discipline aussi passionnante que la course sur route qui constitue le principal moyen pour la majorité des gens de se connecter directement au monde de l'athlétisme. Il ne faut pas non plus oublier l'athlétisme dans les écoles du monde entier, un milieu dans lequel World Athletics tient à garantir un haut niveau de participation dès l'âge de quatre ans, mais aussi chez les adolescents, chez qui le manque de pratique sportive se ressent particulièrement. En dépit des bienfaits indéniables de l'athlétisme, World Athletics est consciente que ce sport doit galvaniser l'attention du public dans un monde de plus en plus varié et complexe où les médias et les produits de divertissement sont omniprésents. World Athletics doit également



s'intéresser à juste titre à des thématiques touchant à la responsabilité sociale, à l'environnement et à tout ce qui contribue à faire progresser l'athlétisme en tant que force permettant de créer un monde meilleur.

Les disciplines de l'athlétisme sont parmi les plus anciennes de toutes les compétitions sportives connues de l'humanité. En effet, « courir, sauter et lancer » sont les formes naturelles et universelles d'expression physique chez l'homme. Ce sport véhicule également des valeurs plus larges qui nous aident à relever les défis de la vie.

Nous adaptons également nos programmes de compétition pour refléter la diversité croissante des activités parmi lesquelles le public peut désormais choisir. Pour que l'athlétisme conserve son attrait, il est essentiel d'attirer et, surtout, de retenir les jeunes, aussi bien ceux qui pratiquent l'athlétisme que ceux du côté des spectateurs. En outre, nous sommes également étroitement liés au mouvement de l'athlétisme vétérans ainsi qu'à l'ultrafond, à la course en montagne et au trail.

Les Championnats du monde d'athlétisme, qui ont lieu tous les deux ans, sont le point culminant de notre Série mondiale d'athlétisme, qui comprend également des compétitions en salle, des compétitions pour les moins de 20 ans, des relais, du cross-country, des épreuves de marche athlétique et des courses sur route ; chacune de ces compétitions se déroulant au moins une fois au cours d'un cycle de quatre ans.

L'athlétisme est également le sport phare des Jeux olympiques. Il s'agit du principal sport en stade des Jeux, au cœur du succès de chaque édition des Jeux olympiques d'été. L'histoire de l'athlétisme et celle des Jeux olympiques sont étroitement liées et World Athletics est extrêmement fière de ce lien.

Les Championnats du monde de World Athletics et les Jeux olympiques

continuent de remplir les stades et d'attirer des milliards de téléspectateurs.

Le potentiel marketing de chaque édition des Championnats du monde de World Athletics est excellent, seuls les Jeux olympiques et la Coupe du monde de la FIFA les devançant en termes de portée et d'impact au niveau mondial. Les prochains Championnats du monde de World Athletics se dérouleront à Budapest, en Hongrie (2023).

Les autres événements de la Série mondiale d'athlétisme proposent une variété intéressante en termes de nature de compétition, de taille et de portée. Cela sous-entend différentes exigences en matière de logistique, de budget et d'installations, permettant aussi de répondre aux ambitions et aux ressources des villes, grandes et petites, de la plupart des 214 Fédérations membres pour leur permettre d'organiser des événements.

Preuve de la capacité du sport à innover et à répondre aux demandes en constante évolution, une nouvelle compétition par équipes passionnante, les Relais mondiaux de World Athletics, a été lancée en 2014 à Nassau, aux Bahamas. Elle a été organisée à quatre autres reprises, la dernière édition en date ayant eu lieu en Silésie, Pologne.

Toutefois, cette variété s'étend au-delà des championnats. En 2010, une nouvelle structure de compétition mondiale d'une journée a été dévoilée. La plus importante des compétitions de ce type est la Ligue de diamant, qui regroupe 14 meetings d'athlétisme sur invitation en Afrique, en Asie, en Europe et aux États-Unis. Le Circuit continental, composé de meetings d'une journée labellisés or, argent et bronze organisés dans les six Régions continentales de World Athletics, ainsi que le Circuit mondial en salle et les Circuits de cross-country, de marche athlétique et d'épreuves combinées constituent le deuxième niveau de compétitions internationales d'élite. Toutes ces compétitions se déroulent dans de grands stades, devant des foules et des téléspectateurs du monde entier.

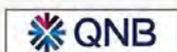


Alors que World Athletics traverse son deuxième siècle d'existence, notre objectif est de continuer à améliorer ce sport dynamique afin d'offrir de nouvelles et passionnantes perspectives aux athlètes et aux spectateurs.

Nous nous efforçons de faire en sorte que chaque domaine de l'athlétisme soit examiné, testé et soutenu de manière à viser l'excellence.

III. PARTENAIRES OFFICIELS DE WORLD ATHLETICS

Partenaires de World Athletics



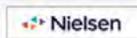
Partenaire média de World Athletics



Partenaires World Athletics de diffusion de contenu média



Fournisseurs de World Athletics





ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

<i>en milliers de dollars américains (USD)</i>	Note	2022	2021
Produits			
Droits de retransmission télévisée et sponsoring	1	48 724	38 241
Autres produits	2	6 199	44 628
Total des produits		54 923	82 869
Charges			
Compétition et événements	3	41 627	23 536
Subventions et développement	4	10 621	9 076
Affaires juridiques et conformité	5	12 890	13 138
Administration	6	6 864	6 898
Total des charges		72 002	52 648
Profits (pertes) d'exploitation		-17 079	30 221
Produits financiers	7	590	597
Charges financières	8	-1 022	-987
Résultat financier (pertes)		-432	-390
Part des (pertes)/profits sur les titres mis en équivalence	9	127	-59
Profits (pertes) pour l'exercice		-17 384	29 772

AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

<i>en milliers de dollars américains (USD)</i>	Note	2022	2021
Profits (pertes) pour l'exercice		- 17 384	29 772
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat			0
Gains (pertes) actuariel(le)s sur les indemnités de départ à la retraite	15	161	-5
Éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat lorsque certaines conditions spécifiques seront remplies			0
Différences de change		-	-
Autres produits (charges)		161	-5
Produits (pertes) pour l'exercice		-17 222	29 768



BILAN CONSOLIDÉ

<i>en milliers de dollars américains (USD)</i>	Note	2022	2021
Actifs			
Immobilisations incorporelles		134	268
Immobilisations corporelles	10	4 629	5 324
Actifs financiers à long terme		211	211
Titres mis en équivalence	9	600	472
Actifs long terme		5 574	6 275
Créances clients	11	841	373
Paiements d'avance et créances fiscales	11	602	505
Autres créances	11	8 585	21 644
Actifs sur contrat client	12	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	46 051	53 589
Actifs court terme		56 079	76 111
Total des actifs		61 653	82 386
Capital		10 000	10 000
Réserves		50 868	20 934
Produits/pertes pour l'exercice		-17 384	29 772
Total des capitaux propres et des réserves	14	43 484	60 706
Passifs			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17	3 939	4 235
Autres dettes et charges à payer	18	8 489	7 323
Passifs financiers	16	232	253
Produits différés	19	2 370	4 655
Total passifs court terme		15 029	16 466
Provisions	15	595	769
Passifs financiers	16	2 294	2 511
Produits différés	19	250	1 935
Passifs long terme		3 139	5 214
Total du passif		18 169	21 680
Total du passif et des capitaux propres		61 653	82 386



ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

<i>en milliers de dollars américains (USD)</i>	Note	2022	2021
Activités opérationnelles			
Résultat net de l'exercice		-17 384	29 772
Produit/(charge) financier(e) net(te)	7,8	432	390
Dotations aux Amortissements et provisions	10	1 027	1 118
Profit des sociétés mises en équivalence	9	-127	59
Augmentation/(Diminution) des provisions pour indemnités de départ à la retraite	15	-173	-461
(Augmentation)/Diminution des créances	11	8 524	-23 493
(Augmentation)/Diminution des actifs sur contrat client	12	0	5 781
Augmentation/(Diminution) des dettes	17,18	884	1 202
Flux net de trésorerie généré par l'activité		-6 818	14 367
Activités d'investissement			
(Achat)/vente d'immobilisations corporelles	10	-198	-172
(Achat)/vente d'immobilisations incorporelles		0	0
Flux net de trésorerie (utilisé)/généré par les activités d'investissement		-198	-172
Produits des nouveaux prêts/emprunts	10	0	0
Remboursement des prêts/emprunts	10	-309	-472
Intérêts reçus	7	0	32
Intérêts payés	8	-215	-215
Flux net de trésorerie lié aux activités de financement		-523	-655
(Diminution)/augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		-7 538	13 541
Trésorerie et des équivalents de trésorerie au 1 ^{er} janvier	13	53 589	40 048
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		-7 538	13 541
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre		46 051	53 589



ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

<i>en milliers de dollars américains (USD)</i>	<i>Fonds de réserve</i>	<i>Autres réserves Transfert du produit</i>	<i>Transfert du compte de résultat</i>	<i>Total des fonds propres</i>
Au 31 décembre 2020	10 000	20 939		30 939
Affectation du résultat net		-		-
Pertes actuarielles sur indemnités de départ à la retraite, nettes d'impôts		(5)		(5)
Autres éléments du résultat global de la période	-	(5)		(5)
Résultat net de l'exercice		29 772	-	29 772
Résultat global total pour la période	-	29 768	-	29 768
Au 31 décembre 2021	10 000	50 706	-	60 706
Affectation du résultat net		-		-
Pertes actuarielles sur indemnités de départ à la retraite, nettes d'impôts		161		161
Autres éléments du résultat global de la période	-	161		161
Résultat net de l'exercice		(17 384)	-	(17 384)
Résultat global total pour la période	-	(17 222)	-	(17 222)
Au 31 décembre 2022	10 000	33 484	-	43 484



PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La présente note liste les principales méthodes comptables adoptées lors de la préparation de ces états financiers consolidés. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de

manière cohérente à tous les exercices présentés. Les états financiers concernent l'Association constituée de World Athletics et de ses filiales.

A. INFORMATIONS GÉNÉRALES ET DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les états financiers consolidés de World Athletics pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne. Ces normes sont disponibles sur le site Internet de l'Union européenne à l'adresse suivante (lien en anglais) :

[https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-](https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-reporting_en#ifrs-financial-statements)

[reporting_en#ifrs-financial-statements](https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-reporting_en#ifrs-financial-statements) (page en anglais).

Les états financiers sont accompagnés des informations jugées significatives conformément au *Règlement n° 1606/2002 du Parlement européen et du Conseil*, qui sont disponibles sur le site Internet de l'Union européenne à l'adresse suivante :

https://ec.europa.eu/info/law/international-accounting-standards-regulation-ec-no-1606-2002_fr.

B. BASE DE LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

Continuité d'activité d'exploitation

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation, selon la convention du coût historique, à l'exception des éléments suivants :

- Certains actifs et passifs financiers (y compris les instruments dérivés), certaines catégories d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement, évalués à leur juste valeur
- Les actifs détenus en vue de la vente, évalués à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, et
- Les régimes de retraite à prestations définies, actifs du régime évalués à leur juste valeur.

La direction a conclu que l'Association dispose de ressources adéquates pour poursuivre ses activités pendant au moins les 12 prochains mois à compter du 31 décembre 2022 et que

l'application de la continuité d'exploitation reste pertinente.

Nouvelles normes et normes modifiées adoptées par l'Association

L'Association a appliqué les normes et amendements suivants pour la première fois pour son exercice annuel commençant le 1^{er} janvier 2022 :

- Améliorations annuelles des normes IFRS, cycle 2018-2020
- Référence au cadre conceptuel (modifications d'IFRS 3)
- Immobilisations corporelles — Produit de la vente avant utilisation prévue (modifications d'IAS 16)

Normes IFRS, amendements ou interprétations adoptés par l'Union européenne applicables après 2022 :



- Impôt différé lié aux actifs et passifs découlant d'une transaction unique (modifications d'IAS 12)
- Obligation locative dans une cession-bail (modifications d'IFRS 16)
- Contrats déficitaires — Coût d'exécution d'un contrat (modifications d'IAS 37)
- Classification des passifs en tant que passifs courants ou non courants (modifications d'IAS 1)
- Modifications d'IFRS 17
- Informations à fournir sur les méthodes comptables (modification d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques sur les IFRS 2)
- Définition des estimations comptables (modifications d'IAS 8)

Les amendements énumérés ci-dessus n'ont pas eu d'impact sur les montants comptabilisés dans les exercices précédents et en cours et ne devraient pas avoir d'impact significatif sur les exercices en cours ou futurs.

L'Association a décidé de ne pas appliquer ces normes par anticipation.

C. PRINCIPES ET PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

L'Association consolide ses filiales, c'est-à-dire les entités contrôlées directement ou indirectement par l'Association. L'Association contrôle une entité lorsque (i) elle est exposée à, ou a des droits sur, des rendements variables provenant de son implication dans l'entité, et (ii) elle a la capacité d'affecter ces rendements grâce à son pouvoir sur l'entité.

Les filiales sont comptabilisées selon la méthode de consolidation globale à partir de la date à laquelle l'Association obtient le contrôle et jusqu'à ce que l'Association perde le contrôle de la filiale.

Les entités sur lesquelles l'Association exerce un contrôle conjoint ou une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence. L'Association est généralement présumée avoir une influence notable lorsqu'elle détient au moins environ 50 % des droits de vote de l'entité.

L'Association exerce une influence notable sur une entité lorsqu'elle a le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de cette entité, mais n'a pas le pouvoir d'exercer un contrôle ou un contrôle conjoint sur ces politiques. Selon la méthode de mise en équivalence, la participation est initialement comptabilisée au coût, puis ajustée pour refléter les changements dans l'actif net de l'entreprise associée ou de la coentreprise (joint venture).

Le périmètre de consolidation comprend World Athletics et World Athletics Productions Ltd, partiellement détenue par World Athletics (50 %) et comptabilisée comme une participation mise en équivalence.

World Athletics a la capacité d'exercer une influence notable sur cette entité et a conclu que cet investissement devrait être enregistré comme une participation mise en équivalence.

D. CONVERSION EN DEVICES

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers de dollars américains, la monnaie fonctionnelle de l'Association, au taux de

change à la date de clôture. Les différences de change qui en résultent sont comptabilisées dans le résultat global.



Les transactions effectuées dans des devises autres que le dollar américain sont converties en dollars américains au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires dont la devise n'est pas le dollar américain sont convertis en dollars américains au cours de clôture.

E. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Les gains et les pertes sur la cession d'immobilisations corporelles sont

comptabilisés dans l'état consolidé du résultat global.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie estimée telle qu'indiquée ci-dessous :

Mobilier et matériel de bureau	5 à 10 ans
Matériel informatique	5 ans
Agencements	jusqu'à 15 ans
Véhicules automobiles	5 ans

Les contrats de location conclus par l'Association sont comptabilisés conformément à la norme IFRS 16 (Contrats de location). L'Association comptabilise un actif relatif au droit d'utilisation et un passif de location pour tous ses contrats de location, à l'exception (i) des contrats de location relatifs à des actifs de faible valeur et (ii) des contrats de location à court terme (12 mois ou moins). Les paiements effectués au titre des contrats de location non comptabilisés au bilan sont comptabilisés comme une charge d'exploitation sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

Au début d'un contrat de location, le passif pour les paiements futurs est actualisé au taux d'emprunt marginal, qui est un taux sans risque ajusté pour refléter le profil de risque spécifique de World Athletics. Comme les paiements de location sont répartis sur la durée du bail, l'Association applique un taux d'actualisation basé sur la durée de ces paiements.

Les paiements utilisés pour déterminer le passif des futurs paiements de location excluent les éléments non liés à la location, mais comprennent des paiements fixes que l'Association s'attend à verser au bailleur sur la durée estimée de la location.

F. COMPTES DE RÉGULARISATION ET PROVISIONS

Une provision est comptabilisée lorsque World Athletics a une obligation légale ou implicite envers un tiers résultant d'un événement passé, lorsqu'il est probable qu'une sortie de fonds ou des avantages économiques seront nécessaires pour éteindre l'obligation et lorsqu'une estimation fiable de la sortie de ressources peut être effectuée.

Toute charge à payer non utilisée dans les deux ans suivant la date de comptabilisation doit être reprise dans le compte de résultat consolidé, sauf si des circonstances particulières justifient le maintien du solde au bilan.

Les dettes ne portent pas intérêt et sont comptabilisées à leur valeur nominale.



Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés, sauf si la probabilité de sortie de ressources est réelle. Ils sont indiqués dans les notes aux états financiers, à moins que la

probabilité d'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit faible.

G. OBLIGATIONS DE RETRAITE

Les obligations en matière de prestations de retraite se rapportent aux salariés de Monaco. Selon la législation monégasque, l'Association est tenue de verser une pension de retraite sur la base de dispositions légales, ou sur la base des dispositions de la convention collective de travail si celles-ci sont plus avantageuses que les dispositions légales. Pour les salariés à Monaco, les pensions sont calculées sur la base des douze derniers mois de rémunération brute, à l'exclusion des primes et autres rémunérations complémentaires. L'obligation qui est payée une fois au moment du départ en retraite du salarié est comptabilisée au bilan au titre de ces régimes de retraite à prestations définies. Il s'agit de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de la période de référence. L'obligation au titre des prestations définies est calculée chaque année selon la méthode des unités de crédit projetées. La valeur actuelle de l'obligation à prestations définies est déterminée en actualisant les sorties de

trésorerie futures estimées en utilisant les taux d'intérêt des obligations d'entreprises de haute qualité qui sont libellées dans la devise dans laquelle les prestations seront payées, et qui ont des termes se rapprochant des termes de l'obligation correspondante.

Le coût financier net est calculé en appliquant le taux d'actualisation au solde net de l'obligation à prestations définies. Dans le compte de résultat, ce coût est inclus dans les charges liées aux prestations versées au personnel.

Les gains et pertes de réévaluation résultant des ajustements d'expérience et des changements d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils surviennent, directement dans les autres éléments du résultat global. Ils sont inclus dans les bénéfices non distribués dans l'état des variations des capitaux propres et dans le bilan.

H. CRÉANCES CLIENTS

Les créances clients sont des montants dus par les clients pour des services fournis dans le cadre de l'activité ordinaire. Elles sont toutes classées comme courantes (à court terme). Les créances clients sont comptabilisées initialement au montant de la contrepartie, à moins qu'elles ne contiennent des éléments de

financement importants, lorsqu'elles sont comptabilisées à leur juste valeur. L'Association détient les créances clients dans le but de recouvrer les flux de trésorerie contractuels et les évalue donc ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

I. PRODUITS

Les produits sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que l'Association en tirera un

avantage économique et que ces produits peuvent être évalués de manière fiable.



Les produits liés à World Athletics se composent principalement des éléments suivants :

- droits de télévision (par exemple les droits médiatiques) ;
- droits commerciaux (par exemple, le sponsoring) ;
- apport en nature ;
- certification technique.

Le paiement de la part des partenaires de diffusion exclusifs est reçu deux fois par an et couvre les droits de diffusion de toutes les compétitions de World Athletics pour l'année. L'accord actuellement en vigueur a été signé en avril 2018 et couvre la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2023.

Les revenus du sponsoring commercial sont divisés en trois parties. La première partie correspond aux droits commerciaux et le montant annuel s'élève à 8,5 millions de dollars. La deuxième partie concerne les droits de télévision au Japon qui génèrent un revenu de 4,5 millions de dollars par an. La troisième partie concerne la commission basée sur les apports en nature dans le cadre des contrats de sponsoring. Les apports en nature sous forme de produits et de services fournis par les sponsors pour une utilisation lors des événements sont comptabilisés en tant que produit et charge dans l'état consolidé du résultat global. Les commissions sur les apports en nature dues au partenaire commercial de l'Association sont comptabilisées sur la base de la valeur de la contribution en nature.

En 2018, un amendement à l'accord pour la période 2020-2029 a été signé. Ce nouvel accord prévoit un montant minimal de 130 millions de dollars sur la période de 10 ans. L'accord pour le sponsoring commercial comprend également une clause de partage des bénéfices.

Les obligations de performance sont identifiées comme étant le droit d'accès à la propriété intellectuelle et, à ce titre, les revenus sont comptabilisés de manière linéaire pendant la durée du contrat.

Pour la comptabilisation des revenus de la participation aux bénéfices, la direction exerce son jugement pour réaliser une estimation de la participation aux bénéfices directement attribuable à l'exercice concerné et la comptabilise dans la période où elle est perçue.

Les certifications techniques fournies par World Athletics pour les infrastructures sportives sont effectuées à un moment donné avec une durée de certification de trois ou cinq ans. Les revenus générés par les certifications techniques sont comptabilisés au moment où la certification technique est octroyée.

Les obligations de performance ont été déterminées pour chaque contrat et la méthode de reconnaissance des revenus pour chaque contrat a été déterminée conformément à la norme IFRS 15.

J. CHARGES OPÉRATIONNELLES

Les dépenses sont les sorties brutes de ressources qui découlent de l'activité ordinaire d'organisation d'un événement ainsi que des activités administratives de World Athletics.

Le total des dépenses comprend principalement les éléments suivants : contributions aux Fédérations membres, Unité d'intégrité de l'athlétisme, dépenses liées aux

événements (dépenses directes dans le cadre des événements, diffusion et médias, marketing, promotion, publications, hospitalité et autres dépenses liées à l'événement), service informatique, salaires et avantages du personnel, amortissements et dépréciation des actifs à long terme.



Les dépenses relatives à un événement futur sont reportées et comptabilisées dans le compte de résultat consolidé lorsque l'événement en question a lieu.

K. PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Les produits et les charges financières sont les suivants :

- Les produits financiers, qui comprennent les revenus des actifs portant intérêts, ainsi que les gains de change réalisés et non réalisés ;
- Les charges financières, comprennent les pertes de change réalisées et non réalisées ainsi que les frais bancaires et les éventuelles charges d'intérêt.

L. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le programme global de gestion des risques de l'Association se concentre sur l'imprévisibilité des marchés financiers et cherche à minimiser tout effet négatif potentiel sur les performances financières de l'Association.

Le Comité de direction fournit des principes pour la gestion globale des risques tels que le risque de change, le risque de crédit et le risque de liquidité.

(a) Risque de change

L'Association opère au niveau international et est exposée au risque de change découlant de transactions libellées en d'autres devises que le dollar américain, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de l'Association.

Les produits et les charges d'exploitation ainsi que les flux de trésorerie de l'Association sont affectés par la fluctuation des taux de change, principalement entre l'euro et le dollar américain. L'Association estime que l'impact en termes absolus d'une augmentation ou d'une diminution de 10 % de ce taux sur son résultat d'exploitation pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 n'aurait pas été significatif.

Au cours des périodes présentées, l'Association n'a effectué aucune opération de couverture.

(b) Risque de crédit

Le risque de crédit est géré à l'échelle de l'Association. Le risque de crédit est lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux dépôts auprès des banques et des institutions financières, ainsi qu'à l'exposition au crédit des clients, y compris les créances en cours et les transactions engagées. Le risque de crédit sur les créances est atténué par la qualité du client.

Le risque de crédit lié à la trésorerie, aux dépôts et aux instruments financiers courants n'est pas significatif compte tenu de la qualité des contreparties des institutions financières.

(c) Risque de liquidité

La Direction suit les prévisions des besoins de liquidités de l'Association sur une base trimestrielle afin de s'assurer qu'elle dispose de suffisamment de liquidités pour répondre à ses besoins opérationnels. L'évolution des dépenses est équilibrée par les recettes engagées afin de garantir le maintien de liquidités adéquates.

World Athletics a souscrit des contrats commerciaux et de diffusion à long terme qui offrent une certaine souplesse dans la gestion des besoins opérationnels en liquidités. En outre, le Dividende olympique généralement perçu tous les quatre ans permet à



l'Association de lisser ses dépenses à long terme.

M. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations comptables qui, par définition, seront rarement alignées avec la réalité des faits. La Direction doit également exercer son jugement dans l'application des politiques comptables de l'Association.

La présente note donne un aperçu des domaines qui ont nécessité un degré plus élevé de jugement ou de complexité, et des éléments qui sont davantage susceptibles d'être ajustés de manière significative en raison d'estimations et d'hypothèses qui se révéleraient fausses. Des informations détaillées sur chacun de ces estimations et jugements sont incluses dans d'autres notes, ainsi que des informations sur la base de calcul pour chaque poste concerné des états financiers.

- Les droits de télévision et les obligations de performance des droits commerciaux. La Direction exerce son jugement pour

déterminer l'obligation de performance unique, qui est définie comme le droit d'accès à la propriété intellectuelle.

- Comptabilisation de la participation aux bénéfices attendue pour l'année relative aux contrats commerciaux. La Direction exerce son jugement pour proposer une estimation de la part des bénéfices directement attribuables à l'exercice et lorsque les critères de comptabilisation ont été remplis.

- Montant des apports en nature pour l'exercice reconnu en tant que chiffre d'affaires. La Direction est tenue d'estimer la juste valeur de tout apport en nature des biens ou services reçus au cours de l'exercice et de comptabiliser ces montants en produits et en charges. La détermination de la juste valeur oblige la Direction à exercer un jugement important. Dans le cas où la juste valeur ne peut être raisonnablement estimée, aucune valeur n'est comptabilisée.



Notes sur l'état consolidé du résultat global

1. PRODUITS DES DROITS DE DIFFUSION ET DE SPONSORING

<i>en milliers de dollars américains (USD)</i>	2022	2021
Droits de diffusion	14 725	14 725
Droits commerciaux	13 000	13 000
Droits commerciaux (participation aux bénéfices)	7 977	5 712
Apports en nature	11 672	3 424
Diamond League	1 350	1 380
Total des produits provenant des droits de diffusion et des droits commerciaux	48 724	38 241

2. AUTRES REVENUS D'ACTIVITÉS

<i>en milliers de dollars américains (USD)</i>	2022	2021
Dividende olympique	0	39 478
Remboursement de la Fédération russe d'athlétisme	1 113	1 532
Contribution dans le cadre du programme de développement du Comité international olympique	250	250
Certification World Athletics	1 593	1 416
Remboursement par le Tribunal arbitral du sport	23	43
Autres revenus	3 219	1 908
Total des produits provenant des autres activités	6 199	44 628

Les autres revenus d'activité comprennent les sommes perçues dans des domaines divers. Parmi les plus importantes figurent des remboursements qui compensent un montant équivalent inclus dans les charges. Il s'agit par exemple du remboursement effectué par la Fédération russe d'athlétisme et des « autres revenus », qui comprennent les revenus du programme de Courses sur route à label et des contrôles antidopage hors compétition.

Les revenus de certification correspondent à des sommes perçues de tous les pays concernés par l'aide apportée par World Athletics pour définir et mesurer les normes applicables aux pistes et aux équipements utilisés dans les compétitions d'athlétisme.

Le Dividende olympique est perçu une fois par cycle olympique de quatre ans, l'année où se déroulent les Jeux olympiques. Aucun dividende olympique n'a donc été versé par le Comité international olympique au cours de l'année 2022.



3. COMPÉTITION ET ÉVÉNEMENTS

<i>en milliers de dollars américains (USD)</i>	2022	2021
Compétitions de la Série mondiale d'athlétisme (WAS)	8 828	1 453
Diamond League	2 479	2 464
Jeux olympiques	7	1 390
Circuits et Meetings à permis World Athletics	1 881	1 286
Autres charges (Compétition et événements)	1 688	1 032
Charges de personnel et consultants	2 273	2 030
Compétition et événements	17 155	9 655
Commissions sur contributions en nature	13 128	3 852
Services informatiques	3 508	3 504
Réalisation médias	1 493	1 392
Marketing	1 093	762
Partenariats commerciaux	494	430
Communication et publications	3 946	3 190
Santé et Sciences	810	751
Total compétition et événements	41 627	23 536

Cela comprend les dépenses pour nos événements de la Série mondiale et les coûts pour les départements qui travaillent le plus étroitement avec notre cycle d'événements.

La saison 2022 a été riche en compétitions. En effet, nous avons accueilli quatre compétitions de la Série mondiale d'athlétisme (WAS) au cours de l'année : nos Championnats du monde, les Championnats du monde en salle, les Championnats du monde de marche par équipes et les Championnats du monde U20. En comparaison, nous n'avions organisé que deux compétitions de la Série mondiale en 2021. Cela explique en grande partie l'augmentation des dépenses en 2022. En outre, l'année 2022 s'est traduite par une amélioration du cycle des événements au sein de nos Fédérations membres et des Associations continentales. Nos autres départements qui soutiennent étroitement notre cycle d'événements annuels ont également été en mesure d'exécuter davantage d'activités et de projets à l'appui de ces événements. Par conséquent, les dépenses globales par département mentionnées supra sont plus élevées en 2022.

Le total « Compétition et Événements » comprend nos dépenses annuelles au titre du soutien que nous apportons à la Ligue de diamant. Ce total comprend également les dépenses liées au soutien que nous apportons aux différents Circuits de World Athletics : Circuit continental, Circuit en salle, Circuit de cross-country, Circuit de marche athlétique et Circuit des épreuves combinées.



4. SUBVENTIONS ET DÉVELOPPEMENT

<i>en milliers de dollars américains (USD)</i>	2022	2021
Développement des Régions continentales (a)	1 588	1 418
Éducation	787	683
Autres postes	361	275
Charges de personnel	1 026	992
Subvention pour l'administration des Associations continentales (b)	1 450	1 450
Subvention pour les compétitions (c)	2 257	1 041
Subvention pour les Fédérations membres (d)	1 675	1 591
Dividende olympique pour l'athlétisme (e)	0	1 574
Subvention pour la croissance (f)	1 358	0
Programme continental : soutien exceptionnel et pistes	119	54
Total subventions et développement	10 621	9 076

Cela inclut les dépenses de World Athletics pour le développement du sport et le soutien que nous apportons à nos Fédérations membres et à nos Associations continentales.

L'augmentation des activités et des dépenses proportionnellement plus élevées, en particulier en ce qui concerne la subvention pour les compétitions du fait de la reprise d'un calendrier complet ou des événements dans la majorité des Associations continentales, s'explique principalement par la réduction de l'impact du COVID-19 depuis 2021. En outre, les augmentations de la subvention pour le développement des Associations continentales, de la subvention pour l'éducation et de la subvention pour les Fédérations membres reflètent toutes des activités accrues. L'année 2021 marque la fin du cycle de deux ans pour la subvention du Dividende olympique pour l'athlétisme. À la place, une nouvelle subvention d'un an basée sur des projets, appelée Subvention pour la croissance, a été distribuée aux Fédérations membres pour soutenir l'exécution de projets alignés sur les actions du Plan mondial pour l'athlétisme 2022-2030.

Subventions pour le développement dans les Régions continentales (a) : versée chaque année pour aider les Associations continentales à mettre en œuvre des programmes de développement et d'éducation, principalement par le biais des Centres continentaux de développement (CCD). Les Associations continentales établissent leurs stratégies et les activités à promouvoir en fonction des besoins de leurs Fédérations membres et selon un plan de développement convenu, World Athletics jouant un rôle de soutien et de supervision. Les Associations continentales sont responsables de la gestion quotidienne des CCD sur leur territoire respectif, ainsi que de la sélection et de l'organisation de cours et de séminaires pour entraîneurs. Les CCD doivent obligatoirement couvrir deux thèmes d'activité : les femmes et la jeunesse.

Subvention pour l'administration des Associations continentales (b) : versée annuellement, elle est destinée à soutenir les Associations continentales dans les domaines suivants :

- Le maintien de bureaux permanents en tant que siège ;
- Le paiement des loyers, des services, d'Internet, des services de téléphonie, du site Internet, des fournitures de bureau, des salaires du personnel, des réunions institutionnelles et autres coûts ;
- L'aide à l'organisation de réunions au sein de l'Association continentale.

Subvention pour les compétitions à l'intention des Associations continentales (c) : versée annuellement pour soutenir l'organisation et la réalisation de compétitions au niveau continental, y compris :



- Les compétitions régionales et internationales ;
- Les championnats continentaux ;
- Les meetings d'une journée appartenant au Circuit continental.

Subvention aux Fédérations membres (d) : versée chaque année pour permettre aux Fédérations membres d'exercer leur activité et de remplir leurs obligations de base en tant que membres affiliés. Cette subvention couvre :

- L'administration (y compris le personnel, les bureaux, les services et le matériel de communication) ;
- L'organisation (championnats nationaux) ;
- Le transport pour les compétitions.

Dividende olympique (e) : il s'agissait d'une subvention étalée sur deux années sur présentation d'un projet, conçue pour fournir un soutien sur mesure pendant le cycle de deux ans (2021-2021) et permettant de répondre aux priorités stratégiques des Fédérations membres. Cette subvention était axée sur la réalisation d'activités dans l'un des cinq domaines suivants :

- Organiser des cours et des formations ;
- Fournir du matériel ;
- Soutenir l'élaboration et la réalisation de compétitions ;
- Soutenir les athlètes (entraînement, compétition, détection des talents) ;
- Soutenir les projets pour la jeunesse et les projets au niveau local (participation de masse et projets scolaires).

Subvention pour la croissance (f) : il s'agit d'une subvention d'un an, basée sur la présentation de projets, conçue pour aider les Fédérations membres à mettre en œuvre les actions et les objectifs identifiés dans le cadre du Plan mondial pour l'athlétisme. Les Fédérations membres peuvent utiliser cette subvention pour mettre en œuvre, en fonction de leurs priorités et besoins, les actions de leur choix proposées aux Fédérations membres qui sont énumérées sous les quatre objectifs stratégiques.

5. AFFAIRES JURIDIQUES ET CONFORMITÉ

<i>en milliers de dollars américains (USD)</i>	2022	2021
Congrès	0	178
Conseil et Bureau exécutif de World Athletics	1 214	991
Commissions de World Athletics	93	0
Bureau d'éthique indépendant – World Athletics	0	91
World Athletics : cérémonie, forums et expositions itinérantes	1 106	1 315
Réunions entre associations internationales	84	48
Charges de personnel	465	539
Gouvernance	2 962	3 160
Unité d'intégrité de l'athlétisme	8 877	8 809
Affaires juridiques	1 050	1 168
Conformité	12 890	13 138

Cette section comprend les dépenses de World Athletics pour les activités de gouvernance, les dépenses liées aux affaires juridiques, à la réglementation et les dépenses liées à l'Unité d'intégrité de l'athlétisme (UIA).



Dans la mesure du possible, nous sommes restés à cette nouvelle pratique qui consiste à organiser des réunions à distance. Cela dit, nous avons assisté à une augmentation logique des réunions en présentiel pour notre Conseil, notre Bureau exécutif et nos groupes de gouvernance tout au long de l'année.

L'UIA est un organisme indépendant créé par World Athletics qui gère toutes les questions d'intégrité (liées ou non au dopage) pour l'athlétisme. Son budget annuel est approuvé par le Bureau exécutif de World Athletics. Le total des dépenses de l'UIA comme indiqué ci-dessus comprend les sommes remboursées par la Fédération russe d'athlétisme qui ont été présentées comme des revenus à la rubrique « Autres revenus ».

Nos frais juridiques continuent de baisser en raison de la diminution des dépenses liées aux contentieux et de la forte baisse du recours à des conseillers juridiques.

6. ADMINISTRATION

<i>en milliers de dollars américains (USD)</i>	2022	2021
Administration	5 053	5 084
Amortissements	1,027	1,118
Heritage	783	696
Total de l'administration	6 863	6 898

Cette section comprend les dépenses de nos départements administratifs tels que la finance, les ressources humaines, ainsi que les frais de personnel qui y sont associés. Les dépenses telles que les frais d'Audit, de location, de téléphonie, de transport et de traduction sont toutes incluses ici.

La poursuite de la rationalisation de nos dépenses administratives a permis d'aligner le total pour 2022 sur celui de l'année précédente.

7. PRODUITS FINANCIERS

<i>en milliers de dollars américains (USD)</i>	2022	2021
Change	534	288
Intérêts	56	309
Produits financiers	590	597

Cela inclut nos produits financiers au cours de l'année, principalement liés aux impacts multidevises de nos activités commerciales.



8. CHARGES FINANCIÈRES

<i>en milliers de dollars américains (USD)</i>	2022	2021
Change	734	235
Frais bancaires	144	112
Frais d'intérêts	121	633
Obligations en matière d'avantages postérieurs à l'emploi	22	7
Charges financières	1 022	987

Cela comprend les frais financiers et bancaires encourus au cours de l'année.



Notes sur le bilan consolidé

9. TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE

<i>en milliers de dollars américains (USD)</i>	2022	2021
Influence significative		
Valeur comptable au 1 ^{er} janvier	472	531
Affectation du résultat	127	-59
Titres mis en équivalence au 31 décembre	600	472

Les titres mis en équivalence sont liés à World Athletics Productions Ltd, partiellement détenue par World Athletics (50 %).

<i>en milliers de dollars américains (USD)</i>	World Athletics Productions Ltd	
	2022	2021
Actif à court terme	2 220	7 187
Passif à court terme	1 488	6 701
Chiffre d'affaires	14 238	2 422
Profit/(pertes)	255	-118

En outre, World Athletics détient une participation de 6 % dans Nitro Athletics Australia, qui est valorisée à zéro.



10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles détenues par World Athletics détaillées ci-dessous concernent principalement des locaux et bureaux loués.

Les immobilisations corporelles se répartissent comme suit :

<i>en milliers de dollars américains (USD)</i>	Mobilier et matériel de bureau	Matériel informatique	Agencements	Véhicules	Droit d'utilisation d'un bien	Total
Coût						
Solde au 31 décembre 2021	630	2 204	4 555	82	4 059	11 530
Augmentation	4	194	0	0	0	198
Solde au 31 décembre 2022	634	2 398	4 555	82	4 059	11 728
Amortissements cumulés						
Solde au 31 décembre 2021	381	1 619	2 368	82	1 755	6 206
Amortissements	62	229	339	0	263	893
Solde au 31 décembre 2022	443	1 848	2 708	82	2 018	7 100
Valeur comptable nette						
Au 31 décembre 2021	248	585	2 187	0	2 304	5 324
Au 31 décembre 2022	190	549	1 848	0	2 041	4 628



11. CRÉANCES COMMERCIALES ET AUTRES CRÉANCES

<i>en milliers de dollars américains (USD)</i>	2022			2021
	Brut	Provision	Net	Net
Créances commerciales	1 073	232	841	373
Créances commerciales	1 073	232	841	373

<i>en milliers de dollars américains (USD)</i>	2022			2021
	Brut	Provision	Net	Net
Créances sur les directeurs	22		22	3
Autres créances	9 278	715	8 564	21 641
Autres créances et actifs circulants	9 300	715	8 585	21 644
Paiements d'avance	141		141	86
Créances fiscales (TVA)	461		461	419
Paiements d'avance et créances fiscales	602	0	602	505

Les créances commerciales et autres créances qui ne sont pas encore échues ne sont pas considérées comme dépréciées. Les principales raisons de la baisse des autres créances à la fin de l'année 2022 sont les suivantes : une créance sur Dentsu pour la participation aux bénéfices payables à World Athletics pour 2020-2021 et le dernier versement par le CIO du Dividende olympique inclus dans le bilan de 2021. Ces montants ont donc été perçus en 2022. Les autres créances pour 2022 sont principalement constituées de 50 % de la participation aux bénéfices de Dentsu payable à World Athletics pour le cycle 2022-2023.

Les provisions pour créances douteuses se sont élevées à 715 000 USD en 2022, sans variation par rapport à 2021.

12. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se répartissent comme suit :

<i>en milliers de dollars américains (USD)</i>	2022	2021
Dollars américains	43 824	52 988
Autres devises	2 216	589
Comptes de dépôt et comptes courants	46 040	53 577
Dollars américains	1	1
Autres devises	10	11
Caisse	11	12
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	46 051	53 589



Au 31 décembre 2022, ce poste comprenait des liquidités en banque d'un montant de 46 051 000 USD. Il n'y a aucun placement à court terme.

13. CAPITAUX PROPRES

La variation des capitaux propres de 2021 à 2022 est due à la perte de 17 384 000 USD sur l'année.

14. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI ET OBLIGATIONS SIMILAIRES

<i>en milliers de dollars américains (USD)</i>	Obligations en matière d'avantages postérieurs à l'emploi
Solde au 31 décembre 2021	769
Coûts opérationnels	-35
Charges financières	22
Autres charges globales	-161
Solde au 31 décembre 2022	595

L'obligation de retraite n'est pas financée et par conséquent, aucun actif de retraite n'est détenu par World Athletics. En outre, les variations des principales hypothèses actuarielles ont été considérées comme non significatives dans le contexte des états financiers consolidés. Le principal impact de la diminution est lié à la forte augmentation des taux d'actualisation (2021 : 0,95 % et 2022 : 3,77 %).

Les principales hypothèses actuarielles étaient les suivantes :

- Les hypothèses concernant la mortalité future sont établies sur la base de conseils actuariels, conformément aux statistiques publiées et à l'expérience acquise dans la région (table de mortalité 2015-2017 de l'INSEE). Ces hypothèses s'accompagnent d'un départ à la retraite à l'âge de 62 ans pour les employés et 63 ans pour la direction.
- Probabilité de départ avant l'âge de la retraite pour les employés actuels.
- Taux d'actualisation de 3,77 % et taux d'augmentation des salaires de 5,55 % pour le calcul de l'indemnité de départ à la retraite au 31 décembre 2022.

15. PASSIFS FINANCIERS À COURT ET À LONG TERME

<i>en milliers de dollars américains (USD)</i>	2022	2021
Passifs financiers à court terme	232	253
Passifs financiers à long terme	2 294	2 511
Total des dettes de location	2 525	2 763

Le solde des passifs financiers comme indiqué ci-dessus est composé des dettes de location conformément à l'IFRS 16. Sur le total à payer de 2 525 000 USD, le montant dû dans les 12 prochains



mois est de 232 000 USD, le montant dû entre 1 et 5 ans est de 785 000 USD et le montant dû au-delà de 5 ans est de 1 509 000 USD.

16. DETTES

<i>en milliers de dollars américains (USD)</i>	2022	2021
Dettes	3 939	4 235
Total Dettes	3 939	4 235

Les dettes commerciales comprennent les cotisations pour les dépenses de fonctionnement régulières encourues par l'Association. Ce montant concerne principalement les dépenses pour 2022 qui ont été payées après la date limite du 31 décembre 2022.



17. AUTRES DETTES ET CHARGES À PAYER

<i>en milliers de dollars américains (USD)</i>	2022	2021
Dettes envers les directeurs	108	138
Autres dettes	7 203	6 108
Charges à payer	1 179	1 077
Dettes fiscales	0	0
Autres dettes et charges à payer	8 489	7 323

Les autres dettes au 31 décembre 2022 comprennent principalement les dépenses liées aux subventions pas encore versées à nos Associations continentales et à nos Fédérations membres, des primes dues pour les événements de 2022 et des garanties de candidature reçues des hôtes de nos futurs événements de la Série mondiale. Toutes ces dépenses seront soldées au cours de l'année 2023.

Les charges à payer au 31 décembre 2022 comprennent les montants dus pour les congés non payés du personnel et les cotisations sociales correspondantes. Pas de variation majeure par rapport à 2021.

18. PRODUITS DIFFÉRÉS

<i>en milliers de dollars américains (USD)</i>	2022	2021
Produits différés courants	2 370	4 655
Produits différés non courants	250	1 935
Produits différés	2 620	6 590

Les montants des produits différés courants comprennent 1 705 000 USD provenant des droits de télévision et des contrats de sponsoring, et 670 000 USD liés aux futurs événements de World Athletics qui auront lieu en 2023.

Les produits différés à non courants sont constitués de 250 000 USD perçus à titre d'avances sur des événements qui se tiendront dans les années à venir.



Informations complémentaires

19. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les différents types de risques financiers et leurs impacts sont détaillés dans la note L du présent document.

20. ENGAGEMENTS SUPPLÉMENTAIRES, PASSIFS ÉVENTUELS ET ÉVÉNEMENTS HORS BILAN

Suite à un accord de prêt signé avec Diamond League AG (« DLAG ») en octobre 2021, World Athletics a accepté de consentir à DLAG un prêt de 2 millions USD payable en deux versements au 31 mars 2023 et au 31 mars 2024. Le prêt sera intégralement remboursé à World Athletics à la fin du mois de juin 2025. Le premier versement de ce prêt a été effectué en mars 2023. Hormis cela, il n'y a pas d'engagements, de passifs éventuels et d'événements hors bilan dont la direction a connaissance et qui doivent être présentés séparément.

21. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS AU BILAN

Un examen a été entrepris par la direction pour évaluer toute conséquence sur les états financiers découlant du conflit entre la Russie et l'Ukraine ou des sanctions imposées à la Russie. Il a été conclu qu'il n'existe aucun impact significatif sur les états financiers consolidés.

22. PARTIES LIÉES

Selon les normes IFRS, les personnes suivantes sont traitées comme des parties liées : Membres du Bureau exécutif, Membres du Conseil, Président, Directeur général, Diamond

League et World Athletics Productions Ltd. Le tableau ci-dessous comprend les montants versés aux parties liées au cours de l'année.

<i>en milliers de dollars américains (USD)</i>	2022	2021
Bureau exécutif, Membres du Conseil, Président et Directeur général	1 061	1 127
Salaires	994	1 031
Autres prestations (logement)	19	42
Autres prestations à long terme (retraite)	48	54

Les montants versés en 2022 à World Athletics Productions Ltd s'élevaient à 2 525 000 USD, principalement en raison du remboursement des salaires et des frais de bureau. Un accord de prêt de World Athletics à World Athletics Productions Ltd a été signé en 2018 pour un montant de 234 000 USD, une partie a été remboursée sur l'exercice 2022 pour 117 000 USD.



Le montant versé à Diamond League en 2022 s'élevait à 2 659 000 USD, principalement pour couvrir les coûts liés à l'organisation des meetings de la Ligue de diamant organisés durant l'exercice. Au 31 décembre 2022, le montant dû à Diamond League était de 0 USD.

En 2022, World Athletics a enregistré un montant de 158 000 USD à payer à Complete Leisure Group, pour les services et l'espace de travail d'un assistant-exécutif du président pendant le temps passé à Londres dans le cadre des affaires de World Athletics, fourni au prix coûtant conformément à un accord de détachement.

A

B

POLITIQUE DE
RÉMUNÉRATION DE
WORLD ATHLETICS 2022

C

D

E

F





Fonction au sein de World Athletics	Rémunération et frais
Bureau exécutif (honoraires de base pour tous les membres, y compris le Président et les Vice-présidents)	22 500 USD par an
Président de Comité du BE (honoraires supplémentaires)	2 500 USD par an
Président	250 000 USD par an (plus les honoraires de base au titre du BE ci-dessus)
Conseil (tous les membres, y compris les membres du Bureau exécutif)	Indemnité journalière de 300 USD, plus une indemnité annuelle de 6 000 USD Voyage, repas et hébergement pris en charge par World Athletics (voyage basé sur le tarif aérien en classe affaires plus une indemnité journalière pour chaque jour de voyage [12 heures])
Conseil (Présidents continentaux)	Indemnité journalière de 300 USD, plus une indemnité annuelle de 3 000 USD et : <ul style="list-style-type: none">• 12 000 USD par an (si la personne habite dans la même ville que le siège de l'Association continentale)• 18 000 USD par an (si la personne n'habite pas dans la même ville que le siège de l'Association continentale)
Premier vice-président	1 000 USD par réunion du BE présidée (en cas d'absence du président)
Commissions (pour les membres autres que les membres du Conseil)	Indemnité journalière de 50 USD Voyage, repas et hébergement couverts
Groupes de travail et Panels (pour les membres autres que les membres du Conseil)	Indemnité journalière de 50 USD Voyage, repas et hébergement couverts
Membres du Bureau de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme (UIA) (membres indépendants et honoraires supplémentaires pour les membres du Conseil)	15 000 USD par an
Président du Bureau de l'UIA	25 000 USD par an
Membres du Panel de vérification d'éligibilité	25 000 USD par an
Président du Panel de vérification d'éligibilité	50 000 USD par an
Membres du Tribunal disciplinaire	Taux fixe pour chaque dossier, plus les frais associés
Président du Tribunal disciplinaire	33 000 USD d'honoraires annuels

A

B

C

D

E

F

AUDIT
NON-FINANCIER
2021-GOUVERNANCE
ET CONFORMITÉ
ÉTHIQUE





Audit non financier de World Athletics - Gouvernance et conformité éthique Synthèse des procédures et des constatations

Contexte

Les Statuts de World Athletics prévoient l'obligation de nommer des auditeurs pour effectuer un audit des états financiers annuels (article 79.2) et un audit de certaines attributions énoncées dans les Règles et Règlements de World Athletics (article 79.3).

Le texte complet des Statuts est inclus ci-dessous pour référence :

« 79.2 - Les états financiers annuels mentionnés à l'article 79.1a doivent être vérifiés chaque année par un auditeur désigné par le Congrès conformément aux dispositions de l'article 27.1m. L'auditeur est un expert-comptable en exercice et indépendant de World Athletics.

79.3 - Deux (2) Auditeurs (en plus de l'auditeur nommé en vertu de l'article 79.2) sont désignés aux fins de vérifier, conformément aux Règles et Règlements, les éléments suivants :

a. Le respect par World Athletics de ses obligations en matière de gouvernance et d'adhésion aux principes éthiques définis dans les présents Statuts, les Règles et Règlements ; et

b. Le respect par World Athletics de son programme de lutte antidopage et d'intégrité incluant l'Unité d'intégrité de l'athlétisme comme stipulé dans les présents Statuts, Règles et Règlements. »

Ernst & Young Audit Conseil & Associés à Monaco (EY) a été désigné par World Athletics en qualité de commissaires aux comptes pour effectuer certaines procédures d'audit aux fins d'aider World Athletics à se conformer aux dispositions énoncées ci-dessus.

L'audit des états financiers annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, tel que décrit à l'article 79.2, a été réalisé et fait l'objet d'un rapport distinct.

Le présent rapport a pour objet de présenter les résultats des vérifications effectuées par EY à la demande de World Athletics, en particulier en ce qui concerne l'article 79.3(a) ci-dessus, appelé audit non financier sur la gouvernance et la conformité éthique.

L'audit non financier des programmes de lutte antidopage et d'intégrité au titre de l'article 79.3(b) est réalisé par une autre société, QSA.



Champ d'application

En novembre 2021, EY a été nommé par le Congrès de World Athletics en qualité d'auditeur pour réaliser les Audits non financiers. EY est chargé de contrôler le respect, par World Athletics, des obligations lui incombant en matière de gouvernance et de conformité éthique telles que définies dans les Statuts, Règles et Règlements de celle-ci au titre des exercices clos les 31 décembre 2021, 2022, 2023 et 2024 (désignés, ensemble, les « Audits non financiers »). Le présent rapport a pour objet la période courant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

World Athletics a demandé à EY de suivre des « procédures d'audit convenues d'un commun accord » et de lui présenter un rapport sur ses conclusions. Les procédures spécifiques à effectuer ont été déterminées par World Athletics et le rapport contenant les conclusions d'EY est de nature factuelle.

L'Audit non financier n'a pas été effectué par rapport à une norme externe ni dans le but de formuler des recommandations au-delà des exigences définies dans les Statuts, Règles et Règlements. Les procédures suivies comparent les dispositions pertinentes des Statuts, Règles et Règlements et déterminent si World Athletics s'est conformée aux exigences, en ce qui concerne les obligations lui incombant en matière de gouvernance et de conformité éthique.

La raison de la mise en œuvre de « procédures d'audit convenues d'un commun accord », par opposition à un « audit » traditionnel est due à la nature sur mesure des exigences des Statuts, Règles et Règlements.

Le contenu du présent rapport est soumis aux termes et conditions de notre désignation, tels que définis dans notre lettre de mission. Le présent rapport est destiné uniquement à World Athletics conformément à notre lettre de mission. Notre travail a été réalisé afin que nous puissions faire part à World Athletics des questions que nous sommes tenus de lui soumettre dans le présent rapport, et dans aucun autre but. Dans toute la mesure autorisée par la loi, nous n'acceptons ni n'assumons aucune responsabilité vis-à-vis de qui que ce soit d'autre que World Athletics eu égard au présent rapport ou aux avis émis par nos soins. Le présent document ne doit pas être communiqué à des tiers sans notre consentement écrit préalable. Nous reconnaissons que le présent rapport sera partagé avec les membres de World Athletics.



Approche adoptée pour les vérifications

1. EY a examiné tous les documents établissant les règles et règlements de la gouvernance de World Athletics et ceux relatifs à l'adhésion aux principes éthiques afin de constituer une base sur laquelle appuyer nos vérifications. Les documents en question sont les suivants :

Gouvernance :

- G1 : Statuts
- G2 : Règles de gouvernance

Adhésion aux principes éthiques :

- E1 : Règles de vérification d'éligibilité
- E2 : Règles applicables aux conflits d'intérêts, aux divulgations d'informations et aux cadeaux
- E3 : Règles de candidature à une fonction au sein de Word Athletics

2. EY a rencontré un certain nombre de parties prenantes clés afin de comprendre les mesures qui ont été prises pour se conformer aux dispositions et pour convenir de la portée et de l'approche à adopter pour nos vérifications. EY a bénéficié de l'entière coopération et du soutien de World Athletics et des autres parties prenantes. EY a rencontré les personnes suivantes :

- Helen Delany – Directrice du département des relations internationales et du développement
- Anne-Marie Garrigan – Responsable (Senior Manager) de la gouvernance
- Jee Isram – Responsable (Senior Manager) des relations avec les Fédérations membres - Chef du protocole
- Niels Lindholm – Responsable de la conformité à l'éthique
- Vineesh Kochhar – Directeur des opérations

3. EY a ensuite convenu avec Vineesh Kochhar, au nom du Directeur général, de la portée des vérifications incluses dans le présent rapport. EY a ensuite examiné les justificatifs disponibles (par exemple, les procès-verbaux de réunions, les courriels, les formulaires et autres documents) sur la base d'un échantillon afin de vérifier la conformité avec les Statuts, les Règles et les Règlements, comme indiqué dans le présent rapport.



G1 : STATUTS

Aperçu : les Statuts fournissent la base légale en vertu de laquelle World Athletics existe et fonctionne.

Personnes responsables : Helen Delany, Anne-Marie Garrigan (l'ensemble des attributions dans le cadre des Statuts à l'exception de l'attribution des subventions), Jee Isram (attribution des subventions)

Synthèse des conclusions :

- La plupart des articles testés étaient conformes aux Statuts.
- Certains articles nécessitent plus de précision ou doivent encore être mis en œuvre car il s'agit pour certains d'entre eux d'amendements aux Statuts de 2019 :
 - o Article 63 : le directeur général a été nommé avant l'entrée en vigueur de cet article. Toutefois, nous recommandons à World Athletics de se conformer à ces exigences dans le cadre de la prochaine approbation des termes et conditions d'emploi du directeur général.

Nota bene : les procédures pour l'exercice 2021 étaient fondées sur les Statuts de 2019. Le 53^e Congrès de World Athletics a approuvé des amendements aux Statuts de World Athletics qui ont pris effet le 1^{er} décembre 2021. Après avoir examiné les amendements approuvés qui ont été appliqués, nous concluons que la nouvelle édition des Statuts n'a aucune incidence sur les procédures de l'exercice 2021.



G2 : RÈGLES DE GOUVERNANCE

Aperçu des règles : les Règles de gouvernance définissent les procédures applicables aux organes de la structure de gouvernance, notamment le Conseil, le Bureau exécutif, les Commissions, les Groupes de travail, le Panel de nomination, ainsi que d'autres questions telles que les normes en matière d'audits et de transparence.

Nota bene : la partie relative aux normes en matière de transparence a pris effet le 1^{er} janvier 2021.

Personnes responsables : Helen Delany, Anne-Marie Garrigan

Synthèse des conclusions :

- La plupart des règles testées étaient conformes aux Règles de gouvernance.
- Certaines règles devaient être mises en œuvre à partir du 1^{er} janvier 2021 :
 - o Règle 8 : nous recommandons à World Athletics de se conformer à la règle suivante :
 - Règle 8.2.15 : partager la documentation relative aux Groupes de travail, à compter du 1^{er} janvier 2023



Obligations en matière de conformité éthique

E1 : RÈGLES DE VÉRIFICATION D'ÉLIGIBILITÉ

Aperçu des règles : Les Règles de vérification d'éligibilité visent à garantir que, conformément à la partie IX des Statuts de World Athletics, une personne qui se porte candidate à une élection ou qui demande à devenir un officiel de World Athletics ou à rester en fonction en tant qu'officiel de World Athletics doit être déclarée « éligible » (selon la définition des Statuts) pour occuper cette fonction. Les Règles de vérification d'éligibilité visent également à établir un processus pour déterminer que chaque officiel du World Athletics est et demeure éligible. L'examen des antécédents dans le cadre d'une vérification d'intégrité peut être confié à Control Risks, un cabinet de conseil spécialisé externe.

Le champ d'application de ces règles est tel que défini dans la règle 4 des Règles de vérification d'éligibilité et inclut à la fois les candidats à la nomination ou à l'élection en tant qu'officiels de World Athletics, et les officiels de World Athletics en exercice.

Personne responsable : Niels Lindholm

Synthèse des conclusions :

Les règles testées étaient conformes aux Règles de vérification d'éligibilité.



E2 : RÈGLES APPLICABLES AUX CONFLITS D'INTÉRÊTS, AUX DIVULGATIONS D'INFORMATIONS ET AUX CADEAUX

Aperçu des règles : Les Règles applicables aux conflits d'intérêts, aux divulgations d'informations et aux cadeaux visent à veiller au respect de l'article 4.9 des Statuts de World Athletics, à préserver l'authenticité et l'intégrité de l'athlétisme et à prendre toutes les mesures possibles pour éliminer les comportements de corruption qui pourraient mettre en danger l'authenticité ou l'intégrité de l'athlétisme. Tous les officiels et le personnel de World Athletics doivent exercer leurs fonctions dans le meilleur intérêt de World Athletics, libres de tout autre intérêt qui pourrait entrer en conflit avec leur loyauté envers World Athletics ou donner lieu à une perception d'influence indue sur les décisions affectant World Athletics.

Personne responsable : Niels Lindholm

Synthèse des conclusions :

- Les règles testées étaient conformes aux Règles applicables aux conflits d'intérêts, aux divulgations d'informations et aux cadeaux.
- Règle 7 : recommandation de formalisation concernant les cadeaux conservés. Lorsqu'un cadeau est conservé par le Responsable de la conformité à l'éthique (lui seul étant habilité à les conserver dans le casier), seul un courriel de sa part est envoyé afin de confirmer que le cadeau sera conservé dans le casier.

En 2020, nous avons constaté que notre recommandation avait été prise en compte puisqu'un document est désormais enregistré lorsqu'un cadeau est reçu. Le formulaire créé comporte la date du rangement, le descriptif du cadeau et la signature du Responsable de la conformité à l'éthique ainsi que de la personne ayant reçu le cadeau.

Cependant, nous n'avons pas observé d'inventaire.

Nous recommandons à World Athletics :

- o d'établir chaque année un inventaire des cadeaux rangés dans le casier. Le recensement du stock doit être effectué par une personne autre que le Responsable de la conformité à l'éthique.
- o lors de l'enregistrement du cadeau au moyen d'un logiciel dédié, un numéro de série unique doit être attribué. Cette procédure de gestion des stocks serait plus fiable et efficace.
- o En cas de vente d'un cadeau, il conviendrait de consigner la vente et le Responsable de la conformité à l'éthique doit conserver cet enregistrement ainsi que la preuve de paiement. De cette manière, nous pouvons nous assurer que les cadeaux n'ont pas été pris pour un usage personnel. Aucun cadeau n'ayant été vendu en 2021, nous n'avons pas été en mesure de déterminer si notre recommandation a été prise en compte.



E3 : RÈGLES DE CANDIDATURE À UNE FONCTION AU SEIN DE WORLD ATHLETICS

Aperçu des règles : Les Règles de candidature à une fonction au sein de World Athletics décrivent les droits et les obligations des candidats aux postes à pourvoir au sein de World Athletics, ainsi que le rôle et les responsabilités du Panel de supervision des élections.

Personne responsable : Niels Lindholm

Synthèse des conclusions :

- Les règles testées étaient conformes aux Règles de candidature à une fonction au sein de World Athletics.
- Règle 9 : recommandation d'ajouter en annexe aux Règles de candidature à une fonction au sein de World Athletics les différences entre allégations mineures et majeures. Les Règles de candidature à une fonction au sein de World Athletics ne mentionnent que la règle qui s'applique en cas d'allégation majeure. Une différenciation de processus est établie entre allégations mineures et majeures. Il conviendrait d'indiquer le document énonçant les critères de candidature et le processus dans les Règles de candidature et de le joindre en annexe.

A

B

C

D

E

F

RAPPORT D'AUDIT
NON FINANCIER
2021, PROGRAMMES
ANTIDOPAGE
ET D'INTÉGRITÉ





Certification, Inspection, Services techniques et
Formation

Rapport d'audit



Rapport n°
200522-AIU-PBR

UNITÉ D'INTÉGRITÉ DE L'ATHLÉTISME

1^{er} étage - 6 quai Antoine 1^{er} - MC 98007

Respect par World Athletics de ses programmes de lutte antidopage et d'intégrité, y compris l'Unité d'intégrité de l'athlétisme, tel que stipulé dans les Statuts, les Règles et les Règlements

Dates de l'audit :

- 16/17/18/19/20 mai 2022

L'Équipe d'audit :

- Paolo Barone, Auditeur principal
- Paola Silvestre, Auditrice

Lieu de l'audit :

- L'audit a été réalisé à distance

Diffusion :

- Brett Clothier – Directeur de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme
- Thomas Capdevielle – Directeur adjoint de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme

QSA S.r.l.
Via San Pietro della Porta 23 - 16123 Gênes (GE) Italie



Certification, Inspection, Services techniques et
Formation

Rapport d'audit



1. Objectifs de l'audit

Respect par World Athletics de ses programmes de lutte antidopage et d'intégrité, y compris l'Unité d'intégrité de l'athlétisme, tel que stipulé dans les Statuts, les Règles et les Règlements.

2. Portée de l'audit

En ce qui concerne la période comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021, la gestion par l'Unité d'intégrité de l'athlétisme du programme d'intégrité pour le compte de World Athletics : lutte contre le dopage, la manipulation des résultats des compétitions, les pots-de-vin et la corruption, les paris, les manipulations d'âge, les irrégularités dans les transferts d'allégeance et autres manquements au Code de conduite en matière d'intégrité.

3. Critères de l'audit

- A1 – Statuts de WA (1) en vigueur depuis le 01/11/2019
- A1 – Statuts de WA (2) en vigueur depuis le 01/12/2021
- D1.1 – Code de conduite en matière d'intégrité de WA en vigueur depuis le 01/11/2019
- D2.1 – Règles de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme de WA en vigueur depuis le 23/11/2019 et modifiées le 30/03/2020
- D3.1 – Règles antidopage de WA en vigueur depuis le 01/01/2021
- D3.1 – Annexe 2 des Règles antidopage de WA : Protocoles antidopage pour l'athlétisme
- D.4.1 – Règles de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme applicables aux signalements, aux enquêtes et aux poursuites (violations sans lien avec le dopage) en vigueur depuis le 01/11/2019
- D4.2 – Règles de WA relatives à la manipulation des compétitions sportives en vigueur depuis le 01/11/2019
- D5.1 – Règles de WA relatives au Tribunal disciplinaire en vigueur depuis le 01/11/2019
- D5.2 – Règles de WA relatives aux litiges et aux procédures disciplinaires en vigueur depuis le 01/11/2019

QSA S.r.l.
Via San Pietro della Porta 23 - 16123 Genova (GE) Italy



Le tableau ci-après recense les documents en vigueur en 2021 :

Document	2021											
	Jan	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
A1 – Statuts						(1)						(2)
D1.1 – Code de conduite en matière d'intégrité												
D2.1 – Règles de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme												
D3.1 – Règles antidopage												
D3.1 – Annexe 2 des Règles antidopage : Protocoles antidopage pour l'athlétisme												
D4.1 – Règles de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme applicables aux signalements, aux enquêtes et aux poursuites (violations sans lien avec le dopage)												
D4.2 – Règles relatives à la manipulation des compétitions sportives												
D5.1 – Règles du Tribunal disciplinaire												
D5.2 – Règles relatives aux litiges et aux procédures disciplinaires												

4. Limites

Le processus de Prélèvement des échantillons, qui fait partie de la Planification d'un dépistage efficace, comprend la notification aux athlètes, l'accompagnement de l'athlète, le prélèvement et la remise des échantillons biologiques au laboratoire.

Ces activités n'ont pas été directement observées lors de l'audit. Notre évaluation de la conformité de ce processus s'est fondée sur l'examen des dossiers recueillis dans le cadre du processus En Compétition (EC) et Hors Compétition (HC).

5. Méthodes d'audit

L'audit a été effectué à distance, par le biais d'entretiens, d'examens de documents et de listes de contrôle.

Les documents relatifs au programme antidopage étant trop nombreux et, étant donné qu'il n'est pas possible d'examiner l'ensemble des informations disponibles lors d'un audit, une approche par échantillonnage a été adoptée. Compte tenu du type de processus contrôlé, nous avons privilégié un échantillonnage fondé sur le jugement plutôt qu'un échantillonnage statistique.

L'audit a été réalisé à l'aide de deux listes de contrôle différentes : une liste détaillée pour les questions de Gouvernance, dans le cadre de laquelle des éléments de preuve de conformité ont été recueillis concernant chaque exigence ; une seconde liste plus générale pour les processus opérationnels liés aux activités antidopage ainsi qu'à la lutte contre les manquements à l'éthique dans l'athlétisme.

La seconde approche a été choisie en raison du grand nombre d'exigences à examiner, de la redondance des exigences entre les différents documents et de l'impossibilité objective d'évaluer certaines exigences.

L'audit a été mené et géré conformément aux parties applicables de la norme ISO 19011 « Lignes directrices pour l'audit des systèmes de management ».

Logiciels utilisés aux fins des entretiens et du partage de fichiers :

- Microsoft Teams
- Microsoft Sharepoint / Onedrive



6. Calendrier de l'audit et personnel contacté

DATE	PERSONNEL	PROCESSUS
16 mai 2022	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Thomas Capdevielle, Directeur adjoint de l'UIA (Responsable Contrôles et conformité) 	Gouvernance Analyse des risques liés au dopage, TDP (Plan de répartition des contrôles), RTP (Groupe-cible d'athlètes soumis à des contrôles)
17 mai 2022	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Peter Nicholson, Responsable Enquêtes et renseignement ▪ Kyle Barber, Agent de renseignement 	Renseignements et enquête
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Thomas Capdevielle, Directeur adjoint de l'UIA (Responsable Contrôles et conformité) ▪ Stefano Longo, Coordinateur des Contrôles en compétition 	En compétition
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aditya Humar, Responsable Éducation et Communication 	Éducation et communication
18 mai 2022	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Raphael Roux, Responsable Contrôles hors compétition ▪ Alejandro Lozano-Buron, Coordinateur des Contrôles hors compétition 	Hors compétition
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Thomas Capdevielle, Directeur adjoint de l'UIA (Responsable Contrôles et conformité) 	Passeport biologique
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Laura Gallo, Coordinatrice de gestion des cas 	Gestion des résultats des cas de dopage
19 mai 2022	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Alexandra Morgan, Coordinatrice Conformité 	Gestion des Autorisations d'usage à des fins thérapeutiques
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Thomas Capdevielle, Directeur adjoint de l'UIA (Responsable Contrôles et conformité) 	Prélèvement d'échantillons, Analyse d'échantillons
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Raphael Roux, Responsable Contrôles Hors compétition ▪ Thomas Capdevielle, Directeur adjoint de l'UIA (Responsable Contrôles et conformité) 	Contrats avec les prestataires de services
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tony Jackson, Responsable adjoint de gestion de cas de dopage 	Gestion des résultats des cas sans lien avec le dopage
20 mai 2022	<i>Finalisation de la liste de contrôle et du rapport final</i>	



L'audit a porté sur l'ensemble des processus et sujets inclus dans le plan d'audit. Le calendrier a été mis à jour au cours de l'audit, en fonction de la disponibilité quotidienne du personnel et de la progression de l'audit.

7. Classification des résultats de l'audit

Non-conformité : tout écart par rapport aux exigences et/ou absence ou défaillance totale d'un système pour satisfaire à une exigence.

Observation : une observation n'est pas la consignation d'une situation de non-conformité, mais de quelque chose qui pourrait conduire à une situation de non-conformité si elle perdurait sans être rectifiée ou d'une situation existante sans preuve à l'appui suffisante pour prouver qu'il s'agit d'une non-conformité.

Demande d'amélioration : le processus est conforme aux exigences, mais peut être amélioré sur le plan de l'efficacité.

8. Résultats de l'audit

8.1. Organisation et gouvernance

8.1.1. Éléments de preuve

Les éléments de preuve et les notes sont indiqués dans la liste de contrôle n° 1 - Organisation et gouvernance.

8.1.2. Conclusions

O&G 1	Possibilité d'amélioration :	Étudier la possibilité de mettre en place une politique « Bring-Your-Own-Device » (BYOD) (en français, « Apportez Votre Équipement personnel de Communication » ou AVEC) afin de protéger les données à caractère personnel traitées en utilisant des équipements informatiques qui ne sont pas sous le contrôle direct de l'UIA.
	Exigences :	Systèmes et sécurité 10.13 Le Bureau de l'Unité d'intégrité veille à ce que l'Unité d'intégrité dispose de systèmes et de procédures suffisants pour garantir la sécurité de l'ensemble des informations détenues par l'Unité d'intégrité et faire en sorte que World Athletics n'ait jamais connaissance de ces informations, à tous égards importants. Ces systèmes et procédures doivent satisfaire aux normes correspondant aux meilleures pratiques actuelles en matière d'accréditation des entreprises et doivent être strictement conformes aux lois en vigueur sur la protection de la vie privée. Le Bureau de l'Unité d'intégrité doit s'assurer que ces systèmes et procédures en place sont documentés.
	Référence :	Règle 10.13 des Règles de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme (D2.1)



O&G 2	Possibilité d'amélioration :	L'Unité d'intégrité de l'athlétisme a mis en place une procédure de gestion des risques. Il serait souhaitable d'évaluer la possibilité d'améliorer la procédure de gestion des risques en intégrant : <ul style="list-style-type: none"> • Les propriétaires de risques ; • Les responsabilités de prise en charge et la date d'échéance.
	Exigences :	Le Bureau de l'Unité d'intégrité est chargé de piloter l'Unité d'intégrité et de s'assurer qu'elle remplit sa Mission. Le Bureau de l'Unité d'intégrité aura le pouvoir et la responsabilité : <ul style="list-style-type: none"> ▪ d'identifier et de gérer les risques concernant l'Unité d'intégrité.
	Référence :	Règle 5.1.5 des Règles de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme (D2.1)

O&G 3	Observation :	L'Unité d'intégrité de l'athlétisme produit et utilise une quantité considérable d'informations consignées (règles, procédures, contrats, dossiers, etc.). Il serait souhaitable de mettre en place une procédure qui définit comment les documents sont créés, actualisés, approuvés, protégés et diffusés.
	Exigences :	Il n'y a pas d'exigence spécifique parmi les critères d'audit, mais un système de contrôle des documents pourrait contribuer à l'évaluation des exigences, à titre d'exemple : « <i>approuver et modifier les politiques et procédures relatives à la gestion de l'Unité d'intégrité, en particulier pour s'assurer qu'elle fonctionne indépendamment de World Athletics (à condition que ces politiques et procédures ne soient pas incompatibles avec les Statuts, les Règles et les Règlements)</i> »
	Référence :	Règle 5.1.18 des Règles de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme (D2.1)

O&G 4	Possibilité d'amélioration :	Examiner la possibilité d'élaborer une politique de gestion des accès accordés aux prestataires de services. Une telle politique pourrait réglementer : <ul style="list-style-type: none"> ▪ La création de comptes ; ▪ La révision des droits d'accès ; ▪ La désactivation et la suppression des droits d'accès.
	Exigences :	Systèmes et sécurité 10.13 Le Bureau de l'Unité d'intégrité veille à ce que l'Unité d'intégrité dispose de systèmes et de procédures suffisants pour garantir la sécurité de l'ensemble des informations détenues par l'Unité d'intégrité et faire en sorte que World Athletics n'ait jamais connaissance de ces informations, à tous égards importants. Ces systèmes et procédures doivent satisfaire aux normes correspondant aux meilleures pratiques actuelles en matière d'accréditation des entreprises et doivent être strictement conformes aux lois en vigueur sur la protection de la vie privée. Le Bureau de l'Unité d'intégrité doit s'assurer que ces systèmes et procédures en place sont documentés.
	Référence :	Règle 10.13 des Règles de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme (D2.1)



Certification, Inspection, Services techniques et
Formation

Rapport d'audit



8.2. Antidopage et menaces à l'intégrité du sport

8.2.1. Éléments de preuve

Les éléments de preuve et les notes sont indiqués dans la liste de contrôle n° 2 - Antidopage et menaces à l'intégrité du sport.

8.2.2. Conclusions

Planification d'un dépistage efficace (PET)

Absence de conclusions et de commentaires spécifiques

Prélèvement d'échantillons

Absence de conclusions et de commentaires spécifiques

Renseignements et enquête

Absence de conclusions et de commentaires spécifiques

Gestion des autorisations d'usage à des fins thérapeutiques

Absence de conclusions et de commentaires spécifiques

Gestion des résultats

Absence de conclusions et de commentaires spécifiques

Éducation et communication

Absence de conclusions et de commentaires spécifiques

Menaces à l'intégrité du sport

Absence de conclusions et de commentaires spécifiques



Certification, Inspection, Services techniques et
Formation

Rapport d'audit



9. Conclusions de l'audit

L'audit a mis en exergue la capacité de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme à identifier les exigences applicables formulées par World Athletics et l'AMA et, par conséquent, à développer et adapter ses processus afin de répondre à ces exigences.

Le personnel de l'UIA et de WA impliqué dans l'intégrité de l'athlétisme est compétent et conscient des objectifs de l'organisation ainsi que des risques applicables. Le personnel est également conscient des conséquences du non-respect des normes et des règles.

La procédure de gestion des autorisations d'usage à des fins thérapeutiques, qui pour la première année a été gérée par le personnel interne de l'UIA, fonctionne efficacement et est parfaitement maîtrisée.

L'équipe d'audit a apprécié les efforts et les bons résultats du travail accompli dans le cadre du processus d'éducation et de communication, qui est élaboré avec soin et minutie.

Certaines constatations ont été effectuées au cours de l'audit, mais celles-ci n'ont pas compromis l'avis général de conformité aux exigences de World Athletics.

Il convient de noter que certaines anomalies peuvent encore être présentes en raison de la méthodologie d'échantillonnage aléatoire appliquée afin de recueillir des éléments de preuve concernant les processus.

10. Déclaration de non-divulgaration

Les membres de l'équipe d'audit sont tenus au secret s'agissant de l'ensemble des informations, technologies et documents obtenus dans le cadre du processus d'audit. Ils ne sauraient divulguer ni transférer ces informations sans l'autorisation formelle de l'organisation soumise à cet audit.

Toutes les informations à caractère personnel recueillies au cours de l'audit seront traitées dans les locaux de QSA conformément aux procédures internes ainsi qu'aux exigences du Règlement 2016/679 de l'UE (RGPD) relatif aux informations à caractère personnel.

Le présent rapport d'audit ainsi que ses annexes n'incluent pas les noms des athlètes, ceux-ci ayant été rendus anonymes pour des raisons de sécurité de l'information. Le tableau de correspondance est conservé dans les locaux de QSA. Les références aux membres du personnel de l'UIA sont clairement indiquées.

Paolo Barone
2015 Auditeur principal QMS 2015
Certification IRCA n° 1186504



_____ fin du document

QSA S.r.l.
Via San Pietro della Porta 23 - 16123 Genova (GE) Italy

A

B

C

D

E

F

RAPPORT D'AUDIT
NON-FINANCIER
2022 SUR LA
GOUVERNANCE ET LA
CONFORMITÉ ÉTHIQUE





[Logo d'EY]

Ernst & Young Audit Conseil & Associés
7, rue de l'Industrie
98000 Monaco

Tél. : +377 92 16 54 00
eymonaco@mc.ey.com
www.ey.com/fr

Audit non financier de World Athletics - Gouvernance et conformité éthique Synthèse des procédures et des constatations

Ce document constitue une traduction en français du rapport d'audit non financier émis en langue anglaise et est fourni seulement pour faciliter la lecture des utilisateurs francophones.

Contexte

Les Statuts de World Athletics prévoient l'obligation de nommer des auditeurs pour effectuer un audit des états financiers annuels (article 79.2) et un audit de certaines attributions énoncées dans les Règles et Règlements de World Athletics (article 79.3).

Le texte complet des Statuts est inclus ci-dessous pour référence :

« 79.2 - Les états financiers annuels mentionnés à l'article 79.1a doivent être vérifiés chaque année par un auditeur désigné par le Congrès conformément aux dispositions de l'article 27.1m. L'auditeur est un expert-comptable en exercice et indépendant de World Athletics.

79.3 - Deux (2) Auditeurs (en plus de l'auditeur nommé en vertu de l'article 79.2) sont désignés aux fins de vérifier, conformément aux Règles et Règlements, les éléments suivants :

- a. Le respect par World Athletics de ses obligations en matière de gouvernance et d'adhésion aux principes éthiques définis dans les présents Statuts, les Règles et Règlements ; et
- b. Le respect par World Athletics de son programme de lutte antidopage et d'intégrité incluant l'Unité d'intégrité de l'athlétisme comme stipulé dans les présents Statuts, Règles et Règlements. »

Ernst & Young Audit Conseil & Associés à Monaco (EY) a été désigné par World Athletics en qualité de commissaires aux comptes pour effectuer certaines procédures d'audit aux fins d'aider World Athletics à se conformer aux dispositions énoncées ci-avant.

L'audit des états financiers annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, tel que décrit à l'article 79.2, a été réalisé et fait l'objet d'un rapport distinct.

Le présent rapport a pour objet de présenter les résultats des vérifications effectuées par EY à la demande de World Athletics, en particulier en ce qui concerne l'article 79.3(a) ci-dessus, appelé audit non financier sur la gouvernance et la conformité éthique.

L'audit non financier des programmes de lutte antidopage et d'intégrité au titre de l'article 79.3(b) est réalisé par une autre société, QSA.

Société Anonyme Monégasque au capital de 150 000 euros
RSCC : 05 SC 01095 TVA : FR 19000070101
SSEE N° 6920 Z 11624

Société d'expertise comptable inscrite au Tableau de l'Ordre
des Experts-Comptables de la Principauté de Monaco
Membre du réseau Ernst & Young Global Limited

1



[Logo d'EY]

Ernst & Young Audit Conseil & Associés
7, rue de l'Industrie
98000 Monaco

Tél. : +377 92 16 54 00
eymonaco@mc.ey.com
www.ey.com/fr

Champ d'application

En novembre 2021, EY a été nommé par le Congrès de World Athletics en qualité d'auditeur pour réaliser les Audits non financiers. EY est chargé de contrôler le respect, par World Athletics, des obligations lui incombant en matière de gouvernance et de conformité éthique telles que définies dans les Statuts, Règles et Règlements de celle-ci au titre des exercices clos les 31 décembre 2021, 2022, 2023 et 2024 (désignés, ensemble, les « Audits non financiers »). Le présent rapport couvre la période courant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

World Athletics a demandé à EY de suivre des « procédures d'audit convenues d'un commun accord » et de lui présenter un rapport sur ses conclusions. Les procédures spécifiques à effectuer ont été déterminées par World Athletics et le rapport contenant les conclusions d'EY est de nature factuelle.

L'Audit non financier n'a pas été effectué par rapport à une norme externe ni dans le but de formuler des recommandations au-delà des exigences définies dans les Statuts, Règles et Règlements. Les procédures suivies comparent les dispositions pertinentes des Statuts, Règles et Règlements et déterminent si World Athletics s'est conformée aux exigences, en ce qui concerne les obligations lui incombant en matière de gouvernance et de conformité éthique.

La raison de la mise en œuvre de « procédures d'audit convenues d'un commun accord », par opposition à un « audit » traditionnel est due à la nature sur mesure des exigences des Statuts, Règles et Règlements.

Le contenu du présent rapport est soumis aux termes et conditions de notre désignation, tels que définis dans notre lettre de mission. Le présent rapport est destiné uniquement à World Athletics conformément à notre lettre de mission. Notre travail a été réalisé afin que nous puissions faire part à World Athletics des questions que nous sommes tenus de lui soumettre dans le présent rapport, et dans aucun autre but. Dans toute la mesure autorisée par la loi, nous n'acceptons ni n'assumons aucune responsabilité vis-à-vis de qui que ce soit d'autre que World Athletics eu égard au présent rapport ou aux avis émis par nos soins. Le présent document ne doit pas être communiqué à des tiers sans notre consentement écrit préalable. Nous reconnaissons que le présent rapport sera partagé avec les membres de World Athletics.

Société Anonyme Monégasque au capital de 150 000 euros
RSCC : 05 SC 01095 TVA : FR 19000070101
SSEE N° 6920 Z 11624

Société d'expertise comptable inscrite au Tableau de l'Ordre
des Experts-Comptables de la Principauté de Monaco
Membre du réseau Ernst & Young Global Limited

2



[Logo d'EY]

Ernst & Young Audit Conseil & Associés
7, rue de l'Industrie
98000 Monaco

Tél. : +377 92 16 54 00
eymonaco@mc.ey.com
www.ey.com/fr

Approche adoptée pour les vérifications

1. EY a examiné tous les documents établissant les règles et règlements de gouvernance de World Athletics et ceux relatifs à l'adhésion aux principes éthiques afin de constituer une base sur laquelle appuyer nos vérifications. Les documents en question sont les suivants :

Gouvernance :

- G1 : Statuts
- G2 : Règles de gouvernance

Adhésion aux principes éthiques :

- E1 : Règles de vérification d'éligibilité
- E2 : Règles applicables aux conflits d'intérêts, aux divulgations d'informations et aux cadeaux
- E3 : Règles de candidature à une fonction au sein de Word Athletics

2. EY a rencontré un certain nombre de parties prenantes clés afin de comprendre les mesures qui ont été prises pour se conformer aux dispositions et pour convenir de la portée et de l'approche à adopter pour nos vérifications. EY a bénéficié de l'entière coopération et du soutien de World Athletics et des autres parties prenantes. EY a rencontré les personnes suivantes :

- Anne-Marie Garrigan – Responsable (Senior Manager) de la gouvernance
- Patricia De Freitas Rocha – Coordinatrice des relations avec les Fédérations membres
- Niels Lindholm – Responsable conformité et risques
- Vineesh Kochhar – Directeur des opérations

3. EY a ensuite convenu avec Vineesh Kochhar, au nom du Directeur général, de la portée des vérifications incluses dans le présent rapport. EY a ensuite examiné les justificatifs disponibles (par exemple, les procès-verbaux de réunions, les courriels, les formulaires et autres documents) sur la base d'un échantillon afin de vérifier la conformité avec les Statuts, les Règles et les Règlements, comme indiqué dans le présent rapport.

Société Anonyme Monégasque au capital de 150 000 euros
RSCC : 05 SC 01095 TVA : FR 19000070101
SSEE N° 6920 Z 11624

Société d'expertise comptable inscrite au Tableau de l'Ordre
des Experts-Comptables de la Principauté de Monaco
Membre du réseau Ernst & Young Global Limited

3



[Logo d' EY]

Ernst & Young Audit Conseil & Associés
7, rue de l'Industrie
98000 Monaco

Tél. : +377 92 16 54 00
eymonaco@mc.ey.com
www.ey.com/fr

G1 : STATUTS

Aperçu : les Statuts fournissent la base légale en vertu de laquelle World Athletics existe et fonctionne.

Personnes responsables : Helen Delany, Anne-Marie Garrigan (l'ensemble des attributions dans le cadre des Statuts à l'exception de l'attribution des subventions), Patricia Fe Freitas Rocha (attribution des subventions)

Synthèse des conclusions :

- Tous les articles vérifiés sont conformes aux Statuts.
- L'article a fait l'objet d'un amendement dans le cadre des Statuts de 2019. Il conviendra d'en tenir compte à l'avenir :
 - o Article 63 : le directeur général a été nommé avant l'entrée en vigueur de cet article. Toutefois, nous recommandons à World Athletics de se conformer à ces exigences dans le cadre de la prochaine approbation des termes et conditions d'emploi du directeur général.

Nota bene : les procédures pour l'exercice 2022 étaient fondées sur les Statuts de 2019. Le 53^e Congrès de World Athletics a approuvé des amendements aux Statuts de World Athletics qui ont pris effet le 1^{er} décembre 2021. Après avoir examiné les amendements approuvés qui ont été appliqués, la nouvelle édition des Statuts n'a aucune incidence sur les procédures de l'exercice 2022.

Société Anonyme Monégasque au capital de 150 000 euros
RSCC : 05 SC 01095 TVA : FR 19000070101
SSEE N° 6920 Z 11624

Société d'expertise comptable inscrite au Tableau de l'Ordre
des Experts-Comptables de la Principauté de Monaco
Membre du réseau Ernst & Young Global Limited

4



[Logo d' EY]

Ernst & Young Audit Conseil & Associés
7, rue de l'Industrie
98000 Monaco

Tél. : +377 92 16 54 00
eymonaco@mc.ey.com
www.ey.com/fr

G2 : RÈGLES DE GOUVERNANCE

Aperçu des règles : les Règles de gouvernance définissent les procédures applicables aux organes de la structure de gouvernance, notamment le Conseil, le Bureau exécutif, les Commissions, les Groupes de travail, le Panel de nomination, ainsi que d'autres questions telles que les normes en matière d'audits et de transparence.

Personnes responsables : Helen Delany, Anne-Marie Garrigan

Synthèse des conclusions :

- Toutes les règles vérifiées étaient conformes aux Règles de gouvernance, à l'exception de la règle suivante :
 - o Règle 8.2.15 : partager la documentation relative aux Groupes de travail, à compter du 1er janvier 2023
 - Suite à nos recommandations de 2020 et 2021 et en raison de la nature non explicite de cette règle, World Athletics a supprimé cette règle dans la version actualisée des Règles de gouvernance en vigueur à compter du 25 juillet 2022.

Nota bene : nos procédures pour l'exercice 2022 étaient basées sur les Règles de gouvernance de 2019. Le Conseil a approuvé des amendements aux Règles de gouvernance de World Athletics qui ont pris effet le 25 juillet 2022. Après un examen des amendements approuvés et entrés en vigueur, il apparaît que la nouvelle version des Règles de gouvernance n'a pas d'impact sur les procédures de l'exercice 2022.

Société Anonyme Monégasque au capital de 150 000 euros
RSCC : 05 SC 01095 TVA : FR 19000070101
SSEE N° 6920 Z 11624

Société d'expertise comptable inscrite au Tableau de l'Ordre
des Experts-Comptables de la Principauté de Monaco
Membre du réseau Ernst & Young Global Limited

5



[Logo d' EY]

Ernst & Young Audit Conseil & Associés
7, rue de l'Industrie
98000 Monaco

Tél. : +377 92 16 54 00
eymonaco@mc.ey.com
www.ey.com/fr

Obligations en matière de conformité éthique

E1 : RÈGLES DE VÉRIFICATION D'ÉLIGIBILITÉ

Aperçu des règles : Les Règles de vérification d'éligibilité visent à garantir que, conformément à la partie IX des Statuts de World Athletics, une personne qui se porte candidate à une élection ou qui demande à devenir un officiel de World Athletics ou à rester en fonction en tant qu'officiel de World Athletics doit être déclarée « éligible » (selon la définition des Statuts) pour occuper cette fonction. Les Règles de vérification d'éligibilité visent également à établir un processus pour déterminer que chaque officiel du World Athletics est et demeure éligible. L'examen des antécédents dans le cadre d'une vérification d'intégrité peut être confié à Control Risks, un cabinet de conseil spécialisé externe.

Le champ d'application de ces règles est tel que défini dans la règle 4 des Règles de vérification d'éligibilité et inclut à la fois les candidats à la nomination ou à l'élection en tant qu'officiels de World Athletics, et les officiels de World Athletics en exercice.

Personne responsable : Niels Lindholm

Synthèse des conclusions :

Les règles testées étaient conformes aux Règles de vérification d'éligibilité.

Nota bene : nos procédures pour l'exercice 2022 étaient basées sur les Règles de vérification d'éligibilité de 2019. Le Conseil a approuvé des amendements aux Règles de vérification d'éligibilité de World Athletics qui ont pris effet le 15 août 2022. Après un examen des amendements approuvés et entrés en vigueur, il apparaît que la nouvelle version des Règles de vérification d'éligibilité n'a pas d'impact sur les procédures de l'exercice 2022.

Société Anonyme Monégasque au capital de 150 000 euros
RSCC : 05 SC 01095 TVA : FR 19000070101
SSEE N° 6920 Z 11624

Société d'expertise comptable inscrite au Tableau de l'Ordre
des Experts-Comptables de la Principauté de Monaco
Membre du réseau Ernst & Young Global Limited

6



[Logo d' EY]

Ernst & Young Audit Conseil & Associés
7, rue de l'Industrie
98000 Monaco

Tél. : +377 92 16 54 00
eymonaco@mc.ey.com
www.ey.com/fr

E2 : RÈGLES APPLICABLES AUX CONFLITS D'INTÉRÊTS, AUX DIVULGATIONS D'INFORMATIONS ET AUX CADEAUX

Aperçu des règles : Les Règles applicables aux conflits d'intérêts, aux divulgations d'informations et aux cadeaux visent à veiller au respect de l'article 4.9 des Statuts de World Athletics, à préserver l'authenticité et l'intégrité de l'athlétisme et à prendre toutes les mesures possibles pour éliminer les comportements de corruption qui pourraient mettre en danger l'authenticité ou l'intégrité de l'athlétisme. Tous les officiels et le personnel de World Athletics doivent exercer leurs fonctions dans le meilleur intérêt de World Athletics, libres de tout autre intérêt qui pourrait entrer en conflit avec leur loyauté envers World Athletics ou donner lieu à une perception d'influence induite sur les décisions affectant World Athletics.

Personne responsable : Niels Lindholm

Synthèse des conclusions :

- Les règles testées étaient conformes aux Règles applicables aux conflits d'intérêts, aux divulgations d'informations et aux cadeaux.
- Règle 7 :
 - o recommandation de formalisation concernant les cadeaux conservés. Lorsqu'un cadeau est conservé par le Responsable conformité et risques (lui seul étant habilité à les conserver dans le casier), seul un courriel de sa part est envoyé afin de confirmer que le cadeau sera conservé dans le casier.
 - o En 2020, nous avons constaté que notre recommandation avait été prise en compte puisqu'un document est désormais enregistré lorsqu'un cadeau est reçu. Le formulaire créé comporte la date du rangement, le descriptif du cadeau et la signature du Responsable conformité et risques ainsi que de la personne ayant reçu le cadeau.
 - o En 2022, un inventaire du registre des cadeaux a été effectué en présence d'un représentant du département Finances et du Responsable conformité et risques.

Nous recommandons à World Athletics :

- o d'établir une procédure interne écrite concernant l'inventaire des cadeaux stockés dans le casier.
- o lors de l'enregistrement du cadeau dans le système de suivi en ligne, un numéro de série unique doit être attribué. Cette procédure de gestion des stocks serait plus fiable et efficace.
- o En cas de vente d'un cadeau, le Responsable conformité et risques devrait le consigner et le conserver. De cette manière, nous pourrions nous assurer que les cadeaux n'ont pas été pris pour un usage personnel. Aucun cadeau n'ayant été vendu en 2022, nous n'avons pas été en mesure de déterminer si notre recommandation a été prise en compte.

Société Anonyme Monégasque au capital de 150 000 euros
RSCC : 05 SC 01095 TVA : FR 19000070101
SSEE N° 6920 Z 11624

Société d'expertise comptable inscrite au Tableau de l'Ordre
des Experts-Comptables de la Principauté de Monaco
Membre du réseau Ernst & Young Global Limited

7



[Logo d' EY]

Ernst & Young Audit Conseil & Associés
7, rue de l'Industrie
98000 Monaco

Tél. : +377 92 16 54 00
eymonaco@mc.ey.com
www.ey.com/fr

E3 : RÈGLES DE CANDIDATURE À UNE FONCTION AU SEIN DE WORLD ATHLETICS

Aperçu des règles : Les Règles de candidature à une fonction au sein de World Athletics décrivent les droits et les obligations des candidats aux postes à pourvoir au sein de World Athletics, ainsi que le rôle et les responsabilités du Panel de supervision des élections.

Personne responsable : Niels Lindholm

Synthèse des conclusions :

- Les règles testées étaient conformes aux Règles de candidature à une fonction au sein de World Athletics.
- Règle 9 : recommandation d'ajouter en annexe aux Règles de candidature à une fonction au sein de World Athletics les différences entre allégations mineures et majeures. Les Règles de candidature à une fonction au sein de World Athletics ne mentionnent que la règle qui s'applique en cas d'allégation majeure. Une différenciation de processus est établie entre allégations mineures et majeures. Il conviendrait d'indiquer le document énonçant les critères de candidature et le processus dans les Règles de candidature et de le joindre en annexe.
- En 2022, suite à nos recommandations, une clarification a été apportée dans les amendements aux Règles de candidature à une fonction au sein de World Athletics (approuvés par le Conseil le 30 novembre 2021 et entrant en vigueur le 10 décembre 2021). La règle 10.2 détaille les critères permettant de conclure qu'une infraction est mineure ou technique.

Société Anonyme Monégasque au capital de 150 000 euros
RSCC : 05 SC 01095 TVA : FR 19000070101
SSEE N° 6920 Z 11624

Société d'expertise comptable inscrite au Tableau de l'Ordre
des Experts-Comptables de la Principauté de Monaco
Membre du réseau Ernst & Young Global Limited

8

A

B

C

D

E

F

RAPPORT D'AUDIT
NON FINANCIER
2022 - PROGRAMMES
ANTIDOPAGE ET
D'INTÉGRITÉ





Unité d'intégrité de l'athlétisme

Audit non financier

RESPECT PAR WORLD ATHLETICS DE SES PROGRAMMES ANTIDOPAGE ET D'INTEGRITE, INCLUANT L'UNITE D'INTEGRITE DE L'ATHLETISME, COMME LE PREVOIENT LES STATUTS, LES REGLES ET LES REGLEMENTS

IDENTIFIANT DU RAPPORT : 230504-AIU-PBR

DATE DE L'AUDIT : 4, 5, 8, 15 MAI 2023

DATE DU RAPPORT : 16 MAI 2023

[LOGO ET FORMULE (CERTIFICATION, AUDIT ET INSPECTION, SERVICES TECHNIQUES) DE QSA]



Certification, Audit et Inspection, Services techniques

Rapport d'audit

[LOGO ET FORMULE (WORLDWIDE CONFORMITY) DE QSA]

Sommaire

Contexte	3
Objectifs de l'audit	4
Portée de l'audit	4
Critères de l'audit	4
Limites	4
Méthodes d'audit	5
Calendrier de l'audit et personnes contactées	5
Conclusion de l'audit	6
Classification des résultats de l'audit	7
Résultats de l'audit	7
Clause de non-responsabilité	10
Déclaration de non-divulgation et de confidentialité	10

QSA S.r.l.
Via San Pietro della Porta 23 - 16123 Genova (GE) Italie



Rapport d'audit

IDENTIFIANT DU RAPPORT D'AUDIT :	230304-AIU-PBR
ORGANISME DEMANDANT L'AUDIT :	World Athletics 6-8, Quai Antoine 1 ^{er} , BP 359, MC 98007 Monaco Cedex
ORGANISME AUDITÉ :	Unité d'intégrité de l'athlétisme 1 ^{er} étage 6 Quai Antoine 1 ^{er} - MC 98007 Monaco Cedex
CHAMP D'APPLICATION :	<i>Gestion par l'Unité d'intégrité de l'athlétisme du programme d'intégrité au nom de World Athletics : lutte contre le dopage, manipulation de résultats de compétition, harcèlement, corruption, paris, manipulation liée à l'âge, irrégularités dans les changements d'âge et autres infractions au Code de conduite en matière d'intégrité</i>
ÉQUIPE D'AUDIT :	<ul style="list-style-type: none">▪ Paolo Barone, Auditeur principal▪ Paola Silvestre, Auditeur
DATE DE L'AUDIT :	4, 5, 8, 15 mai 2023
DATE DU RAPPORT :	16 mai 2023
LIEU DE L'AUDIT :	1 ^{er} étage - 6 Quai Antoine 1 ^{er} - MC 98007
DIFFUSION :	<ul style="list-style-type: none">▪ Brett Clothier - Directeur de l'Unité d'intégrité athlétisme▪ Thomas Capdevielle - Directeur adjoint de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme



Rapport d'audit

1. Objectifs de l'audit

Le respect par World Athletics de ses programmes d'intégrité, y compris l'Unité d'intégrité de l'athlétisme, tel que défini dans les Statuts, les Règles et les Règlements.

2. Portée de l'audit

Pour la période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022, gestion par l'Unité d'intégrité de l'athlétisme du programme d'intégrité pour le compte de World Athletics : lutte antidopage, manipulation de résultats de compétition, harcèlement, corruption, paris, manipulation liée à l'âge, irrégularités dans les changements d'allégeance et autres infractions au Code de conduite en matière d'intégrité.

3. Critères de l'audit

- A1 - Statuts en vigueur à compter du 1^{er} décembre 2021
- A2 - Règles du Congrès en vigueur à compter du 13 juillet 2022
- D1.1 - Code de conduite en matière d'intégrité en vigueur à compter du 1^{er} novembre 2019
- D2.1 - Règles de l'Unité d'intégrité athlétisme en vigueur à compter du 23 novembre 2019 et amendées le 30 mars 2020
- D3.1 - Règles antidopage de WA en vigueur à compter de 2021
- D3.1 - Annexes aux Règles antidopage - Protocoles antidopage pour l'athlétisme
- D4.1 - Règles de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme applicables aux signalements, aux enquêtes et aux poursuites (sans lien avec le dopage) en vigueur à compter du 1^{er} novembre 2019
- D4.2 - Règles relatives à la manipulation de compétitions sportives en vigueur à compter du 1^{er} novembre 2019
- D5.1 - Règles du Tribunal disciplinaire de WA en vigueur à compter du 1^{er} novembre 2019
- D5.2 - Règles de WA relatives aux litiges et procédures disciplinaires en vigueur à compter du 1^{er} novembre 2019

4. Limites

Certaines activités n'ont pas été directement examinées au cours de l'audit. L'avis sur la conformité de ces activités et des procédures afférentes repose sur l'examen des informations documentées collectées. Activités non examinées directement :

- La procédure de Prélèvement d'échantillons, qui fait partie de la Planification efficace des contrôles, comprend la notification à l'athlète, l'accompagnement, le prélèvement et la livraison de l'échantillon biologique au laboratoire.



Rapport d'audit

5. Méthodes d'audit

L'audit a été effectué à distance, par le biais d'entretiens, d'examens de documents et de listes de contrôle. Aucun problème technologique n'a été rencontré et l'Auditeur principal considère que le recours à un audit à distance est efficace.

Les documents relatifs aux programmes d'intégrité étant trop nombreux et étant donné qu'il n'est pas possible d'examiner l'ensemble des informations disponibles lors d'un audit, une approche par échantillonnage a été adoptée. Compte tenu du type de processus contrôlé, nous avons privilégié un échantillonnage fondé sur le jugement plutôt qu'un échantillonnage statistique.

L'audit a été réalisé à l'aide de deux listes de contrôle différentes : une liste détaillée pour les questions de gouvernance, dans le cadre de laquelle des éléments de preuve de conformité ont été recueillis concernant chaque exigence ; une seconde liste plus générale pour les processus opérationnels liés aux activités antidopage ainsi qu'à la lutte contre les manquements à l'éthique dans l'athlétisme.

La seconde approche a été choisie en raison du grand nombre d'exigences à examiner, de la redondance des exigences entre les différents documents et de l'impossibilité objective d'évaluer certaines exigences.

L'audit a été mené et géré conformément aux parties applicables de la norme ISO 19011 Lignes directrices pour l'audit des systèmes de management.

Logiciels utilisés aux fins des entretiens et du partage de fichiers :

- Microsoft Teams
- Microsoft Sharepoint

6. Calendrier de l'audit et personnes contactées

DATE	LE PERSONNEL	PROCESSUS
4 mai 2023	▪ Thomas Capdevielle, Directeur adjoint (<i>Deputy Head</i>) de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme	Réunion d'ouverture Gouvernance, suivi des résultats
5 mai 2023	▪ Aditya Humar, Responsable (<i>Head</i>) Éducation	Éducation
8 mai 2023	▪ Laura Gallo, Responsable (<i>Manager</i>) Gestion des cas	Gestion des résultats - cas de dopage
	▪ Raphaël Roux, Responsable (<i>Manager</i>) Programme de contrôles hors compétition	Planification et contrôles (analyse des risques de dopage, plan de répartition des contrôles, groupe-cible d'athlètes, en/hors compétition)



Rapport d'audit

15 mai 2023	▪ Kyle Barber, Responsable adjoint (<i>Deputy Head</i>) Enquêtes et Renseignement	Enquêtes et renseignement
	▪ Neha Duby, Responsable (<i>Senior Manager</i>) Gestion des cas	Gestion des résultats - cas non liés au dopage
	▪ Alexandra Noris, Coordinatrice Conformité et Antidopage	Responsable des AUT
	▪ Anna Kondakova, Responsable (<i>Manager</i>) Résultats et Science	Responsable de la gestion des passeports biologiques
16 mai 2023	▪ Thomas Capdevielle, Directeur adjoint (<i>Deputy Head</i>) de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme	Programme de catégorisation des FN, Règle 15
	▪ Compléter la liste de vérification et le rapport final définitif	

L'audit a porté sur l'ensemble des processus et des thèmes inclus dans le plan d'audit. Le calendrier a été mis à jour au cours de l'audit, en fonction de la disponibilité quotidienne du personnel et de l'avancement de l'audit.

7. Conclusion de l'audit

Les principaux objectifs de l'audit ont été atteints et le plan d'audit a été suivi sans changements majeurs. Le personnel de l'organisation a collaboré et mis à disposition la documentation et les autres éléments probants demandés par l'auditeur.

L'évaluation est positive. Au cours de l'audit, certaines anomalies ont été relevées, mais elles ne compromettent pas l'opinion générale sur la conformité des programmes d'intégrité de WA avec les Statuts, les Règles et les Règlements.

Aspects positifs découlant de l'audit :

- L'organisation connaît une croissance continue et est bien organisée. Le personnel est compétent et conscient des objectifs de l'organisation et des risques associés aux processus dans lesquels il est impliqué.
- La composition de l'équipe avec des personnes venant du monde entier contribue à l'adoption d'une approche multiculturelle.
- L'organisation a mis en place une plateforme logicielle pour la gestion des contrôles hors compétition. Cette plateforme est utilisée en collaboration par



Rapport d'audit

le personnel impliqué dans la planification, le renseignement et les passeports biologiques des athlètes.

Principaux points à améliorer :

- L'organisation reconnaît la nécessité de mettre en place des mesures de sécurité de l'information et a entrepris ce travail. Il serait souhaitable d'introduire des outils de gestion de la sécurité de l'information afin de mieux préserver le patrimoine informationnel et protéger l'organisation.

8. Classification des résultats de l'audit

Non-conformité : Tout écart par rapport aux exigences et/ou absence ou défaillance totale d'un système pour répondre à une exigence.

Observation : Une observation n'est pas une non-conformité, mais un élément qui pourrait aboutir à une non-conformité si on laisse la situation perdurer sans la corriger ; ou une condition existante sans preuve suffisante pour vérifier qu'elle constitue une non-conformité.

Possibilité d'amélioration : Le processus est conforme aux exigences, mais peut être amélioré sur le plan de l'efficacité.

9. Résultats de l'audit

9.1. Organisation et gouvernance

9.1.1. Preuves

Les preuves et les notes sont présentées dans la liste de vérification n° 1 - Organisation et gouvernance (O&G).

9.1.2. Résultats

O&G 1	Possibilité d'amélioration :	L'UIA procède à une vérification annuelle du personnel et des objectifs qui lui sont assignés. Il est recommandé d'inclure également le personnel non salarié (avec des contrats de consultance) dans la vérification.
	Exigences :	Il n'y a pas d'exigence spécifique dans les critères d'audit. Ceci dit, l'opportunité d'amélioration est faite dans le but d'harmoniser les approches.
	Référence :	Plan annuel 2022 de l'UIA - Objectif : Personnes et culture - C6 - Être un employeur reconnu grâce à un effectif motivé, flexible, orienté vers le travail d'équipe et diversifié.



Rapport d'audit

- O&G 2** Possibilité d'amélioration : L'UIA a mis en place et maintient des contrôles spécifiques visant à assurer la sécurité des informations. Il est conseillé d'envisager la possibilité, en collaboration avec le service informatique de WA, de conserver des informations documentées relatives à la sélection des contrôles en cohérence avec les niveaux de risque identifiés.
- Exigences : Systèmes et sécurité - 10.13 Le Bureau de l'Unité d'intégrité veille à ce que l'Unité d'intégrité dispose de systèmes et de procédures suffisants pour garantir la sécurité de l'ensemble des informations détenues par l'Unité d'intégrité et faire en sorte que World Athletics n'ait jamais connaissance de ces informations, à tous égards importants. Ces systèmes et procédures doivent satisfaire aux normes correspondant aux meilleures pratiques actuelles en matière d'accréditation des entreprises et doivent être strictement conformes aux lois en vigueur sur la protection de la vie privée. Le Bureau de l'Unité d'intégrité doit s'assurer que ces systèmes et procédures en place sont documentés.
- Référence : D 2.1 - Règles de WA relatives à l'Unité d'intégrité de l'athlétisme, alinéa 10.13
-
- O&G 3** Possibilité d'amélioration : Lors de l'audit, l'analyse des risques pour le premier trimestre 2023 a été examinée. Contrairement à l'analyse plus générale réalisée en 2022, cette analyse est plus détaillée et comprend des indications sur les responsables des risques, les mesures de traitement des risques et les délais. Il est recommandé de poursuivre cette approche pour les futures révisions de l'analyse des risques et pour le suivi des mesures prévues.
- Exigences : Le Bureau de l'Unité d'intégrité est chargé de gouverner l'Unité d'intégrité et de veiller à l'exécution de sa mission. Il est investi des pouvoirs et assume les responsabilités ci-après :
- Identifier et gérer les risques de l'Unité d'intégrité.
- Référence : D 2.1 - Règles de WA relatives à l'Unité d'intégrité de l'athlétisme, alinéa 10.13

9.2. Lutte contre le dopage et menaces pour l'intégrité du sport

9.2.1. Preuves

Les preuves et les notes sont présentées dans la liste de vérification n° 2 - Lutte contre le dopage et menaces pour l'intégrité du sport

9.2.2. Résultats

Planification efficace des contrôles

Aucune constatation ou observation particulière n'a été formulée.



Rapport d'audit

Prélèvement d'échantillons

Aucune constatation ou observation particulière n'a été formulée.

Renseignement et enquêtes (R&E)

R&E 1 Observation : Pour collecter les signalements, l'équipe R&E utilise à la fois le formulaire disponible sur le site de l'UIA, où des mesures de sécurité de l'information sont appliquées, et le formulaire publié sur le site de WA, où des contrôles de sécurité équivalents ne sont pas activés. Il serait souhaitable d'activer les contrôles de sécurité sur les deux formulaires ou de diriger les rapports exclusivement par le canal sécurisé.
<https://www.athleticsintegrity.org/make-a-report>
<https://worldathletics.org/about-iaaf/contact-us>

Exigences : Systèmes et sécurité - 10.13 Le Bureau de l'Unité d'intégrité veille à ce que l'Unité d'intégrité dispose de systèmes et de procédures suffisants pour garantir la sécurité de l'ensemble des informations détenues par l'Unité d'intégrité et faire en sorte que World Athletics n'ait jamais connaissance de ces informations, à tous égards importants. Ces systèmes et procédures doivent satisfaire aux normes correspondant aux meilleures pratiques actuelles en matière d'accréditation des entreprises et doivent être strictement conformes aux lois en vigueur sur la protection de la vie privée. Le Bureau de l'Unité d'intégrité doit s'assurer que ces systèmes et procédures en place sont documentés.

Référence : D 2.1 - Règles de WA relatives à l'Unité d'intégrité de l'athlétisme, alinéa 10.13

Gestion des autorisations d'usage à des fins thérapeutiques

Aucune constatation ou observation particulière n'a été formulée.

Gestion des résultats

Aucune constatation ou observation particulière n'a été formulée.

Éducation et communication

Aucune constatation ou observation particulière n'a été formulée.

Menaces pour l'intégrité du sport

Aucune constatation ou observation particulière n'a été formulée.

Cadre des fédérations nationales

Aucune constatation ou observation particulière n'a été formulée.



Rapport d'audit

10. Clause de non-responsabilité

L'audit est basé sur la vérification d'un échantillon d'informations disponibles. Par conséquent, les résultats de l'audit présentent un degré d'incertitude. L'absence d'anomalies ne signifie pas que ces dernières n'existent pas dans les domaines vérifiés et/ou dans d'autres domaines.

11. Déclaration de non-divulgateion et de confidentialité

Les membres de l'équipe d'audit sont tenus au secret s'agissant de l'ensemble des informations, technologies et documents obtenus dans le cadre du processus d'audit. Ils ne sauraient divulguer ni transférer ces informations sans l'autorisation formelle de l'organisation soumise à cet audit.

Toutes les informations à caractère personnel recueillies au cours de l'audit seront traitées conformément aux procédures internes ainsi qu'aux exigences du Règlement 2016/679 de l'UE (RGPD) relatif aux informations à caractère personnel.

Le présent rapport d'audit ainsi que ses annexes n'incluent pas de noms ou d'informations personnelles, ceux-ci ayant été rendus anonymes pour des raisons de sécurité de l'information. Le tableau de correspondance est conservé dans les locaux de QSA. Les références aux membres du personnel de l'UIA sont écrites clairement.

Eng. Paolo Barone
IRCA #1186504

[LOGO ET FORMULE DE CERTIFICATION IRCA
(AUDITEUR PRINCIPAL CERTIFIE PAR L'IRCA
SYSTEMES DE GESTION DE LA QUALITE)]



Certification, Audit et Inspection, Services techniques

Rapport d'audit

[LOGO ET FORMULE (WORLDWIDE CONFORMITY) DE QSA]

À propos de QSA

Notre mission est de veiller au respect des règles, ce qui passe par

- la promotion et la conception de modèles de gestion et d'outils technologiques pour favoriser la conformité des produits et des systèmes, tant dans les aspects réglementaires que non réglementaires
- la réalisation d'audits et d'inspections
- la conception de parcours de formation et de certification des compétences.

www.qsatech.com

QSA S.r.l.
Via San Pietro della Porta 23 - 16123 Genova (GE) Italie



QSA S.R.L.
VIA SAN PIETRO DELLA PORTA 23 - 16123 GENOVA (GE) ITALIE
WWW.QSATECH.COM